

VI

Revue Canadienne



SOMMAIRE

Pages		
5 —	I. SYMBOLE (poésie).....	Fr. Valentin-M. Breton.
6 —	II. UN MÉDAILLON DE JACQUES CARTIER.....	John M. Clarke.
16 —	III. LE CENTURION ET SES CRITIQUES.....	A.-B. Routhier.
25 —	IV. L'ÉGLISE ET L'ÉDUCATION.....	Philippe Perrier.
40 —	V. L'ŒUVRE POST-SCOLAIRE.....	Athénaïs Bibaud.
47 —	VI. CAUSERIE SCIENTIFIQUE.....	Joseph Schmitt.
55 —	VII. A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES.....	Thomas Chapais.
72 —	VIII. CHRONIQUE DES REVUES.....	Elie-J. Auclair.
92 —	IX. NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.....	* * *

PUBLICATION MENSUELLE

Dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, Canada

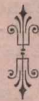
REVUE CANADIENNE

PARAISSANT CHAQUE MOIS

Formant à la fin de
l'année deux volumes.

POUR LA REDACTION :

471, rue Lagauchetière, Ouest
MONTRÉAL



POUR L'ADMINISTRATION :

471, rue Lagauchetière, Ouest
MONTRÉAL

46e ANNÉE 1910

CANADA ET ETATS-UNIS	- - - -	\$3.00
FRANCE ET UNION POSTALE	- - - -	18 frs.
ANGLETERRE	- - - -	15 shellings

Prix de la Livraison 25 cts. Union Postale 1.50 frs.

Les abonnements sont pris à l'année jusqu'à révocation formelle faite par le souscripteur (1). — Les abonnements datent du 1er janvier. — Tout souscripteur qui n'a pas formellement renoncé à son abonnement avant le 15 décembre, est considéré comme acceptant un nouvel abonnement pour l'année suivante.

Il sera rendu compte dans le Bulletin bibliographique, de toutes les publications dont on nous fera parvenir deux exemplaires.

(1) Nos lecteurs sont instamment priés de remarquer que, pour cesser de recevoir la REVUE CANADIENNE, il faut donner avis de son désir, *verbalement ou par écrit*, avant le 15 décembre. Il ne suffit pas, pour se désabonner, de refuser un numéro qui arrive par la poste. Les numéros ainsi refusés sont détruits par les autorités postales, suivant la loi qui régit maintenant les journaux et revues transmis par la malle. Et, comme la REVUE est imprimée par contrat à nombre égal chaque mois, la perte d'un numéro entraîne la perte de tous les numéros correspondants pendant l'année. Il serait injuste de s'attendre à ce que LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE subisse une perte causée par la négligence de l'abonné à se conformer aux conditions de cette publication.

BANQUE D'HOCHELAGA

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL

Capital autorisé, \$4,000,000 Capital payé, \$2,500,000 Fonds de réserve, \$2,300,000
Total de l'actif, au-delà de \$22,000,000

DIRECTEURS :

F.-X. ST-CHARLES, Ecr., Prés. R. BICKERDIKE, Ecr., M. P. Vice-Prés.
Hon. J.-D. ROLLAND, J.-A. VAILLANCOURT, Ecr. ALP. TURCOTTE, Ecr.,
E.-H. LEMAY, Ecr, J.-M. WILSON, Ecr.
M.-J.-A. PRENDERGAST, Gérant Général.
F.-G. LEDUC, Gérant.
E.-C. VIDRICAIRE, Assistant-Gérant.
O.-E. DORAIS, Inspecteur.

SUCCURSALES :

Avenue Mont-Royal, coin St-Denis, Montréal.	Laprairie, P. Q.
DeLorimier.	L'Assomption, P. Q.
Rue Ste-Catherine-Est, Montréal.	Louiseville, P. Q.
Rue Ste-Catherine-Centre, Montréal.	Québec, P. Q.
Rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.	St-Roch, Qué.
Hochelaga, Montréal.	Sorel, P. Q.
Maisonneuve.	Sherbrooke, P. Q.
St-Henri.	Saint-Boniface, Man.
Pointe St-Charles.	St-Hyacinthe, P. Q.
Ville St-Edouard.	St-Jacques, Comté Montcalm.
Ville St-Louis.	St-Jérôme, P. Q.
Verdun.	Saint-Pierre, Man.
Viauville.	Trois-Rivières, P. Q.
Ville Emard.	Valleyfield, P. Q.
Berthierville, P. Q.	Vankleek Hill, Ont.
Edmonton, Alberta.	Winnipeg, Man.
Farnham, P. Q.	" " Higgins Ave.
Joliette, P. Q.	

Département d'Epargne : Au Bureau Principal et aux Succursales.

Correspondants :

LONDRES, { Clydesdale Bank, Limited. ANG. { Crédit Lyonnais de Paris. { Crédit Industriel et Commercial. { Comptoir Nat. d'Escompte de Paris.	NEW YORK. { National Bank of North America. { National Park Bank. { National City Bank. { Importers & Traders Nat'l Bank. { Merchants National Bank. { M.M. Heidelback, Ickelheimer & Co. { Ladenburg, Thalmann & Co. { Kountze Brothers.
PARIS, { Crédit Lyonnais. FRANCE. { Comptoir Nat. d'Escompte de Paris. { Société Générale. { Crédit Industriel et Commercial.	BOSTON { National Shawmut Bank. { National Bank of Redemption. { International Trust Co.
BERLIN, ALLEMAGNE. Deutsche Bank.	PHILADELPHIA. { The Philadelphia Nat'l Bank. { The 4th Street Nat'l Bank.
BRUXELLES, BELGIQUE. Crédit Lyonnais.	CHICAGO. { National Live Stock Bank. { Illinois Trust and Savings Bank.
VIENNE, AUTRICHE. Banq. I. R. P. des Pays Autrichiens.	
ROTTERDAM, HOLLANDE. Banque de Rotterdam.	

La Banque d'Hochelaga fait des perceptions dans tout le Canada, aux taux les plus bas. Elle ouvre aussi des crédits commerciaux et émet des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

4 JUIN

4 JUIN

PÈLERINAGE

ROME

LOURDES

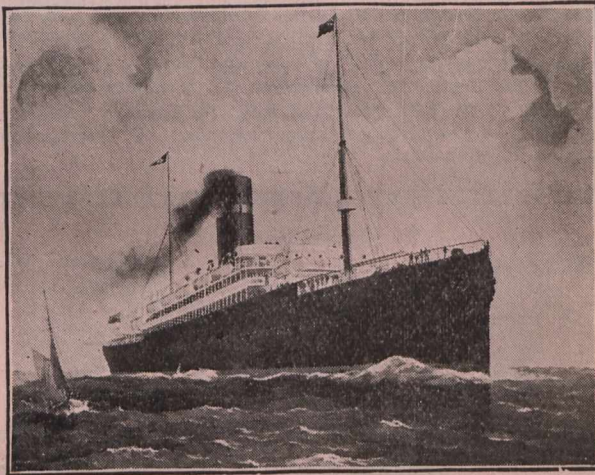
— ET —

DRAME DE LA PASSION

=====**OBERAMMERGAU**=====

Départ de Montréal, le 4 juin 1910

PRIX DU PASSAGE (tout compris) \$450.00



✦ **ITINERAIRE** ✦

Liverpool, Londres, Rouen, Paris, Poitiers, Bordeaux, *Lourdes*, Carcassonne, Marseille, Nîmes, Nice, Gênes, *Rome*, Naples (facultatif), Venise, Padoue, Innsbruck, Munich, *Oberammergau*, Châtes du Rhin, Zurich, Lucerne, Interlaken, Berne, Paris.

L. J. RIVET, directeur du pèlerinage

AGENT DE LA

WHITE STAR DOMINION LINE

13, Boulevard Saint-Laurent, MONTREAL

Tél. Bell Main 4097.....

Capital autorisé : \$2,000,000

Capital payé : \$1,000,000

Réserve et Surplus : \$310,277

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en 1900

39 Succursales dans la Province de Québec et 2 dans le Nouveau-Brunswick

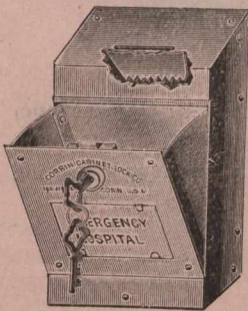
Bureau des Directeurs : *Président*, M. H. LAPORTE, de la Maison Laporte, Martin & Cie, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien ; *Vice-président*, M. W. F. CARSLY, de la Maison S. Carsley & Co. ; Hon. Louis BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture ; M. G. M. BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Ry. Co." ; M. Alphonse RACINE, de la Maison Alphonse Racine & Cie ; Dr E. LACHAPPELLE, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien ; M. Tancrede BIENVENU, directeur, gérant-général.

Bureau de Contrôle : *Président*, Hon. Sir Alex. LACOSTE ; *vice-président*, M. A. S. HAMELIN, auditeur ; Hon. Sir Lomer GOUIN ; M. Tancrede BIENVENU, gérant-général ; A. S. HAMELIN, auditeur ; J. W. L. FORGET, inspecteur.

INFORMATIONS. — *Avantages spéciaux de notre département d'épargne.* — 1o Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir TROIS p. c. d'intérêt payable semi-annuellement, les 30 juin et 31 décembre de chaque année ; 2o Vous pouvez aussi déposer votre argent sur CERTIFICATS DE DEPOTS SPECIAUX, payables à huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3½ p. c. l'an, suivant termes, savoir : Trois mois, 3 p. c. Six mois 3½ p. c. Douze mois, 3½ p. c. Ces certificats ne sont émis toutefois que pour une somme de \$500 et plus.

Bureau-Chef . . . 7 et 9, Place d'Armes
TANCREDE BIENVENU, gérant-général . . . M. LAROSE, gérant.

408, rue Rachel Est, C. A. Roy ; 103, rue Roy, A. Larose ; 742, rue Ontario-Est, G. Boileau ; 848, rue Notre-Dame, succursale Ouest, E. Prud'homme ; 972, rue Beaubien, Geo. L. Marsolais.



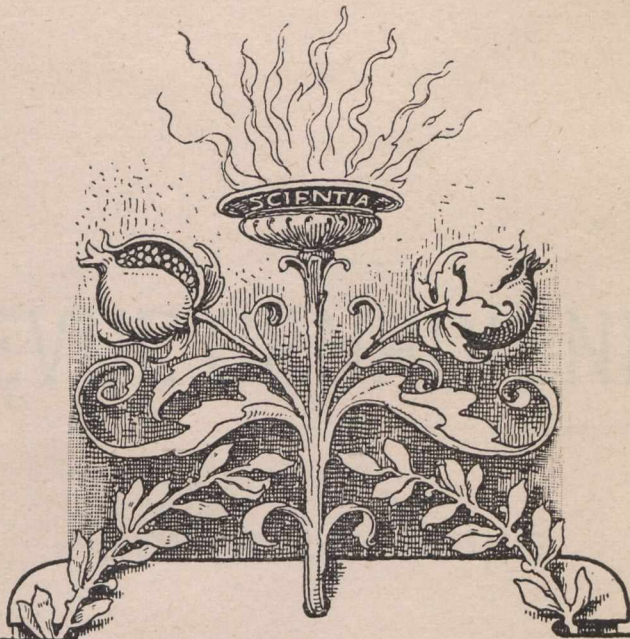
QUINCAILLERIE GENERALE

Troncs en acier, pour Eglises, pour Hôpitaux, Etc.
PRIX \$1.25

Serrures de sûreté inrochetables, de tous genres et pour tout usages.
Filtres à l'eau à l'épreuve des germes, s'adaptant au robinet, aussi filtres de table de toutes grandeurs.

L. J. A. SURVEYER

Importateur de Ferronnerie
52, Boulevard Saint-Laurent, - Montréal



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE
VOLUME V

1910

JANVIER — JUIN



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME V

1910



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, Canada

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

TOME

1910

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE

1910

SYMBOLE

Ego sum via, veritas et vita.

La vie autour de nous, est pleine de mystère ;
L'être reste un problème où l'homme se confond.
Parfois l'esprit découvre un abîme profond,
Où le sens routinier cheminait, terre-à-terre.

Comme une obscure énigme, un symbole est au fond
Des mots, mais amoindri par l'usage adultère ;
D'essences et de lois que la pensée altère
Se forment des savoirs, et d'autres se défont...

Pèlerins d'un jour bref, laissons, dans les ténèbres,
Le doute amonceler ses décombres funèbres,
Et guidés par la Foi, cherchons la vérité.

Si l'espoir, dans nos cœurs, brûlait l'humaine argile,
Nous verrions, sur la Croix que scelle l'Évangile,
Toute sagesse enclose en ce nom : Charité.

Fr. Valentin-M. BRETON.

Un médaillon de Jacques Cartier

COMME entrée en matière au sujet que nous voulons traiter dans cet article, il serait utile de faire l'énumération des portraits connus du fameux navigateur et découvreur de la Nouvelle-France, Jacques Cartier. Quelques-uns de ces portraits sont généralement considérés comme authentiques.

Le plus connu est un portrait à l'huile, par Riss, qui se trouve à l'hôtel-de-ville de Saint-Malo, la ville natale de Jacques Cartier. Cette œuvre a été reproduite sous différentes formes, et la meilleure copie de ce tableau est probablement celle que Parkman en a faite directement de l'original (*Pioneers of France in the New World* 1899). D'après Parkman, c'est en 1839 que ce portrait fut exécuté. Sans doute, la plupart d'entre nous connaissent ce portrait du capitaine, en demi-grandeur, le bras gauche reposant sur le plat-bord de sa caravelle, la main soutenant un jeune menton barbu, la tête coiffée d'un bonnet breton capitonné, la robe flottante, serrée à la taille et ceinte d'une épée ou d'une rapière, le regard pénétrant fixé attentivement sur l'immensité des mers inexplorées, la main droite ouverte et fortement appuyée sur la hanche. C'est ce portrait que l'artiste canadien Hamel a reproduit, tout en donnant à la physionomie du sujet des caractères quelque peu différents, et c'est le portrait de Hamel, dont on s'est le plus servi pour illustrer les livres anglais traitant de l'occupation française. Dans l'édition Tross de la *Relation Originale* du premier voyage ⁽¹⁾ de 1534, la

⁽¹⁾ *Relation Originale du Voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534* : H. Michelant et A. Ramé. Paris, Librairie Tross, 1867.

tête de ce portrait est reproduite en médaillon sur la page-titre ; mais la pose en a été renversée et changée, ce qui lui donne une expression d'une conception moins vigoureuse que celle de l'original. Aussi, si ce n'était que l'éditeur affirme lui-même positivement avoir copié le portrait de Saint-Malo, on douterait que les deux dessins représentent le même homme. Celui de Saint-Malo a une barbe plus abondante aux joues et au menton, et une expression dans le regard plus intense et plus pénétrante, qu'Hamel a marquée d'une fixité plus morne. Cartier avait 43 ans quand il fit son premier voyage à la Nouvelle-France, et ces deux portraits représentent bien un homme avec toute sa barbe, d'à peu près cet âge.

Un autre portrait est reproduit en médaillon dans la *Note sur le Manoir de Jacques Cartier*, par Ramé, Edition Tross, 1867, publié avec la *Relation Originale* dont il est parlé plus haut. C'est le visage d'un homme plus âgé et plus fortement barbu, dont les soixante ans bien sonnés ont blanchi les cheveux. On dit dans l'édition Tross que cette gravure se trouve dans la Section des Estampes de la Bibliothèque Nationale. Mais je dois à l'obligeance de M. de la Roncière qui appartient à cette Section, de savoir que cette gravure ne se trouve pas dans la collection. Plusieurs écrivains se demandent d'ailleurs si elle a jamais voulu représenter Cartier.

M. de la Roncière a aussi attiré mon attention sur la carte de de l'Amérique du Nord par Vallard, faite vers 1543 ou peu après, sur laquelle se trouvent plusieurs groupes de personnages, supposés représenter le débarquement de Cartier et de son équipage parmi les Indiens de Gaspé. Cette carte a été reproduite dans le livre de J. G. Kohl, *History of the Discovery of Maine* (1869). Quoique ces figures embellissent la carte d'une manière curieuse et intéressante, elles sont néanmoins toutes de convention, et plutôt comparables aux monstres bizarres qui ornent les mers et les terres des anciennes cartes géographiques. Il me semble évident que l'opinion que M. H. P. Biggar m'a exprimée si aimablement, donne la vraie explication

de cette gravure. " Il est toujours très douteux, dit-il, qu'aucune des figures du groupe français de cette carte puisse être considérée comme représentant vraisemblablement Jacques Cartier. Ce sont certainement les gens de Jacques Cartier, mais nous n'avons aucune preuve qu'il soit parmi eux ". Le Dr Kohl leur a donné une autre interprétation, il pense qu'elles devaient représenter l'occupation de Québec par Roberval.

* * *

A l'embouchure du Saint-Laurent, exactement au point de la rive sud, ce point que les navigateurs de plusieurs générations ont considéré, et que les usages maritimes d'aujourd'hui considèrent comme l'endroit où finit le fleuve et où commence le golfe, est situé le Cap-des-Rosiers. Il est formé par des débris redoutables de rochers noirs, taillés en terrasse par les vagues d'une mer plus ancienne, et qui projettent bien avant dans les eaux un bec menaçant. Celui-ci affronte sans cesse les nombreuses tempêtes qui se déchainent le plus souvent du nord-ouest, par-dessus le fleuve, large ici de plus de cent milles. Plus loin, vers le golfe, se trouve une petite anse avec un rivage de pêche, ensuite les falaises de pierres calcaires s'élèvent tout-à-coup, hautes et à pic, en escarpements majestueux le long des rochers Bon-Ami vers l'est jusqu'au cap Gaspé, le point plus avancé de cette côte. Derrière, dominant les pentes grises et dénudées du puissant Mont Saint-Alban, abrupt et inaccessible, dont le sommet est couronné d'épinettes et de sapins d'une verdure perpétuelle. Le Cap-des-Rosiers repose du côté nord de la côte de l'Atlantique, dans un endroit d'un charme sans pareil. Le massif de montagnes s'étend à six milles en arrière jusqu'au point où la terre finit, et n'a à certains endroits qu'un demi-mille de large. C'est une simple chaîne du système des monts Appalaches, coupée verticalement en deux. Une moitié, du côté nord, a été rongée par l'éternel océan, l'autre descend en

pentés plus douces vers les eaux de la baie de Gaspé, et sur ses flancs inclinés, comme le long de ses plages, la vie se déroule sous les aspects les plus doux et les plus primitifs. Le Cap-des-Rosiers a été depuis les temps les plus reculés une terrible menace ainsi qu'un obstacle désastreux à la navigation sur le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent. Si les renseignements précis manquent, la tradition a néanmoins conservé pour les populations de cette contrée le souvenir de plus d'un bâtiment perdu sur ses rochers. En effet, pour les hardis colonisateurs de cette côte, un naufrage était souvent une bonne aubaine. S'il faut en croire de vieilles légendes, les anciens colons de l'endroit aussi bien que ceux de l'île d'Anticosti, située plus au large dans l'embouchure du fleuve, ne furent pas toujours à l'abri du soupçon d'avoir provoqué ces désastres ?

Quand on traverse cette petite péninsule de Gaspé, qui s'étend vers le golfe comme l'index indicateur d'une main et se trouve être la pointe la plus orientale des monts Appalaches, la seule route qui conduise au Cap-des-Rosiers part des eaux de la baie de Gaspé à Grande-Grève, atteint bientôt le sommet de la montagne, et de là descend vers l'anse du cap, sous un angle si obtus que cela dépasse toute imagination. Jusqu'à l'automne de 1908, la première maison de pêcheurs que le voyageur rencontrait au bas de cette déclivité impraticable, qu'on appelle la route, était située sous les contreforts les plus bas de la longue falaise et elle était occupée par le propriétaire, un nommé Smith, anglais de nom, mais français de langue et de coutumes. Cette maison appartenait à la famille Smith depuis soixante ans, et longtemps avant cela elle avait appartenu à James Eves. Combien de générations l'ont occupée ? Il m'a été impossible de le découvrir. M. A.-W. Dolbel, dont les études sur ces côtes remontent à près de cinquante ans, m'a affirmé que la maison Smith était la plus ancienne de la colonie. Elle était même si vieille que les ravages du temps en avaient fait un abri des plus précaires, et son propriétaire de 1908, Marcell Smith, décida de la démolir et de la rebâtir à nouveau.

En démolissant la vieille maison, Smith découvrit une fausse fenêtre, que ni lui ni ses prédécesseurs ne connaissaient. Cette ouverture avait été recouverte à l'extérieur et scellée à l'intérieur. Là, entre deux murs, où il était resté caché depuis un nombre inconnu de générations, se trouvait le médaillon qui fait le sujet de cet article. L'ayant découvert, M. Marciel Smith, le porta au magasin de la *William Fruing Company*, un des plus anciens établissements de pêche de Gaspé, non loin de là, et M. Jean Lemasurier, de Jersey, l'intelligent représentant de la compagnie au Cap-des-Rosiers, s'en rendit possesseur. Ces messieurs qui sont mes amis, avec une prévenance pleine d'égards, mirent l'objet de côté jusqu'au moment de ma prochaine visite, et c'est ainsi que j'en devins l'heureux possesseur (1).

* * *

C'est un grand médaillon de bois, de vingt pouces de diamètre, portant en relief le portrait d'un homme d'âge moyen, avec toute sa barbe, la tête couverte d'un chapeau à houpe ou bonnet, et vêtu d'une jaquette boutonnée haut autour d'un cou vigoureux, et d'un surtout avec collet. La sculpture est recouverte de plusieurs couchés de couleur et aux endroits où ces enduits se sont effrités, on peut apercevoir des couches successives de rouge, de noir, de jaune et de bleu. Le centre est d'un rouge d'ocre entouré d'un bord jaune, excepté l'endroit où le buste ressort en haut et en bas. Au dos du médaillon, resté sans peinture et bruni par les intempéries, est profondément sculptée la date 1704, et au-dessous de la date, les initiales J. C. Ces chiffres et ces lettres ont subi les mêmes ravages du temps que tout le reste de la surface sans peinture, et datent sans aucun doute de la même époque.

(1) L'auteur de cet article, M. John M. Clarke, est conservateur du musée d'Albany. Ses amis le connaissent pour un chercheur intelligent et avisé. Les lecteurs de notre *Revue Canadienne* lui seront reconnaissants de leur avoir communiqué l'intéressante primeur que constitue son article. *La Rédaction.*



MÉDAILLON EN BOIS DE 1704

(Trouvé au Cap-des-Rosiers, Canada, novembre 1908)

qu'on croit représenter Jacques Cartier

Propriété de John M. Clarke, Albany, N. Y.

Devant cet intéressant objet, deux questions se posent :

1o Qu'est-ce que c'est ?

2o Quelle preuve a-t-on qu'il représente Cartier ?

Parmi les gens de mer qui l'ont vu, il n'y a aucun doute sur le premier point. Trop de bâtiments ont échoué sur le cap et dans l'anse des Rosiers pour qu'on n'ait pas tout de suite l'assurance que c'est là une épave de quelque vaisseau qui s'est perdu corps et biens dans cet endroit fatal à la navigation. Sur cette côte, les goëlettes et les barques du commencement du XVII^e siècle étaient pour la plupart montées de pêcheurs bretons et normands et c'était alors, comme ce le fut du reste plus tard encore, la coutume d'orner les bateaux, à l'avant de poulaines sculptées et à l'arrière d'écussons. Il n'y a guère, dans tout Gaspé, un seul établissement de pêche, qui n'exhibe quelque part, dans ses bâtiments, une poulaine ou une plaque portant le nom de quelque navire, perdu à une époque plus récente que celle-ci.

De gros clous de fer battu, fortement tordus, apparaissant au dos de ce médaillon, montrent qu'il fut violemment arraché de son point d'attache. La surface d'où la couleur a été enlevée vers le haut et les fibres éraillées du bois indiquent clairement combien le ressac de la mer l'a battu contre les cailloux de la plage. C'était évidemment un écusson cloué à l'arrière de quelque goëlette bretonne.

Quant à l'identité du portrait, les majuscules J. C. qui se trouvent au dos du médaillon doivent, je pense, étant données les circonstances, être vraisemblablement regardées comme l'indice des intentions du sculpteur. Il est facile de prétendre qu'elles puissent avoir d'autres significations, comme par exemple être les initiales du sculpteur lui-même. Mais il nous semble à première vue qu'elles sont la preuve de l'intention de représenter Cartier, et qu'elles sont la réalisation de cette même intention qui d'après le jugement de l'ouvrier n'avait besoin d'aucune autre explication que

celle que les initiales lui accordaient. Nous ne devons pas oublier que le nom de Cartier, la renommée de ses actions et sans doute ses traits, tels qu'on les connaissait alors, étaient le patrimoine commun de tous les marins bretons et les remplissaient d'orgueil. Les constructeurs de vaisseaux de ce temps et de ce pays le connaissaient et le révéraient. Ce Breton avait découvert un monde nouveau et en avait pris possession au nom de son souverain. Il avait rempli sa mission avec gloire et honneur. Probablement le vaisseau, dont cet écusson ornait l'arrière, portait son nom et peut-être avait-il fait voile de son port d'attache, car les malouins ne cessèrent jamais de fréquenter cette côte pendant tout le temps que dura la prépondérance de la France.

* * *

Il faut ajouter que cette œuvre est un admirable échantillon de sculpture sur bois. Les différentes couches de peinture, qui la recouvrent, ont aidé à effacer et à adoucir quelques-uns des traits originaux et peut-être en ont-elles atténué la force, mais sans rien enlever de leur vigueur.

Elle se prête à l'analyse. Le portrait à l'huile de Saint-Malo et celui plus récent de Hamel portent tous deux le léger bonnet milanais, mou, à calotte basse, avec les bords relevés. Ce fut là le chapeau à la mode durant le XVI^e et le XVII^e siècles ; on l'ornait de diverses manières. Mais c'était le chapeau des gentilshommes des châteaux, non le couvre-chef d'un marin. Cartier était franc-tenancier, sieur du Manoir de Limoilou, et comme tel ce chapeau était approprié à sa position sociale. Mais celle-ci ne lui fut acquise qu'après ses voyages, quand la faveur de son souverain le récompensa. Cette fragile coiffure n'était pas de mise, en service, sous les ordres de l'amiral Chabot, ni capable de résister aux coups de vent de l'Atlantique du nord et du golfe Saint-Laurent. Il est peu vrai-

semblable que ces fraises délicates, empesées au cou et aux poignets, et ce long pourpoint sans manche, serré au corps, dont les portraits de Saint-Malo et de Hamel le revêtent pour qu'il soit à la mode de l'époque, aient jamais été le costume d'un pilote et d'un capitaine de vaisseau du XVII^e siècle. On ne voyage pas encore de nos jours en costume de cérémonie sur le terrible golfe Saint-Laurent et les patrons des barques du XVII^e siècle s'en allaient plutôt équipés pour un dur travail. Un bonnet épais, à bandeaux serrants, une jaquette boutonnée haut dans le cou, et un lourd surtout : tel était le costume approprié du marin d'alors, c'est au moins ce que l'histoire du temps nous rapporte. D'autres artistes d'ailleurs ont conçu Cartier comme ce médaillon nous le montre, c'est-à-dire de profil ainsi qu'on le représentait souvent.

Ajoutons qu'il y a une ressemblance qu'on ne peut pas nier entre ce portrait et ceux que nous connaissons déjà, quant à la coupe de la figure et de la barbe, et au contour de la physionomie. Cependant ses traits comparés avec ceux des portraits de Saint-Malo et de Hamel sont ceux d'un homme plus âgé, et sur qui la vie au dehors a laissé des traces plus profondes. Il y a même un détail de ressemblance qui fait penser que ces deux conceptions ont une origine commune. Dans le portrait de Hamel il n'y a pas de poils de barbe devant l'oreille ; il n'y en a pas non plus dans le médaillon du Cap-des-Rosiers. C'est là peut-être l'indication d'une particularité du visage d'un même individu.

Je suis disposé à croire que toute preuve, intrinsèque ou extrinsèque, que l'on peut tirer de cet intéressant objet justifie l'opinion que cette figure veut représenter Cartier. C'en est la conception rude, mais authentique, que la tradition avait laissée dans l'esprit de ses compatriotes, et particulièrement dans celui de l'artiste de 1704 qui sculpta cette œuvre. Et il ressort de plus de toutes ces preuves, que c'est là le premier essai tenté pour reproduire les traits de l'explorateur. Il date d'au moins 205 ans !

Il est enfin intéressant de noter que cette relique a été trouvée juste sur la route des voyages de Cartier ! Ce fut au tournant du cap de Gaspé, à six milles plus loin, en remontant la baie de Gaspé, que Jacques Cartier atterrit, dans un endroit situé presque au fond de la baie (à *Beach*), y planta la croix et les lys de France avec la devise *Vive le Roy de France*, et prit possession du sol au nom de son souverain. Il n'alla pas à son premier voyage si loin que le Cap-des-Rosiers, et cependant il n'a pu manquer, en sortant de la baie de Gaspé et en traversant le Saint-Laurent, d'en apercevoir la pointe avancée. A ses second et troisième voyages, en route pour Hochelaga, il passa par là.

Dans la lumière qui entoure si brillamment Champlain, organisateur du gouvernement de la Nouvelle-France, la renommée et les services du grand capitaine qui, avec un zèle si infatigable au service du roi, explora par deux fois le fleuve Saint-Laurent, après avoir la première fois découvert la côte de Gaspé, sont quelque peu restés à l'arrière plan ; mais ceux qui aujourd'hui doivent leur allégeance au marin de Saint-Malo feraient bien de placer sur ce point culminant de la péninsule de Gaspé, qui s'avance au loin dans le golfe, et que doivent apercevoir tous les vaisseaux qui remontent le grand fleuve, quelque monument imposant, digne de celui qui découvrit le Canada.

John M. CLARKE.

Albany, N. Y.

Le Centurion et ses critiques

BOILEAU, s'adressant aux écrivains de son temps leur disait :
Faites-vous des amis prompts à vous censurer.

J'ai voulu suivre ce conseil, et j'ai choisi mes amis parmi les *princes* et les *rois*. Ce choix était mauvais : les princes et les rois sont trop difficiles à contenter.

Ils sont deux, M. T.-E. Prince et M. l'abbé Camille Roy. La critique du premier, qui reproche au Centurion de manquer de *couleur locale* est elle-même très incolore, hésitante et incertaine.

Ainsi, dans son opinion, j'ai *le tort peut-être* de venir après les évangélistes. Si c'est un tort, je le partage avec des milliers d'écrivains qui ont écrit sur Jésus-Christ ; mais s'il n'y a plus rien à dire sur l'Homme-Dieu après les évangélistes, il faut jeter au feu tous les ouvrages des Pères de l'Eglise et bien d'autres.

A mon avis, ce n'est pas un tort, mais un grand avantage de venir après les évangélistes, quand on conforme ses écrits aux leurs et surtout quand on écrit pour les faire lire.

Or M. Prince dit lui-même que " ce qui plait dans mon livre c'est le soin que j'ai pris de plier rigoureusement la fiction au sens évangélique ".

Mais je reconnais que pour des écrivains qui, comme Montlaur et Wallace, publient des légendes sur Jésus-Christ sans tenir assez compte des Evangiles, c'est un grand tort de venir après les évangélistes.

Autre *peut-être* de M. Prince. " Je me demande, dit-il, *sans y avoir peut-être pensé assez longuement*, si la figure du monde anti-

que est suffisamment mise en relief, soit dans Onkelos, soit dans Caius, soit dans Camilla. L'écrivain a-t-il créé des types ? Qu'a-t-il fait d'Athènes et de Rome ? Autant de questions qu'au surplus je ne fais que poser, en attendant que la critique vienne mettre au point et le Centurion et mon article ”.

Peut-être mon critique aurait-il mieux fait de penser plus longuement à ces questions-là, avant de les poser. *Peut-être* qu'à force d'y penser il aurait compris que je n'ai pas voulu écrire une histoire universelle, et qu'Athènes ne peut guère occuper une grande place dans un ouvrage sur le Messie. *Peut-être* enfin, aurait-il mieux fait d'attendre que la critique vienne. Il savait bien qu'elle viendrait. Il la voyait venir, et il était convaincu qu'elle allait nous mettre au point tous les deux. Ses questions pouvaient bien être ajournées.

Elle est venue, en effet, la critique, et elle n'est pas incolore celle-là, ni hésitante. Elle est tellement chargée de couleur locale qu'elle est parfois sévère comme les corridors du Séminaire, et qu'on y sent le professeur armé de sa fêrule et de son crayon. Oh ! l'impitoyable crayon, toujours prêt à s'abattre sur les pages de mon pauvre Centurion, pendant que le maître consultait ses dictionnaires sur la langue concrète et sur la langue abstraite, ses traités de littérature sur la couleur locale, son Baedeker sur les origines de Castellamare !

Nous aurions grande envie de nous amuser ; mais soyons sérieux. L'étude que M. l'abbé Roy a consacrée au Centurion est elle-même sérieuse, très littéraire, très soignée ; et si elle contient plusieurs pages de critique, elle contient aussi quelques pages d'éloges.

J'ose dire pourtant que je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

I

Le principal défaut que mes deux amis reprochent au Centurion, c'est de manquer de couleur locale. Mais on peut manquer de couleur locale dans les choses mêmes que l'on raconte, et dans les mots que l'on emploie pour les raconter.

Est-ce la couleur locale dans les choses qui manque au Centurion ? Certainement non. Car il est tout rempli, trop rempli même, pense M. l'abbé Roy, des choses, des événements, des faits, des discussions religieuses et des luttes des temps messianiques.

C'est donc l'absence de couleur locale dans les mots que l'on me reproche, et M. l'abbé Roy s'en explique très clairement. Dans ce livre qui nous reporte à vingt siècles en arrière, il veut que " les choses soient racontées et décrites avec les mots, les expressions qui les font à la fois, pour le lecteur, vieilles et nouvelles, avec le tour de phrase qui pose sur chaque objet la teinte, la nuance et aussi la poussière ou le parfum antique ".

Certes, voilà un précepte d'observance difficile ; et je crois que M. l'abbé Roy lui-même serait incapable de poser sur un objet, au moyen d'un tour de phrase, une poussière de vingt siècles, ou un parfum du même âge — d'autant plus que les vieilles villes d'Orient exhalent des odeurs fétides qu'il serait bien difficile d'aromatiser.

Je suis bien d'avis qu'il faut observer la règle de la couleur locale dans les choses. Mais la couleur locale dans les mots, qui relève de la doctrine réaliste et naturaliste, ne me paraît pas du tout désirable en belle et saine littérature ; et ce sont les écrivains qui l'ont pratiquée qui m'en ont dégouté.

M. l'abbé Roy admet que Brunetière s'en est moqué. Mais il n'est pas le seul. Louis Veillot a-t-il assez ridiculisé ces critiques, passionnés de couleur locale, qui blâment sévèrement Racine de l'avoir complètement négligée. Jules Janin était au nombre de ceux-

là, il disait : " Racine est trop français. Sous des noms grecs il nous montre des personnages français, des cœurs faits comme les nôtres, des sentiments que nous avons tous. Cela n'a pas le sens commun ". Veuillot rageait. " Quel cuistre ! disait-il du critique. Comment pourrait-il comprendre un si noble poète ! "

Jules Lemaitre aussi a défendu Racine contre la critique de son temps qui le condamnait parce que " ses Grecs, ses Romains et ses Turcs ressemblaient à des courtisans français " ; et il soutient que " Racine concevait très bien les différences des époques, des milieux, des civilisations, qu'il avait aussi bien que nous la notion de la couleur historique, et même de ce que l'on a appelé la couleur locale ", mais que " sciemment et de propos délibéré " il a rapproché de nous ses personnages, et les a fait parler comme nous, quand nous parlons très bien. " Vous vous rappelez, ajoute-t-il, que Leconte de Lisle, traduisant Eschyle, ne le trouve pas assez sauvage, et, pour nous étonner, rend l'Orestie plus atroce qu'elle n'est dans le texte grec. La couleur locale, il en remet ! — Racine pense, tout au contraire, qu'il importe à notre plaisir que nous ayons le plus possible de pensées, de sentiments et de façons d'être en commun avec ces personnages que leur nom et leur légende placent si loin de nous. Il les tire donc à nous discrètement. Et je crois qu'il a raison. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il ne le fait pas par ignorance, comme des ignorants l'ont cru ; et son procédé n'est pas moins réfléchi et voulu que l'artifice opposé du Parnassien solennel et naïf " (*Leconte de Lisle*).

A son tour, Barbey d'Aurevilly s'est cruellement moqué de ces écrivains qui ont recours aux procédés de couleur locale pour paraître Anciens, Orientaux, Indiens ; et il les compare à M. Jourdain jouant le rôle de mamamouchi. " Triste et impuissante mascarade ! " s'écrie-t-il. Ailleurs il les appelle des costumiers poétiques, et il s'acharne sur les *Poèmes Barbares* de Leconte de Lisle. Il a certainement raison. Car on peut très bien reconnaître que les vers

de ce poète sont bien faits, et soutenir en même temps que la couleur locale dont ils sont surchargés les rend aussi illisibles qu'ils sont barbares.

Mais, si j'ai bien compris M. l'abbé Roy, c'est le roman Carthaginois de Flaubert, Salamambo, qui serait, dans son opinion, le modèle à imiter comme couleur locale.

Il est certain que le célèbre écrivain, qui n'a aucun souci de la morale ni de la religion (j'en avertis mes jeunes lecteurs) s'est donné un mal infini à la recherche de la couleur locale. Et comme Carthage et les Carthaginois n'existaient plus depuis bien des siècles, et n'avaient laissé aucuns documents où l'on pût retrouver leur couleur locale, il fut obligé de l'inventer de toutes pièces. Ce fut le travail énorme de sa féconde imagination, qu'on admira pour son originalité, mais qui fait de son roman le plus ennuyeux que l'on puisse lire. Si vous avez du temps à perdre et du courage, lisez la description du *festin des mercenaires*, et vous m'en direz des nouvelles. Le menu, les tables, les convives, l'orgie et ses suites forment un ensemble qui peut être curieux, mais qui est nauséabond et invraisemblable.

Et pourtant, dira-t-on, Salamambo a eu du succès ? Hélas ! Oui, comme les romans de Zola, des Goncourt et des autres écrivains naturalistes. Salamambo a été loué de parti-pris par toute l'école réaliste, et par tous ceux qui aiment à voir le *sale en beau* comme a dit un poète. Mais en-dehors de cette école, ils sont nombreux les critiques qui se sont cruellement moqués de Salamambo. Léon Gautier et Armand de Pontmartin, entre autres, se sont fait un devoir de montrer tout ce qu'il y a de lourd, de fatigant et de faux dans la couleur locale, telle que Flaubert, Théophile Gautier, Zola et plusieurs autres l'ont pratiquée.

Laissez-moi vous citer quelques lignes seulement de M. de Pontmartin :

“ La première sensation que l'on éprouve en lisant Salamambo,

c'est l'étonnement ; la seconde, c'est l'éblouissement ; la troisième, c'est l'ahurissement ; la quatrième et dernière, c'est l'ennui. " Un ennui vaste, épais, tassé, touffu, cyclopéen, monumental, carré par la base, haut en couleur, rutilant, flamboyant, truculent, humide et numide, punique et unique, un ennui de la force de cinq mille Carthaginois massacrés par dix mille barbares, ou de vingt mille mercenaires, écrasés par trois cents éléphants. "

Et Léon Gautier, après avoir ridiculisé Salamambo, appelle la couleur locale la parodie de l'exactitude.

Veut-on connaître l'opinion de Taine, dont l'autorité est si grande comme critique ? Voici : " On a blâmé Racine d'avoir peint sous des noms anciens des courtisans de Louis XIV ; c'est là justement son mérite... Quand Shakespeare a voulu peindre César, Brutus, Ajax et Thersite, il en a fait des hommes du XVIe siècle... "

Cela me fait penser à *La Fille de Rolland*. Pourquoi est-elle une si admirable tragédie ? Parce que Charlemagne, Amoury, Berthe et Gérald parlent la belle langue poétique de la France au XIXe siècle. Si M. de Bornier s'était mis en tête de les faire parler comme on parlait en France à la fin du VIIIe siècle, il aurait été sifflé.

Et maintenant, si l'on veut absolument nous exhiber du bric-à-brac archéologique ; il faut au moins qu'il soit authentique. Or celui de Flaubert l'est-il ? Il faut être bien naïf pour y croire. Cette prétendue couleur locale est une duperie, et de pure invention. Où Flaubert a-t-il pu trouver cette peinture abracadabrante du *festin des mercenaires* ? A Carthage ? Mais il ne reste pas pierre sur pierre de l'ancienne rivale de Rome. Dans des documents historiques ? Il n'y en a pas qui justifient les descriptions de l'écrivain.

Si mes critiques prétendaient et prouvaient, histoire en mains, que mes personnages n'avaient pas et ne pouvaient pas avoir, au temps où ils vivaient, les idées, les sentiments et les passions que je leur prête, je dirais : voilà une critique sérieuse. Mais telle n'est

pas leur prétention. Au point de vue de la vérité historique des choses et des idées d'alors, des préjugés et des passions de mes personnages, ils ne trouvent rien à reprendre. C'est aux mots seulement qu'ils s'attaquent parce que ces mots n'ont pas la *teinte*, la *nuance*, la *poussière* antique !

Eh ! bien, cette critique est mesquine, et sans valeur, même au point de vue strictement littéraire. Je crois l'avoir suffisamment démontré, et je conclus par cette sentence d'Ernest Hello : " La déchéance de la critique consiste à ne s'attacher qu'aux mots, et non aux idées ".

Quand on a le beau talent de M. l'abbé Roy, il me semble qu'il serait mieux de l'employer à combattre les idées fausses si répandues dans le monde.

Je crois donc que j'ai bien fait de suivre le procédé que Jules Lemaître et Taine ont loué dans Racine, et de faire parler à mes personnages le langage de mes contemporains.

Tous, Romains, Grecs et Juifs expriment les idées, les doctrines, les sentiments et les passions de leur race et de leur temps ; mais je suis leur interprète, et je traduis leurs discours dans la langue de mes lecteurs, puisque c'est pour eux que j'écris.

II

On a fait un autre reproche au Centurion. Il n'est pas assez romanesque.

M. Prince n'y voit qu'une idylle " qui va au mariage comme le ruisseau va à la mer ". La comparaison est mauvaise. Le ruisseau se perd dans la mer ; et j'ai toujours cru que le mariage était plutôt un moyen de salut. Si M. Prince préfère les idylles qui ne vont pas jusqu'au mariage, il aurait dû goûter les trois autres idylles contenues dans le Centurion, et qui ne se perdent pas dans la mer conjugale.

M. l'abbé Roy a l'œil plus vif, et il a mieux vu le roman. Mais il en trouve le *tissu trop clair*. Je ne m'y suis pas assez risqué. C'est un fil léger qui disparaît trop souvent. Les amours du Centurion avec Camilla sont sacrifiées... Elles ne seraient qu'un flirt très ordinaire, si elles n'aboutissaient pas au mariage...

Tout cela est assez vrai. Caius et Camilla ne sont pas des foudres de sentiment, et leurs amours sont un peu sacrifiées. Elles le sont même tout à fait, au grand jour de la mort du Christ. Mais à qui sont-elles sacrifiées ? Au Messie qui est le principal personnage du livre. M. l'abbé Roy y voit-il du mal ? Oui l'intrigue romanesque dans le Centurion n'est qu'un fil léger, et c'est ce qu'elle devait être, parce que mes personnages gravitent autour de Jésus de Nazareth, mais ne doivent jamais le jeter dans l'ombre ni le faire oublier. Le roman est écrit en marge des Evangiles ; et ce voisinage ne permettait pas une trame compliquée d'amour et de passion. C'est ainsi qu'il a plu au R. P. Lalande, qui l'a comparé à un fil d'or faufile autour d'un voile de tabernacle.

Au fait, je ne m'explique pas que M. l'abbé Roy ait pu croire un instant que j'étais allé chercher mes personnages à vingt siècles en arrière, parmi les contemporains, amis et ennemis de Jésus-Christ, pour le plaisir d'écrire un roman d'amour comme *Quo Vadis*, ou un roman de mœurs locales comme *Salamambo*, ou un roman d'aventures et de sport, comme *Ben-Hur*. Mon but était tout autre, et M. l'abbé Roy ne pouvait pas l'ignorer, puisqu'il était clairement indiqué à la première page de mon livre.

Aussi, voyez comment il se juge lui-même en terminant :
" Au surplus, nous pouvons errer à notre tour, et il peut arriver, s'il s'agit surtout de la composition du roman, de la nature, et de la conduite de l'intrigue, que nous n'ayons pas tout à fait compris la pensée, le dessein de l'auteur. Nous aurions fait autrement que M. Routhier le Centurion ; mais M. Routhier a peut-être eu raison de faire ce qu'il a voulu faire. Les critiques les plus insup-

portables sont assurément ceux qui, au lieu de se placer au point de vue de l'auteur, demandent à celui-ci un livre tout autre que celui qu'il a souhaité écrire. Or, M. Routhier nous en avertit dès la première page de son roman : il a fait le Centurion pour nous "inspirer le désir et le goût de lire les Evangiles". C'est l'Evangile qu'il a "voulu" surtout poser devant ses lecteurs ; c'est l'Evangile qu'il leur présente ; il veut que les récits évangéliques s'impriment dans leur mémoire.—Cet Evangile, il n'a donc pas voulu le déformer, il n'a pas voulu le profaner en jetant sur ces pages divines le tissu trop doux d'une intrigue mondaine. Il n'a pas voulu surtout qu'aucune figure ne brillât dans ce livre d'un éclat plus séduisant que la figure du Maître et qu'en le lisant on s'attachât à d'autres personnes qu'à la sienne. M. Routhier a réalisé son dessein, il a produit l'impression qu'il voulait faire sur ses lecteurs et il a obtenu le succès qu'il souhaitait, et il faut l'en féliciter. Peu importe qu'il ait, sur la couverture du Centurion, promis un roman qu'il n'a pas tout à fait donné, et que ce roman soit si peu et presque pas romanesque : le sous-titre était là pour allécher le lecteur, et le lecteur n'en voudra jamais à M. Routhier de s'être si "joliment fait prendre."

On ne saurait mieux dire, Monsieur l'abbé, mais alors il nous semble qu'au lieu de maintenir votre critique pour avoir le plaisir de la contredire vous-même, il aurait été plus logique et plus juste de la supprimer.

A.-B. ROUTHIER.

L'Eglise et l'Education

A LA LUMIERE DE L'HISTOIRE ET DES PRINCIPES CHRETIENS

D'après Mgr Louis-Adolphe Paquet

Il y a plus d'un an, j'avais l'honneur de signaler ici le premier volume de Mgr Paquet sur les principes généraux du *Droit public de l'Eglise*. De toute mon âme je souhaitais voir nos classes dirigeantes, celles que Leplay appelle quelque part les "autorités sociales", se mettre à l'étude de ces graves problèmes qui ont pour objet la constitution de la cité terrestre et de la cité céleste, ou encore les relations normales ou accidentelles qui peuvent exister entre l'une et l'autre. L'admiration que j'éprouvais pour ce livre si riche de solide doctrine, j'aurais voulu la faire passer dans l'esprit et dans le cœur de mes lecteurs.

Après une étude attentive du nouveau volume de notre éminent théologien canadien *L'Eglise et l'Education*, je voudrais aujourd'hui essayer de faire l'analyse de ces pages que devraient méditer sérieusement tous ceux de nos compatriotes qui se piquent un peu de culture et veulent parler d'éducation. Quels sont d'ailleurs les hommes publics, orateurs ou publicistes, qui se taisent à ce sujet ? Ceux qui ont si facilement le sourire ou le sarcasme à la bouche quand on parle d'Eglise enseignante, auraient l'avantage d'apprendre dans ce livre de Mgr Paquet, qu'à travers les siècles obscurs, comme aux époques les plus brillantes, l'Eglise n'a jamais cessé de répandre sur le monde le bienfait de la lumière intellectuelle.

* * *

La trame des treize premiers chapitres est intéressante à suivre. En première ligne, l'auteur fait une étude comparée de la conception païenne et de la conception chrétienne de l'éducation. Le paganisme ne considérait l'homme qu'à un point de vue naturel et en rapport avec sa fin terrestre, si souvent ravalée au niveau des plus vils intérêts et des plus abjectes jouissances. L'Évangile, lui, a jeté sur le front de l'enfant comme un rayonnement inconnu. L'âme des petits est dès lors apparue grande, comme tout ce qui est immortel.

L'éducation chrétienne s'adresse aux plus nobles facultés, elle les élève vers la fin surnaturelle qui est le terme de cette vie (page 15). La Révélation commencée chez les Juifs trouve son couronnement dans les enseignements du Christ que l'Église conserve comme un dépôt précieux. Dès les premiers siècles (ceux qui précèdent le triomphe du christianisme dans l'empire romain) les fidèles, au témoignage de M. Paul Allard, si renseigné sur les origines chrétiennes, sont loin d'être privés du droit ou des moyens d'enseigner (page 22).

Le chapitre quatrième *L'Éducation et Julien l'Apostat* (page 30 et 31) est des plus instructifs. Le grand persécuteur est d'une astuce parfaite dans sa législation sur l'enseignement. Hélas ! l'histoire se répète, on est vite convaincu quand on considère en regard de sa tactique celle des sectaires modernes. Celle-ci comme celle-là procède de Satan, le menteur depuis le commencement. Notez ce qu'en dit Mgr Paquet :

Julien, pour motiver son injuste législation disait : Tous ceux qui font profession d'enseigner, devront désormais avoir l'âme imbue des seules doctrines qui sont conformes à "l'esprit public". Et qu'était-ce aux yeux de Julien, que "l'esprit public", sinon son esprit propre, l'esprit d'un empereur païen, l'esprit d'un gouvernement païen, que cet apostat cherchait à faire pénétrer et à faire triompher dans tout l'empire. Aujourd'hui pour chasser Dieu de l'école, pour ostraciser les congrégations religieuses, pour étouffer d'une main sournoise

la liberté d'enseignement, on en appelle aussi à "l'esprit public", on invoque la raison "d'ordre public", lequel, assure-t-on, réclame ces énergiques mesures ; en réalité, ce sont les idées d'un groupe de sectaires qu'on impose fallacieusement à toute une nation.

Je connais peu de parallèle qui soit plus intéressant que celui que l'auteur établit ainsi entre les persécuteurs de nos jours et l'Apostat qui voulut vaincre le Galiléen. Alors comme aujourd'hui, on trouvait dans l'Eglise des fervents des lettres et des sciences qui disaient avec saint Grégoire de Nazianze: "J'ai préféré et je préfère encore la science à toutes les richesses de ce monde ; je n'ai rien de plus cher après les biens du ciel et les espérances de l'éternité".

L'Eglise triompha de Julien l'Apostat. Elle put reprendre l'œuvre de progrès et de civilisation qu'elle avait si brillamment inaugurée au siècle des Pères de l'Eglise. Seule, elle continua de prendre en main la cause de l'éducation et de l'instruction et, pendant toute une longue période d'obscurité intellectuelle et de bouleversements sociaux, elle tint allumé le flambeau des lettres. Les écoles naissaient sous son impulsion généreuse : écoles presbytérales et paroissiales, écoles épiscopales et cathédrales, écoles monacales et claustrales (page 36). C'est ce qui a fait dire à Guizot, qui eut la franchise de tant de confessions sincères : " On peut le dire sans exagération, l'esprit humain proscrit et battu par la tourmente se réfugia dans l'asile des églises et des monastères, il embrassa en suppliant les autels pour vivre sous leur abri et à leur service, jusqu'à ce que des temps meilleurs lui permettent de reparaître dans le monde et de respirer en plein air " (page 41). L'on peut admirer tout à son aise dans le livre de Mgr Paquet comment ces " écoles épiscopales et monacales " furent des foyers ardents d'une activité remarquable.

Un homme allait surgir, homme de génie et de foi profonde, qui voulut être le Mécène de son époque. Il se garda bien d'oublier

que l'Église du Christ est la grande éducatrice du genre humain, et c'est à ses doctrines et à son influence qu'il voulut subordonner tout l'enseignement : le supérieur et le populaire. Charlemagne, en effet, n'hésita pas à appeler dans son royaume les pédagogues et les hommes de lettres. Voyez, par exemple, à la page 43—ces paroles qui nous ont fait penser à la société du *Parler français* de Québec ! : “ Avec une intelligence et une méthode dignes de la mission qui lui était confiée, Alcuin commença d'abord par purifier la langue des fautes grammaticales qui en déparaient la beauté ”. Que nos travailleurs intellectuels de la cité de Champlain ne se découragent donc pas, leur tâche est ardue, mais ils font une œuvre qui vivra, c'est notre ferme espoir.

Il est encore une autre leçon qui se dégage de ce chapitre sixième où il est question du mouvement scolaire sous Charlemagne. Mgr Paquet, après avoir énuméré les bienfaits dont les sciences et les lettres sont redevables à ce monarque, fait ressortir la différence qui existe entre cette imposante figure et celles de nos politiques modernes qui soufflettent l'Église ou la jettent dans les fers, tandis que le grand empereur considérait que l'Église et l'école — mais l'école soumise à l'Église — constituaient comme les principes vitaux des peuples et les éléments essentiels de la grandeur sociale (page 51).

L'auteur, continuant son étude, arrive au moyen âge et nous fait voir jusqu'où il a été calomnié et mal compris. Voici, à la page 61, une accusation souvent répétée chez nous. On feint de croire en certains milieux — et c'est une assertion qu'on trouve sur les lèvres de certains pédagogues, que, pour ma part, je voudrais mieux renseignés — on feint de croire que l'organisation primaire, en France, date de la Révolution et des gouvernements qui en ont professé les principes. On a fait cette trouvaille dans Michel Bréal et quelques autres, qui ne craignent pas de dire : “ La foi catholique a dominé pendant de longs siècles chez nous sans songer à fon-

der l'enseignement populaire ; cet enseignement est l'œuvre du protestantisme". — Les esprits qui ont un peu de probité n'ont qu'à lire le chapitre huitième du livre que nous analysons ; ils se convaincront facilement que l'école populaire est loin d'être une création moderne. L'Église a rendu des services inappréciables, en ces temps de rudesse inculte, à la cause de l'instruction et de la moralisation populaire. Mais on ne veut pas l'avouer ; car, c'est trop humiliant pour nos libres-penseurs de voir le clergé, le drapeau de la civilisation en main, marcher à la tête du mouvement artistique, scientifique et littéraire, et préparer à l'intelligence humaine de nouveaux et plus éclatants triomphes. Qu'ils en fassent pourtant leur deuil ! L'Église qui éleva et tint en quelque sorte sur ses genoux les générations rudes mais croyantes du moyen âge, ne se relâcha jamais de son zèle pour l'instruction. A la Renaissance et à la Réforme et jusqu'aux derniers jours de l'Ancien Régime, le clergé, tant séculier que régulier, a fait tous ses efforts pour réaliser les vœux des conciles et mettre en œuvre les prescriptions synodales des divers diocèses.

Le chapitre onzième n'est pas moins suggestif que les précédents. Nous sommes en 1789. Une transformation sociale se fait au nom de la liberté. Le monde entier en est ébranlé. La liberté d'enseignement est attaquée, au nom des immortels principes. Chose curieuse ! elle trouvera des défenseurs parmi ceux-là même que nos adversaires considèrent comme leurs *grands ancêtres*, mais dont ils s'éloignent de plus en plus quand ils prônent l'omnipotence de l'Etat. Je sou mets, par exemple, à certains esprits remuants, cette pensée de Condorcet : " La première condition de toute instruction étant de n'enseigner que des vérités, les établissements que la puissance publique y consacre doivent être aussi indépendants qu'il est possible de toute puissance politique " (page 117).

* * *

Mgr Paquet nous ayant fait parcourir le cours des âges, le flambeau de l'histoire en main, pour nous montrer le rôle glorieux joué par l'Eglise dans l'œuvre de l'éducation, arrive à la seconde partie de son ouvrage où il expose quels sont les principes sur lesquels se base et s'établit cette œuvre, et quelles sont les doctrines qu'elle oppose aux opinions fallacieuses de ses contradicteurs (page 158). Deux questions se présentent à l'esprit de l'auteur : — " A qui, d'après le droit chrétien, appartient l'œuvre nécessaire et fondamentale de l'éducation, et quel est, dans la réalisation multiforme de cette œuvre, le rôle véritable qui incombe soit aux parents, soit à l'Eglise, soit à la puissance civile ? — Quels sont, en outre, aux regards de l'enseignement catholique, les procédés et les moyens d'action les plus aptes à faire de l'enfant et du jeune homme, en même temps qu'un citoyen convenablement instruit, un chrétien ferme dans sa foi, de principes sûrs et de bonnes mœurs ? "

Il y a là tout un programme d'études, singulièrement compréhensif, et traité avec un scrupule d'orthodoxie qui touche l'âme profondément. N'allez pas croire pourtant que Mgr Paquet fasse fi des opinions qui ne sont pas les siennes. Intransigeant sur les principes comme l'Eglise elle-même, qu'il aime avec une sainte passion, il expose avec une grande sérénité les théories diverses laissées aux libres disputes des hommes, les discute avec loyauté, choisit celles qu'il croit les mieux fondées ; et, franchement, lors même qu'on ne partage pas son avis sur certains points, il faut reconnaître que ses jugements sont toujours sûrs, qu'ils s'appuient sur de solides raisons, puisées aux meilleures sources de l'érudition, de la philosophie naturelle et du sens commun.

Il n'y a guère de certitude que l'esprit humain, égaré par le préjugé ou dominé par la passion, n'ait dans son fol orgueil entrepris de battre en brèche. Voyez, en effet, comment les tenants de l'absolutisme et de l'omnipotence gouvernementale rêvent et revendiquent pour l'autorité civile le pouvoir d'établir, sous la forme

qu'elle estime la plus utile, le monopole scolaire ou ce qu'ils appellent la nationalisation de l'enseignement (page 167). Ils oublient une vérité importante, et Mgr Paquet a parfaitement raison d'insister pour la leur rappeler. La famille est une société que Dieu lui-même a établie, qui existe avant l'Etat et que l'homme n'a pas le droit de détruire. Quoiqu'en disent les Danton et les Bonaparte, les Jaurès et les Buisson, imbus des erreurs grossières du paganisme, la famille doit vivre dans l'Etat sans se confondre avec lui. C'est aux pères et aux mères que les enfants appartiennent. Ils sont l'os de leurs os et la chair de leur chair. Les parents, après avoir donné la vie du corps à leurs fils, ont le droit imprescriptible de les initier à la vie de l'âme. De tout temps, l'Eglise catholique, par l'organe de ses docteurs et de ses pontifes, a proclamé ce droit inaliénable, dont sont investis les parents, d'élever et d'instruire eux-mêmes leurs enfants. Ici, notre commentateur canadien des œuvres de saint-Thomas se sent à son aise pour développer cette thèse. Il invoque les raisons alléguées par l'Ange de l'Ecole. Il y a là (page 170) une magnifique réponse à ceux qui croient que l'enfant possède des droits qui peuvent prévaloir contre les droits de Dieu.

Si l'école est le prolongement de la famille, les maîtres et les maîtresses ne sont que ses auxiliaires, et ils n'enseignent que par une délégation reçue d'elle les enfants qui leur sont confiés (page 176). Cette conception entraîne pour les parents, avec le droit de nommer ou de choisir les maîtres, celui d'ériger et d'administrer les écoles où ces maîtres devront enseigner. Les chefs de famille ont donc un droit de surveillance et de contrôle qui constituent une de leurs attributions les plus importantes. " Contre ce droit — s'écriait naguère M. le comte de Mun — les sophismes des rhéteurs et les circulaires des ministres demeurent sans effet " (page 178). C'est un droit supérieur à toutes les lois humaines, et l'Eglise, d'accord avec la loi naturelle, l'a élevé à la hauteur d'un devoir. " Les parents — écrit Léon XIII — ne doivent pas croire qu'ils

pourront pourvoir à une bonne et honnête éducation de leurs enfants, ainsi qu'il est nécessaire, sans une très grande vigilance. Non seulement ils doivent fuir les écoles où à la science on mêle de parti pris l'erreur au sujet de la religion et où domine l'impiété, mais aussi celles dans lesquelles on ne donne aucune règle, aucun précepte de morale chrétienne, comme si c'était là chose inutile".

L'enfant, c'est le prolongement de la vie des parents, un rayonnement de leur nom, une transmission, et, si c'était possible, une perpétuation de leur esprit, de leur honneur, de leurs traditions, de leurs vertus. Si ces parents sont catholiques, ils veulent naturellement communiquer à leurs fils la vie précieuse de la grâce, les rendre participants de la vie divine, et c'est pourquoi ils les présentent à l'Eglise qui les fait enfants de Dieu. Mais alors l'Eglise, propagatrice de la foi et dispensatrice des trésors de la grâce divine, a la mission de jeter dans ces jeunes âmes des semences surnaturelles de vérité et de vertu. Elle revendique donc à bon droit sa part d'action dans l'œuvre de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse (page 181).

Avec quelle solidité de doctrine Mgr Paquet démontre alors que l'Eglise ne saurait rester étrangère à aucun mouvement de la pensée humaine, tout en faisant de l'instruction religieuse et de la formation des âmes l'objet préféré de son zèle (pages 184-185).

Déjà j'ai eu l'occasion de citer ce passage dans la livraison de mai de la *Revue*, je l'empruntais alors à la *Nouvelle-France*, qui eut l'honneur de publier en primeur toutes les pages du beau volume qui nous occupe. Aussi bien, je n'insisterai pas sur ce point. Disons tout simplement que l'Eglise, libre et autonome dans l'érection et le gouvernement des maisons d'éducation destinées à former des prêtres, doit l'être encore dans l'établissement et la direction de toute institution scolaire — primaire, secondaire ou supérieure — qu'il lui plait de créer pour instruire et former des chrétiens (page 188).

Cette doctrine, exposée par l'un des nôtres, nous console des inexactitudes qui se sont imprimées au pays dans ces derniers temps sur le même sujet. On a méconnu cette grande vérité. On est même tombé dans de véritables hérésies, en ne remarquant pas qu'on défendait la proposition suivante, condamnée par le *Syllabus* : " Toute la direction des écoles publiques dans lesquelles la jeunesse d'un Etat chrétien est élevée, si l'on en excepte seulement dans une certaine mesure les séminaires épiscopaux, peut et doit être attribuée à l'autorité civile, et cela de telle manière qu'il ne soit reconnu à aucune autre autorité le droit de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des études, dans la collation des grades, dans le choix ou l'approbation des maîtres ". La doctrine de l'Eglise est comme condensée (*a contrariis*) dans cette proposition condamnée, et on avait l'air de prendre cela pour du catholicisme trop intransigeant ou trop intégral.

Au surplus, même dans les écoles que d'autres mains que les siennes ont ouvertes, l'Eglise exerce un droit de répression et de contrôle sur toutes les branches de l'enseignement qui s'y donne, comme aussi sur tous les maîtres qui en sont chargés (page 192). Elle ne saurait rester indifférente au choix des livres. Dans les classes catholiques, à travers les textes et les commentaires, il doit s'exhaler un parfum de pureté morale et d'orthodoxie religieuse. C'est ce que demandait naguère le Souverain-Pontife dans son encyclique aux évêques canadiens : " La justice et la raison exigent que nos élèves trouvent dans les écoles, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, toute éducation ne peut être qu'absolument funeste. De là, la nécessité d'avoir des *maîtres catholiques*, des *livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques*, et enfin *la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique* ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent " (page 197).

* * *

Mais cet enfant, qui grandit ainsi sous la main protectrice de ses parents et sous la vigilance surnaturelle de l'Église, c'est un être social aussi. Il a des obligations envers la société civile, et celle-ci ne saurait se désintéresser de sa préparation à la vie publique ?

C'est ici qu'on se trouve en présence de la question des droits de l'État en matière d'enseignement. Mgr Paquet déblaie d'abord le terrain. Il commence par reconnaître que l'un des droits de l'État, c'est de pouvoir, sans néanmoins échapper à la direction religieuse et morale de l'Église, fonder, contrôler, administrer, au double point de vue économique et intellectuel, soit par lui-même, soit par ses délégués, des écoles spéciales et techniques, où l'on prépare immédiatement aux carrières civiles les jeunes gens qui y aspirent, et dont l'éducation proprement dite est faite (page 205).

Il reconnaît également avec les auteurs catholiques en général que l'État a le droit " d'établir et de soutenir pour tous les enfants indistinctement un système d'écoles publiques, particulièrement d'écoles élémentaires, pourvu qu'on y respecte la liberté des parents et de l'Église et qu'on y fasse droit à leurs justes demandes " (Père Conway, cité à la page 206). Mais, là où il se sépare de beaucoup d'écrivains catholiques, c'est lorsqu'il affirme que régulièrement et en-dehors des cas d'intervention accidentelle et d'action supplétive, l'État n'a pas le droit de se constituer, dans des maisons d'instruction soumises à sa régie, l'éducateur des enfants et des jeunes gens.

Mgr Paquet, en effet, ne veut pas considérer le droit d'enseigner et d'éduquer comme une des attributions propres et spéciales au pouvoir civil. L'abbé Bouquillon, au contraire, ancien professeur à l'Université de Washington, s'appuyant sur Mgr Sauvé, assimile ce droit au pouvoir de gouverner et de juger (page 207). Mgr Paquet

permettra bien à l'un de ses plus sincères admirateurs de lui faire ici une confession. Je connais l'ouvrage de l'abbé Barry, et je ne suis pas convaincu qu'il transforme, ainsi qu'on le prétend, le droit supplétif et accidentel d'enseigner en un droit ordinaire et régulier de la puissance politique. Au reste, c'est là une grave question et que je ne veux pas trancher ; mais j'invite le lecteur impartial à l'étudier sérieusement dans les chapitres quatrième et cinquième de cette deuxième partie. Il se rendra compte de la grande probité intellectuelle de l'auteur. Tous ceux qui discutent ces problèmes devraient bien toujours procéder avec la même précaution, pour ne pas nous prêter des idées qui ne sont pas les nôtres, et ne pas donner dans la doctrine de l'Église comme certain ce qui est objet de libre controverse.

Dans les chapitres sixième, septième et huitième, l'auteur aborde la question de l'instruction neutre, gratuite et obligatoire. On réunit généralement ces trois épithètes. Il est important cependant de faire ressortir la condamnation toute spéciale de l'école neutre, qui *est une calamité, qui repose sur l'erreur et se maintient par l'injustice* (page 230). Avec quelle précision de doctrine et quelle énergie de langage Léon XIII mettait naguère le peuple canadien lui-même en garde contre les périls de l'école neutre dans l'encyclique *Affari vos* que l'on est en train d'oublier : " Il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou qui la combattent positivement, à des écoles où sa doctrine est méprisée et ses principes fondamentaux répudiés ". Aussi bien, c'est pour faire passer ces principes dans la pratique que Léon XIII dans la même lettre a condamné comme *défectueux, imparfait et insuffisant* le règlement de la question scolaire manitobaine effectué, par les autorités gouvernementales, sur les bases de la neutralité religieuse et n'accordant aux catholiques qu'une demi-heure de catéchisme après la classe (page 234).

Je n'en finirais pas, si je voulais mettre en relief toutes les leçons qui se dégagent de la lecture du volume de Mgr Paquet. C'est ainsi qu'en continuant notre étude jusqu'à la page 334, nous verrions la réfutation d'une théorie chère à certains émancipateurs, qui prétendent résoudre par une simple question d'argent le problème de l'éducation et baser sur de vulgaires calculs de budget l'appréciation de la somme de bien qui s'opère dans les établissements d'enseignement chrétien. Ce qui fait la valeur de l'enseignement, ce n'est pas *ce que l'on donne au maître*, mais *ce que le maître donne aux élèves*. La charité intelligente d'une fille de sainte Ursule, le zèle désintéressé d'un disciple de saint Jean-Baptiste de la Salle ne sauraient s'évaluer au seul poids de l'or (page 280).

A notre époque utilitaire, où l'on parle sans cesse d'éducation pratique, quel bonheur de trouver ainsi d'excellents principes pour résoudre les difficultés que l'on soulève sans cesse, chaque fois que l'on parle instruction ou éducation ! Et c'est là un thème fréquent dans notre métropole, on le traite même dans la *chaleur communicative des banquets* !

La page 303 est à lire tout entière. L'auteur y cite Brunetière : " On croit que l'objet de l'enseignement secondaire est de munir l'enfant ou le jeune homme de toutes les notions dont il aura besoin pour se tirer d'affaire dans la vie. C'est ce qui pourrait à la rigueur se soutenir, si ces notions n'étaient que d'ordre moral, ou encore, ou d'un seul mot, s'il ne s'agissait que d'éducation L'enseignement professionnel est une chose et l'enseignement secondaire en est une autre. Est-ce que l'école primaire est le lieu d'apprentissage des enfants qui reçoivent ce premier degré d'instruction ? Est-ce qu'on y forme des maçons et des peintres, des forgerons et des typographes, des boulangers et des mécaniciens ? Développons donc autant que l'on voudra l'enseignement professionnel. Mais ne versons pas, pour ainsi dire, cet enseignement dans le cadre de l'enseignement secondaire, ou du moins sachons que si nous le faisons, il y a lieu

de douter que le premier y gagne, et nous aurons anéanti le second ”.

* * *

Sous forme de conclusion, Mgr Paquet offre au lecteur la narration succincte des entreprises relatives à l'éducation en notre pays, sous le régime français d'abord, puis sous la domination anglaise. La *Nouvelle-France* a voulu nous rendre à tous un nouveau service en publiant une jolie plaquette de ce chapitre qui est vraiment un précis historico-juridique extrêmement intéressant de l'éducation au Canada. C'est en effet un merveilleux résumé des meilleurs écrits sur le sujet. Je ne partage pas, quant à moi, l'opinion de ces prudents, qui auraient voulu que l'auteur ne soulignât pas d'un trait caractéristique et vengeur les veuleries de plusieurs des nôtres qui ont trahi une cause sacrée (page 333). Et, dans le même esprit, j'estime qu'on ne répètera jamais trop ces courageuses paroles que Mgr Paquet cite quelque part (page 334) : “ Vouloir obtenir l'estime — disait M. Henri Bourassa — la confiance et le bon vouloir de nos concitoyens anglais en leur sacrifiant les droits incontestables que nous avons, en consentant nous-mêmes à la rupture du pacte national qui nous garantit ces droits et en acceptant les spoliations, les empiètements et les insultes de la même manière que nous acceptons les bons procédés, c'est nous vouer d'avance au mépris et à l'asservissement. L'Anglais est fort et fier ; il méprise la bassesse et la lâcheté, mais il s'incline avec respect devant ceux qui revendiquent, sans injure et sans provocation, leur honneur et leurs biens. . . . C'est dans cet esprit que les Pères de la Confédération ont conçu la charte de nos libertés et de notre autonomie ” (1).

(1) Dans une note (au bas de la page 327) de son bel ouvrage, Mgr Paquet écrit “ qu'il a été établi récemment, à Ottawa et à Sturgeon Falls, pour les Canadiens français ontariens, deux écoles pédagogiques bilingues à principes catholiques, lesquelles, tout en ne donnant droit qu'à un diplôme de troisième classe, n'en constituent pas moins un progrès très appréciable ”. — Il faut

* * *

Tel est le livre de l'éminent professeur de Québec. C'est, en somme, l'hommage d'un fils aimant à notre sainte mère l'Église. Nous, ses frères d'armes, nous sommes fiers de cet aîné ! De loin sans doute, mais avec sincérité, nous tâcherons de le suivre dans cette œuvre d'apostolat, qui consiste à revendiquer avec énergie, quand ils sont méconnus, les droits de notre religion et de notre patrie.

Nous venons de relire ces pages éloquentes que nous avons continuellement citées. Nous sommes convaincu qu'elles forment un arsenal bien garni d'armes toutes prêtes à repousser les traits de l'ennemi. Au reste, que nos lecteurs ne craignent pas de trouver là une doctrine aride, exposée froidement et sans aucun ornement littéraire. Mgr Paquet est un classique élégant. Il ne vise jamais à l'effet, mais il atteint toujours son but. Son goût est plein d'atticisme, il est fait de mesure et d'harmonie. Relisez, par exemple, à la page 50, le beau portrait qu'il trace de Charlemagne, l'invincible conquérant, qui après avoir dompté par son génie, tant de nations farouches, sut en faire les composants d'une nouvelle unité sociale

remarquer cependant que nos compatriotes de la province-sœur ne doivent pas pour cela cesser de réclamer leurs droits au point de vue de la langue. Ainsi, pour ne parler que de l'école bilingue d'Ottawa, il faut savoir qu'il n'y a là qu'un professeur français sur les cinq qui sont chargés des différents cours. Le principal est M. J.-P. Finn, qui enseigne l'anglais et les mathématiques ; M. Fleury enseigne le français, l'histoire et la pédagogie ; M. Flemming, le dessin et les arts ; M. Brown, la musique vocale ; M. Harlerr, les travaux manuels. De plus, si l'on jette un coup d'œil sur le programme d'admission à ces écoles, on constate qu'il n'est exigé aucune connaissance du français, tandis qu'il faut connaître la grammaire et la littérature anglaises (page 5) pour être admis ! Ajoutons que quand il s'agit de passer l'examen qui permettra d'enseigner pendant cinq ans seulement, les examinateurs se montrent très exigeants sur la question de la connaissance de l'anglais (page 7). Et pourtant l'on est censé vouloir favoriser ceux qui ne veulent pas s'anglifier ! — Si vous parcourez maintenant une autre brochure qui a pour titre *Duties of teachers and pupils*,

splendide et les rallier sous le sceptre d'une vaste hégémonie impériale. Ailleurs, l'Université, telle que sortie tout armée du cerveau de Napoléon, est représentée comme une immense pieuvre. Elle peut, mobile ressort, déployer en tout sens ses tentacules avides, les étendre automatiquement sur toutes les familles, et envelopper comme en des mailles serrées toutes les institutions scolaires de la France (page 128). Et quand l'auteur cite l'ange de l'École, il semble appuyer de toute son âme pour mettre en relief la forte doctrine du grand scolastique. Aux pages 162 et 163, par exemple, à propos de la nature de l'éducation, on trouve des choses délicieuses sur "la nécessité de faire luire, au seuil même de la vie, le flambeau des doctrines religieuses, de verser dans l'âme encore neuve du jeune homme, comme une coulée de riche métal, les notions élevées, les suggestions salutaires, les persuasions moralisatrices, par lesquelles se forment les habitudes saines, se trempent les caractères généraux, se préparent les fières et triomphantes résistances aux assauts répétés de l'erreur et du mal".

Mais il est impossible de tout dire ici. Il vaut mieux s'arrêter en répétant au lecteur : si vous voulez vous instruire et vous édifier sur la doctrine et sur l'action de l'Église, partout dans le monde, et principalement au Canada, au sujet de l'éducation, prenez le nouveau volume de notre distingué compatriote, *l'Église et l'Éducation*, et lisez-le — Tolle et lege !

Philippe PERRIER.

vous constatez à première vue que dans ces écoles normales *bilingues*, tout le programme est anglais bien que les élèves soient Canadiens français. Pourquoi le *fair-play* britannique n'accorde-t-il pas aux nôtres leurs droits les plus légitimes ? Pourquoi la majorité ontarienne ne se montre-t-elle pas aussi généreuse que la majorité française dans la province de Québec ? — Mais ce n'est pas tout. Dans une autre brochure qui a pour titre *Instructions to Inspectors*, il est dit (page 3) que le maître doit avoir un certificat *permanent*, s'il veut bénéficier de l'octroi que l'on concède. Or les diplômes accordés dans les écoles modèles bilingues ne sont que *temporaires*. Nous ne devons donc pas nous réjouir plus qu'il ne faut de l'état de choses actuel. Puisse le futur Congrès des Canadiens français d'Ontario réussir à faire redresser tous ces griefs !

P. P.

L'œuvre post-scolaire

DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE FILLES, A PARIS

LORSQU'IL y a péril en la demeure, qu'un fléau apparaît ou qu'un malheur menace, que cela s'appelle épidémie, guerre, inondation ou feu, instinctivement la pensée et le regard cherchent les enfants, et ce sont eux que l'on s'ingénie à sauver les premiers ⁽¹⁾. C'est pourquoi sans doute, dans la crise religieuse qui depuis quelques années éprouve la France, l'Église comprenant que le salut est dans les écoles libres, leur a donné une si forte impulsion. Et les dévouements n'ont pas fait défaut. Lorsque par le seul droit de la force l'État supprima l'enseignement congréganiste, on vit, au lendemain de la fermeture des écoles des religieuses, des jeunes filles du monde accepter vaillamment — parfois sans aucune rétribution — la tâche de les suppléer. C'était montrer d'abord de quelle énergie dispose toujours la France chrétienne. C'était faire voir aussi de quelle importance est pour les croyants l'œuvre de l'école primaire.

Mais cette œuvre est difficilement complète et parfaite par elle-même. L'influence de l'école pour être profonde et durable doit se prolonger chez les enfants quand ils sont devenus jeunes gens, dans les institutions post-scolaires.

Les adversaires de notre foi catholique le savent parfaitement. Aussi ont-ils mis tout en œuvre pour attirer et retenir l'âme des petits, l'âme féminine surtout. Ils savent que si la femme ne veut

(1) Rapport de Mlle E. Villemot, au congrès de Montceau-les-Mines, en 1908.

pas perdre sa foi, elle veut cependant acquérir la science, et ils n'ont rien épargné pour favoriser ce désir de s'instruire. Dans la plupart des écoles neutres, il existe des associations — les *Amicales* — d'anciennes élèves dont l'objet est de faciliter à leurs membres les moyens de se récréer, de s'instruire et de s'entraider. Les réunions ont lieu le jeudi ou le dimanche. Souvent on se contente de convoquer les associées une ou deux fois par mois. Une très large part est faite aux connaissances d'ordre pratique, comme le calcul, l'économie domestique, l'enseignement ménager. Mais on ne néglige pas, bien entendu, la culture intellectuelle. C'est là une œuvre post-scolaire.

Cependant je dois avouer qu'aux vacances dernières, lorsque je voulus me renseigner, à Paris, sur le mouvement de cette œuvre, je fus un peu déçu. Dans plusieurs des établissements que je visitai, on admettait — en réponse à mes questions — que les *Amicales* étaient encore à former. Ailleurs, on se plaignait de l'apathie des jeunes filles du peuple à continuer leur instruction, lorsque la loi ne les contraint plus à fréquenter l'école. Et pourtant, aurait-on pu ajouter, on cherche à les attirer par toutes sortes de distractions, on organise même des fêtes auxquelles sont conviés les parents et les amis. Mais il paraît que le succès ne répond pas à l'attente. Une directrice à qui je faisais part de mon étonnement, me fit cet aveu : “ Ah ! l'œuvre post-scolaire dans nos écoles primaires de filles ! elle est plus belle dans les programmes que dans la réalité, ne vous y trompez pas ! ”

Dans les écoles libres — lisez catholiques — l'œuvre post-scolaire est plus encouragée et mieux suivie. Cela se conçoit facilement. La coopération au travail post-scolaire est de sa nature volontaire. On n'émerge plus au budget de l'État. Cela suppose donc de l'abnégation et du dévouement. Or l'abnégation et le dévouement se trouvent plus facilement là où vivent l'esprit chrétien, l'espoir en l'éternité et, d'un seul mot, la foi !

Aussi la tâche éducatrice par les œuvres post-scolaires est-elle le plus souvent laissée aux religieuses dépossédées de leurs écoles. Les Sœurs, forcées d'abandonner les élèves qui leur furent si longtemps confiées et qui leur restent toujours chères, sont heureuses de les ressaisir, au lendemain de l'école. Avec le même dévouement ; toujours affectueux et toujours tendre, elles se donnent à l'œuvre que leur patiente et inlassable charité suffirait seule à alimenter ; elles continuent l'éducation de la jeune fille chrétienne que leurs collaboratrices des écoles libres, les institutrices laïques, avaient déjà commencée.

Les institutions post-scolaires catholiques comprennent les *Patronages*, les *Catéchismes de persévérance* et les *Lectures publiques*. Lorsque les religieuses ne sont pas assez nombreuses pour diriger les *Patronages*, elles s'adjoignent des jeunes filles qui, avec un zèle digne de tout éloge, se consacrent vaillamment à la tâche, et donnent pour la cause sacrée de l'éducation populaire une bonne partie, parfois le meilleur de leur temps.

Le *Patronage* des filles est avant tout une œuvre religieuse et paroissiale. Voulant donner aux jeunes personnes — comme on disait au grand siècle — un appui solide qui leur permette de lutter à armes égales contre l'esprit du monde et du mal, on s'applique surtout à compléter leur éducation morale, puisque c'est pour elles le besoin le plus urgent. Et parce que l'on sait, selon le mot de M. Brunetière, que sans religion il n'y a pas de morale, on leur enseigne la religion. Cependant si le *Patronage* cherche à combattre l'influence des mauvaises doctrines — celles qui sont dues à l'athéisme de l'instruction et qui tendent à se répandre dans beaucoup de familles — par l'enseignement de la religion et de la morale, il ne néglige pourtant pas la partie pratique de la formation de la jeune fille. On s'efforce plutôt au *Patronage* de consolider et de perfectionner la science acquise ; on s'applique, en un mot, à former des femmes intelligentes, actives, pénétrées du sentiment de leur devoir de chrétiennes et d'apôtres.

Dans les écoles non-confessionnelles, la morale est aussi enseignée. Mais les observateurs, et en particulier les lecteurs du *Volume* de M. Payot (1), savent ce qu'il faut penser de la morale indépendante de toute idée religieuse. Hélas ! qu'elle était justifiée la crainte que M. Sabatier — un protestant pourtant et un adversaire déclaré de l'immutabilité des dogmes — exprimait d'une façon si hautaine quand il écrivait naguère :

Déclarer que l'instruction ne suffit pas, qu'il faut encore l'éducation morale, c'est très bien ; mais avec quoi ferez-vous cette éducation morale ? Sera-ce avec les seuls mobiles tirés des notions scientifiques ? Mais vous savez bien que ces notions, même élémentaires, se ramènent à la notion de la force, et qu'il n'y a rien là qui puisse faire condamner l'égoïsme et ni faire surgir dans les âmes cette *religion de l'amour* dont vous vous déclarez les professants de bouche et de cœur... Vous parlez de *religion de l'amour* ; est-ce plus qu'un mot ? Est-ce du mysticisme irrationnel ? Est-ce une foi positive que l'amour est la force suprême qui mène l'univers ? Dans ce cas, avouez qu'une religion est nécessaire à l'éducateur, à l'enfant et à l'homme, qu'elle est nécessaire à la prédication de la morale, pour l'échauffer et la rendre efficace.

Aussi bien, ne faut-il pas s'étonner, si dans les *Catéchismes de persévérance* on base l'éducation et la morale sur l'Évangile ; en aucune façon, du reste, les discours sur la Montagne et les apologues du Christ ne paralysent l'essor intellectuel.

Aux *Lectures publiques* organisées dans les écoles neutres par les promoteurs du mouvement post-scolaire, on se contente, naturellement, de commenter quelques pages tirées d'auteurs plus ou moins recommandables peut-être, au point de vue moral, mais intéressants au point de vue littéraire. On développe ainsi sans

(1) Le *Volume* est une revue pédagogique hebdomadaire, publiée à Paris, qui est absolument sectaire, et qui s'est distinguée notamment en ces derniers temps par ses attaques contre les évêques de France, contre le cardinal Merry del Val et contre le Saint-Père. A moins de raisons spéciales, les catholiques doivent se garder de le lire.

doute les esprits. On y peut faire goûter de bonnes et utiles leçons de langue. Mais l'intelligence des jeunes filles qui fréquentent les *Patronages* catholiques se développera-t-elle moins, parce qu'on commentera devant elle des ouvrages chrétiens ? La leçon de langue ne sera-t-elle pas aussi avantageuse si on la prend dans les écrits d'un Père de l'Église plutôt que dans ceux d'un écrivain du siècle d'Auguste ? Quant aux cours d'enseignement ménager, d'art culinaire, d'hygiène, de calcul, ils ne sont pas plus négligés d'un côté que de l'autre, mais il est clair que si ces leçons pratiques sont tout imbibées de l'idée chrétienne, elles n'en seront pas moins bonnes ?

Mgr Fréjus écrivait avec raison : " L'espoir de la France est dans les *Patronages*, sous les diverses formes qu'ils revêtent ". M. Edouard Petit corrobore cette assertion, lorsque, exprimant les craintes des adversaires de la religion, il écrit : " Dans le *Patronage* qui est couvert par la loi sur les associations, sous couleur de cours, de lectures, de conférences, de causeries moralisatrices, de divertissements dominicaux, les doctrines enseignées par l'État, l'éducation donnée par l'État peuvent être *complétées et corrigées* ". Et M. Max. Turmann après avoir rapporté ces paroles de M. l'inspecteur général, ajoutait : " Nous ne pouvons nous empêcher de constater que ce document officiel fournit aux catholiques les plus forts arguments en faveur de leurs *Patronages* scolaires : ils y trouveront les meilleures raisons pour créer, soutenir et développer ces œuvres *complémentaires et rectificatrices* de l'enseignement prétendu neutre ".

Dans notre cher Canada, grâce à Dieu, nous n'avons pas les mêmes sujets de crainte à l'égard de nos jeunes filles, parce que dans toutes nos écoles, qu'elles soient dirigées par des institutrices laïques ou par des religieuses, l'instruction et l'éducation s'inspirent de la doctrine de Jésus-Christ. En outre, les *Catéchismes de persévérance*, puis les *Congrégations d'Enfants de Marie* établies dans toutes les paroisses, complètent la formation morale et religieuse.

S'il m'était permis d'émettre un vœu, cependant, j'exprimerais celui de voir se continuer tout aussi bien la culture intellectuelle, dans une œuvre post-scolaire où se combleraient les lacunes d'une instruction souvent trop élémentaire. Si l'étude personnelle et individuelle est avantageuse et nécessaire après la sortie des classes, que dire de l'étude en commun, où l'émulation et l'aide mutuelle allègent le fardeau et font apprendre deux fois plus vite. Pourquoi donc ne chercherions-nous pas à fonder, dans toutes nos écoles, de ces *Amicales* qui peuvent avoir une si véritable utilité sociale ? Il serait facile d'y attirer nos jeunes filles par des conférences intéressantes, entremêlées de récréations amusantes et instructives — par exemple des représentations de tableaux historiques, des séances dramatiques où l'on jouerait les pièces des auteurs classiques, etc. — comme cela se pratique dans les *Patronages* de France. Et puis, qui sait ? peut-être arriverions-nous à grouper ces *Amicales*, faisant ainsi participer des centaines de jeunes filles à la fois à ces cours de révision et de perfectionnement. En unissant les ressources, les conférences données par des personnalités compétentes seraient moins onéreuses et partant plus fréquentes. Quel profit en retireraient nos jeunes Canadiennes ! Il n'y a pas à dire, elles ont autant que d'autres l'intelligence ouverte et la faculté de s'assimiler aisément ce qu'elles entendent.

Sans doute, après ses classes, la jeune fille doit être préparée à la vie familiale et à son rôle d'administratrice du foyer par des leçons d'économie domestique. Les écoles ménagères sont certainement un grand élément de progrès : la Belgique d'abord, puis la France en ont tiré de grands biens. Mais comme le disait un jour Mgr Dupanloup : " Dieu n'a pas fait les âmes de femmes plus que les âmes d'hommes pour être des terres légères, stériles et malsaines ". A côté de la vie matérielle qui tient une large place dans l'éducation de la femme, faisons une part à la culture de son esprit. Apprenons à nos filles — s'il le faut, organisons pour cela des *Lectures publi-*

ques — à jouir des œuvres saines et fortifiantes qui compléteront leur éducation morale en même temps qu'elles serviront à leur développement intellectuel. Nous disons souvent aux jeunes filles : " Ne lisez pas de romans ". Mais quels livres voulez-vous qu'elles lisent, si vous ne leur avez pas donné le goût des bons ?... Dans les écoles primaires, où les études sont peu étendues, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de cultiver ce goût des lectures sérieuses. L'œuvre post-scolaire y suppléerait. Elle s'impose donc à l'attention publique. Il faudra avant longtemps, que chez nous aussi, à Montréal en particulier, on établisse de ces institutions complémentaires de l'école ou post-scolaires, comme celles qui existent partout en Europe. L'exemple des *Patronages* nous prouve que l'esprit peut en être très bon (1).

Cet idéal est tout un rêve, mais il doit se réaliser. Il se réalisera. Je n'ignore pas que ces réformes demanderont encore un surcroît de travail à celles qui sont chargées de l'éducation de la jeunesse, mais n'a-t-on pas dit quelque part que " la source du dévouement chez la femme est d'autant plus grande qu'on y puise davantage " ? Aussi bien, nos éducatrices en faisant appel à leur cœur trouveront la force de continuer leur apostolat, et elles suivront après l'école les enfants qu'elles ont élevées, leur prodiguant de nouveau leur sollicitude pour les aider à progresser encore dans le bien, à s'instruire mieux, à monter plus haut, toujours plus haut — *Excelsior !*

Athénaïs BIBAUD,

Directrice de l'Académie Marchand.

(1) Il nous paraît que pour une élite, l'œuvre de l'*Ecole d'Enseignement Supérieur* créée l'an dernier à Montréal par la Congrégation Notre-Dame—dont nous parlait récemment ici même l'un de ses plus distingués professeurs (livraison de décembre — M. l'abbé Ch.-A. Lamarche) — répond magnifiquement au " vœu " de Mlle Bibaud. Mais nous comprenons que notre collaboratrice a surtout en vue les milieux populaires. Eh ! bien, il existe, au Couvent des Dames du Sacré-Cœur à Montréal, une *école du soir* qui fonctionne admirable-

Causerie Scientifique

SOMMAIRE. — Le retour de la Comète de Halley. — Radioactivité. — Emploi de l'électricité pour les pompes à incendie. — Perfectionnement des moissonneuses-lieuses. — Biologie générale. — Epidémie de paralysie infantile à Montréal. — L'homme serait un chef-d'œuvre. — Sur l'eau.

LE RETOUR DE LA COMÈTE DE HALLEY ⁽¹⁾. — Des profondeurs de l'infini nous arrive, dans le voisinage de la constellation des Gémeaux, la célèbre Comète dite de Halley, du nom de celui qui le premier l'a fait connaître. Dès 1682, le savant astronome avait prédit pour 1758 le retour de l'astre brillant, qu'il avait observé et dont il avait tracé la route et calculé l'ellipse. La comète ne manqua pas au rendez-vous de l'observateur du ciel et depuis elle a fait ses apparitions régulières tous les 76 ans. Elle nous

ment et où précisément des jeunes personnes — ou encore “ d'anciennes jeunes filles ” — viennent étudier et se perfectionner. Peut-être Mlle Bibaud ne la connaît-elle pas ? C'est un semblable *Patronage* qu'il faudrait multiplier et pour cela évidemment nous avons lieu de compter sur nos institutrices laïques comme sur nos religieuses, c'est entendu. Mais encore nous a-t-il semblé utile de compléter d'un mot un article que nous jugeons solide et utile. —
Le secrétaire de la Rédaction.

⁽¹⁾ *Note de la Rédaction.* — Notre collaborateur, M. Joseph Schmitt, qui est docteur ès-sciences et en médecine de l'Université de Paris, débute par une note très aimable à l'adresse des directeurs de la *Revue* que nous lui demandons la permission de supprimer. Nous la signalons cependant, et nous le devons, parce que, dans cette note, M. le Docteur se met à la disposition de nos lecteurs et les prie de lui proposer tels sujets à traiter, dans ses chroniques ou causeries, qui leur pourraient être “ plus particulièrement utiles ou agréables ”. On n'aurait qu'à s'adresser à M. le Dr Schmitt, 417, rue Saint-Denis, ou encore aux bureaux de la *Revue Canadienne*, 471, rue Lagachetière Ouest, Montréal.

arrive, cette année, attirée par la masse puissante du soleil ; ce n'est pas avant plusieurs mois que nous pourrons la voir briller, à l'œil nu, dans le ciel clair du matin. Déjà cependant, la photographie a saisi sa présence dans l'éther lointain, et les astronomes du monde entier, unis dans une même solidarité scientifique, se disposent à l'observer. Etant donnés le perfectionnement et la puissance des instruments modernes, nul doute que cette apparition ne nous fournisse la réponse à des questions non encore résolues, nous démontrant ainsi une fois de plus la grandeur sans limites de l'intelligence suprême qui nous a entourés à profusion de merveilles et de beauté. Messager du ciel, astre mystérieux, quel enseignement ne nous donnes-tu pas, en nous montrant la fécondité du labeur de l'homme qui, levant les yeux vers l'azur profond, a su fixer ton retour ?

RADIOACTIVITÉ. — La splendide découverte du radium a bouleversé les théories chimiques modernes, en semblant par certains côtés nous ramener à la transmutation des métaux, chère au moyen âge. Sir William Ramsay et M. Usher qui avaient déjà démontré la transformation du cuivre en lithium et en sodium sous l'influence des émanations radioactives, viennent de publier le résultat d'expériences remarquables se rapportant aux éléments de la série du carbone. En plaçant dans de petits ballons de verre privés d'air et de gaz, des solutions de certains sels de thorium, de zirconium, de titane, de plomb et enfin de l'acide hydrofluosilicique avec une solution de bromure de radium, ces auteurs ont constaté, au bout d'une semaine au plus, l'existence dans ces ballons d'acide carbonique et d'oxyde de carbone. Dans ces conditions, une quantité énorme d'énergie s'est trouvée libérée. C'est à ce dégagement considérable d'énergie que Sir William Ramsay et M. Usher attribuent les phénomènes de dégradation ci-dessus mentionnés par lesquels les atomes de thorium, de zirconium, de titane, de plomb et de silicium se sont transformés en carbone.

EMPLOI DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LES POMPES À INCENDIE. — La rapidité avec laquelle les automobiles se déplacent a conduit le chef Binns, du service des incendies de New York, à penser qu'il pourrait se servir utilement de ce puissant moyen de locomotion pour les appareils destinés à combattre les incendies. Il ne s'agirait pas simplement pour lui de substituer aux chevaux des moteurs à gazoline, mais d'utiliser des automobiles d'un modèle spécial et disposées de façon à porter des pompes électriques. Ces pompes pourraient être *connectées* au besoin avec un circuit électrique ou toute autre source convenable de *courant*. Cela supprimerait du coup, d'abord la traction animale, puis l'incommodité de transporter le charbon et d'en approvisionner les pompes, surtout quand il s'agit d'un *gros feu*. Cette pratique aurait de plus un grand avantage dans les districts ruraux. Le service du feu, en effet, dans les villages, est rarement d'une bien grande efficacité. Cela tient à ce qu'il ne peut agir, d'habitude, assez rapidement. Mais comme dans ce pays, nombreux sont les villages qui ont un pouvoir électrique, rien ne serait plus facile que de leur amener, très vite, tout au moins dans la saison d'été, une pompe électrique au moyen d'une automobile. Ce serait alors l'affaire d'une minute pour *connecter* la pompe électrique avec le *courant* et projeter un abondant jet d'eau sur les flammes. Le chef Binns pense que, même dans la grande ville de New York, là où le service d'incendie par l'eau à haute pression n'est pas encore installé, la pompe électrique pourrait être d'un puissant secours. Il suffirait pour cela d'avoir de place en place des boîtes contenant les *connections* électriques.

PERFECTIONNEMENT DES MOISSONNEUSES-LIEUSES. — Qui n'a vu au moment de la moisson, les tiges grêles du foin et les épis d'or des céréales impitoyablement couchés par des orages, ce qui en rend la coupe très difficile. Pour cette raison, ces récoltes ainsi couchées sur le sol présentent un énorme déchet. M. Numa Rousse, secrétaire

général du comité agricole de Lille (France), a inventé un appareil qu'il place en avant de la scie fixée sur la barre coupeuse de la moissonneuse. Cet ingénieux appareil, à la façon d'un peigne qui démêle les cheveux, saisit et relève les tiges les plus couchées qui se trouvent ainsi fauchées au bon endroit. Il n'y avait que d'y penser !

BIOLOGIE GÉNÉRALE. — Nombreux sont les savants qui ont donné une théorie de *la mort physiologique*, c'est-à-dire de la mort qui survient dans la vieillesse par l'usure de nos organes. Pour les uns, comme Metchnikoff, il s'agit d'une auto-intoxication du corps, produite principalement dans l'intestin ; pour d'autres, la vie se termine quand la consommation individuelle d'un certain ferment vital est achevée ; d'autres enfin attribuent la mort à une modification spéciale de nos cellules cérébrales. Au dernier congrès des naturalistes et médecins allemands, le professeur Rubener, de Berlin, a donné une intéressante conférence sur l'énergie dans l'économie vitale, tant chez l'homme que chez les animaux. Il conclut de son étude énergétique du problème de la durée de la vie que tous les mammifères, même ceux que l'on considère comme les plus voisins de l'homme, quoique mourant à des âges très variables suivant l'espèce, ont fourni, à des vitesses différentes, un travail à peu près identique. L'homme seul, dans la création, fait une exception à cette règle. Et, bien qu'il soit composé, comme les mammifères, d'os, de nerfs, de chair et de sang, il présente une énergie vitale incomparablement plus grande que ceux-ci et une longévité par comparaison de beaucoup supérieure. L'auteur en conclut que le meilleur moyen pour l'homme de prolonger son existence serait de ne pas l'abréger plus ou moins inconsciemment. De là à la leçon morale, il n'y a qu'un pas.

EPIDÉMIE DE PARALYSIE INFANTILE À MONTRÉAL. — Les journaux quotidiens ont dernièrement parlé d'une épidémie récente de

paralysie qui a fait de nombreuses victimes parmi les enfants de Montréal. Est-ce à dire que les médecins sont en présence d'une maladie nouvelle qui arriverait on ne sait d'où ? En aucune façon. Ce triste fléau est depuis longtemps connu à l'état endémique un peu partout, et l'on admet qu'il est dû à une infection qui, partant de l'intestin, frappe certaines portions de la moëlle épinière. Le meilleur moyen de le prévenir serait donc de combattre l'élément infectueux, la maladie causale à localisation médullaire. Le médecin de famille donnera à ce propos des renseignements précieux et principalement utiles chez les enfants issus de parents nerveux, qui y semblent davantage prédisposés. Ce qui a frappé à juste titre le monde médical et le public, cet automne, c'est le grand nombre de cas de paralysie infantile qui en a fait en réalité une véritable épidémie. Mais, bien que le malheur des autres ne nous soit pas une consolation, il est bon de savoir que le Canada n'a pas été seul frappé. Une épidémie du même genre a été également observée en différents endroits des Etats-Unis et aussi en Europe. En Allemagne, par exemple, la Westphalie a été particulièrement éprouvée. Ainsi le professeur Paul Krauss, de Bonn, et le Dr Ernst Meinicke, de Hagen, ont pu en faire sur place une étude approfondie. La paralysie infantile, résultant d'une poliomyélite aiguë, a débuté en Westphalie par quelques cas, en 1908. Elle n'a véritablement revêtu un caractère épidémique que cette année, à partir du mois de juin, pour augmenter en juillet et en août et décroître en septembre et en octobre. L'épidémie semble actuellement terminée. Je dois dire qu'une enquête officielle, menée avec beaucoup de soin par les docteurs ci-dessus mentionnés et par d'autres hommes compétents, n'a pas donné de grands résultats quant à l'origine de l'infection. Néanmoins son caractère contagieux a été parfaitement démontré et on a pu suivre plusieurs cas dans lesquels les porteurs de germes avaient, en voyageant, transporté la contagion dans des endroits parfois fort éloignés de son point de départ. Cette maladie

qui s'attaque de préférence aux enfants a toutefois fait quelques victimes parmi les adultes. Elle a été très sévère en Westphalie puisque sur 436 personnes atteintes, 66 ont succombé et un grand nombre d'autres sont restées avec une paralysie qu'aucun traitement n'a pu guérir jusqu'ici.

L'HOMME SERAIT UN CHEF-D'ŒUVRE ? — Tel est du moins l'avis de M. le Dr Guillemin, de Paris, qui prétend, dans un récent ouvrage philosophico-médical, en s'appuyant sur les données les plus actuelles de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie, que l'homme pris dans le sens générique est un chef-d'œuvre parfait ! La conclusion de l'auteur s'appuie sur la vieille déduction bien connue de l'horloger nécessaire pour faire une montre. Combien davantage, en effet, ne faut-il pas conclure à une puissance infinie pouvant seule être la cause de ce chef-d'œuvre d'une complexité aussi considérable et d'un fini aussi parfait que l'être humain ? La création, notamment celle de l'homme, suppose un créateur infiniment puissant. C'est le cas de répéter : un peu de science nous éloigne de Dieu, beaucoup de science nous y ramène ! Mais — peut-on se demander — si le chef-d'œuvre est parfait, n'a-t-il pas des organes inutiles ? Les derniers progrès de la science tendent à la négative. Certains organes que l'on enlève couramment auraient une utilité incontestable. C'est ainsi que les amygdales dont on fait souvent l'ablation ont la mission, entre autres choses, d'arrêter et de détruire au passage des germes dangereux pour nos poumons ou notre intestin. Il n'y a pas jusqu'à cet appendice — dont l'inflammation, comme tout le monde sait, cause l'appendicite et dont la virtuosité des chirurgiens nous débarrasse si souvent très vite — qui aurait son utilité. Le Dr C. B. Keetley, de Londres, veut le prouver dans un des derniers numéros des *Proceedings of the Royal Society of Medicine*. Cet auteur s'élève contre l'habitude qu'ont prise certains chirurgiens d'enlever l'appendice de propos délibéré,

à titre palliatif, quand ils ouvrent l'abdomen pour une raison quelconque ! Le Dr Keetley prétend que, comme beaucoup d'autres, "l'appendice est un bien dont il ne faut se dessaisir qu'à bon escient". Poussant jusqu'au bout sa théorie, il propose de conserver l'appendice dans le traitement de l'appendicite. C'est de la chirurgie conservatrice ou je ne m'y connais pas !

SUR L'EAU. — Avec la fin de la saison d'été, la navigation des lacs, du fleuve et du golfe Saint-Laurent va bientôt cesser. Avons-nous fait assez de promenades sur l'eau ? Pas suffisamment pour la plupart d'entre nous, disent les hygiénistes. Que nous soyons malades ou bien portants, notre organisme a autant besoin d'air pur que de nourriture. Et, où trouver un air plus pur que sur l'eau ? Là, plus de poussières chargées de germes dangereux, plus d'air vicié par les fumées, les respirations, les détritiques, les odeurs de la ville, plus de ces bruits qui énervent et qui empêchent le sommeil, plus de cette vie intensive d'affaires ou de plaisirs, qui nous tient tout vibrants le jour et souvent la nuit. Là, au contraire, sur le pont du bateau, nous pouvons faire une cure d'air et de repos, nos poumons se trouvent mieux ventilés, notre appétit augmente toutes nos fonctions s'améliorent. Pour ceux qui n'ont pas le mal de mer, une croisière sur l'océan est donc tout indiquée.

Que l'on me permette à cette occasion, de citer un fait dont j'ai été témoin. Il y a quelque quinze ans, après un voyage au Brésil, dans la République Argentine et dans l'Uruguay, je m'embarquai à Montevideo pour retourner en France, avec un violoniste français de talent, marié, et qui était atteint de tuberculose pulmonaire assez sévère. Le pauvre homme était très abattu et considérablement amaigri. Il désirait revenir mourir dans son pays, et les médecins de l'Uruguay avaient prévenu sa femme qu'il décéderait durant la traversée. Pour éviter que le corps ne fût jeté à la mer, l'épouse de ce malade, avec l'assentiment du capitaine, avait fait

embarquer à bord un tonneau de rhum, qui devait recevoir le cadavre de son mari. Faute de place dans la cale, le tonneau fut amarré sur le pont du bâtiment. J'insistai, dès l'embarquement, auprès du malade, pour le faire vivre sur le pont nuit et jour, allongé dans une chaise longue et bien couvert. Le troisième jour, l'appétit qui était nul jusque-là commença à se réveiller. Le cinquième jour, le malade, qui ne pouvait plus marcher depuis un mois, se tenait debout et faisait quelques pas. Enfin, à l'arrivée en vue des côtes de France, vingt-cinq jours après le départ de Montevideo, le tuberculeux qui était revenu à la vie de jour en jour, avait eu le plaisir de reprendre son violon dont il n'avait pas fait vibrer les cordes depuis plusieurs mois. Assis alors sur le tonneau de rhum qu'il ignorait être le cercueil qu'on lui avait destiné, il nous charmait par l'exécution remarquable de nombreuses compositions de son répertoire. Evidemment, je ne prétendrai pas qu'il était guéri, mais combien amélioré !

Les Anglais n'ont pas manqué de mettre à profit cette cure d'air pur océanique pour le traitement de différentes maladies en général, et de la tuberculose pulmonaire en particulier. Ils ont même créé des services de paquebots qui font des voyages sur mer, dans ce dessein, et sont de véritables *sanatoria* flottants. Sans aller aussi loin, le merveilleux fleuve Saint-Laurent ne nous offre-t-il pas l'agrément et l'avantage d'une navigation facile pour les bien portants comme pour les malades ? Profitons-en à l'avenir dans la mesure du possible, ne serait-ce qu'une heure tous les jours, pour faire une vraie cure, absolument hygiénique, d'air pur et de bon repos.

Joseph SCHMITT.

A Travers Les Faits et les Oeuvres

La crise politique en Angleterre. — Philippiques virulentes. — Les attaques contre les lords. — M. Winstin Churchill et l'aristocratie. — Un discours de M. Asquith. — Le manque de combativité de l'opposition. — Les perspectives électorales. — En France. — Le parti radical et les catholiques. — Une passe d'arme entre l'abbé Gayraud et M. Briand. — Les divisions catholiques. — Une initiative épiscopale. — Le "pacte de Toulouse". — Une brochure de Mgr Turinaz. — L'archevêque de Toulouse et l'évêque de Nancy. — Un article de l'*Univers*. — Polémique pénible. — Une direction pontificale. — La mort du roi des Belges. — Au Canada. — Le débat budgétaire.

LANGLETERRE est actuellement en pleine lutte électorale. La bataille est ardente, la passion politique enflamme les discours et les articles de journaux ; il y a longtemps qu'une élection générale n'a déchaîné sur le Royaume-Uni pareille tempête.

Jusqu'ici il nous semble que les ministres et leurs partisans ont mené la campagne avec plus d'activité et d'énergie que les chefs de l'opposition. MM. Lloyd George et Winstin Churchill se sont jetés dans la mêlée avec une furie extraordinaire. Ils multiplient les philippiques, et leurs dénonciations de la Chambre des lords rivalisent de violence et de virulence. Le dernier, qui appartient par sa naissance à la plus haute aristocratie, s'est laissé aller à de tels excès d'outrage envers la classe où la famille des Marlborough occupe un rang si élevé, qu'il est mis socialement à l'index dans un grand nombre de clubs et de salons du grand monde. Cela est d'autant plus remarquable que la politique trouble bien rarement, en Angleterre, les relations et les aménités sociales. Par l'obscurité

de son origine, le brillant plébéien Lloyd-George est à l'abri de cet ostracisme d'un nouveau genre.

Le 10 décembre, le premier ministre a prononcé à l'Albert Hall un grand discours où il a exposé la politique de son gouvernement et le programme qu'il entend soumettre au peuple. Les deux points principaux de ce programme sont : la limitation des pouvoirs de la Chambre des lords, et l'introduction d'une mesure donnant le *self-government* à l'Irlande. Pour la Chambre des lords M. Asquith a déclaré que son veto absolu doit disparaître, et qu'on doit lui enlever la faculté d'intervenir dans les questions de finance. Ni lui, ni aucun autre ministre libéral appuyé par une majorité dans la Chambre des Communes, ne se soumettront plus aux rebuffades et aux humiliations des quatre dernières années. Le parti libéral ne demande pas l'abolition de la Chambre des lords ou le système d'une Chambre unique, mais il sollicite l'électorat de déclarer que la Chambre haute doit être confinée aux fonctions propres à une seconde chambre.

Quant à l'Irlande, le premier ministre a fait des déclarations assez accentuées. " En mon nom, a-t-il dit, au nom de mes collègues, et je le crois, au nom de mon parti, j'affirme que le problème irlandais ne peut être résolu que d'une seule façon : au moyen d'une politique qui, tout en sauvegardant l'autorité suprême et indivisible du Parlement impérial, établira en Irlande un système de gouvernement entièrement autonome pour les affaires purement irlandaises. Il n'est pas question, il ne peut pas être question de séparation. Il n'est pas question, il ne peut pas être question de rivalité ou de compétition pour la suprématie, dans de semblables conditions. Voilà la politique libérale. Pour des raisons que nous avons cru sérieuses, le présent Parlement était empêché d'avance de proposer cette solution ; mais dans la nouvelle Chambre, le gouvernement libéral, à la tête d'une majorité libérale, sera entièrement libre sur ce sujet". *Home rule*, limitation des pouvoirs de la Cham-

bre des lords, budget d'impôts sur la propriété, et, du côté de l'opposition, réforme du tarif, telles sont donc les questions dont l'électorat anglais est actuellement saisi.

Mais le cri qui domine la clameur des voix discordantes, c'est celui de : " guerre aux lords ", poussé par Winstin Churchill et Lloyd-George, et répété par cent autres. Jusqu'ici les efforts des conservateurs, pour mettre au premier plan de la campagne la réforme du tarif, ne paraissent pas avoir produit l'effet désiré par les chefs de l'opposition. Il faut admettre aussi que celle-ci est mal servie par les circonstances. Un des anciens *leaders* du parti, M. Chamberlain, lutteur jadis si formidable, est depuis plusieurs années désemparé et réduit à l'impuissance par une cruelle maladie. M. Balfour, le chef de la gauche, est malade depuis la prorogation du Parlement, et n'a pu encore adresser la parole à aucune grande assemblée populaire. Il s'est borné à publier un manifeste, très bien fait d'ailleurs, dans lequel, après avoir justifié l'action de la Chambre des lords, il s'est efforcé d'appeler l'attention de l'électorat sur l'alternative offerte par son parti, aux lieu et place du budget socialiste : c'est-à-dire la réforme du tarif qui donnerait, d'après lui, à l'Angleterre, un revenu adéquat à ses nécessités sociales, politiques et militaires, une arme contre les pays qui menacent par leur concurrence sans entraves l'industrie nationale, et un moyen de favoriser les relations commerciales entre les colonies et la métropole.

A la date où nous écrivons ces lignes, les perspectives semblent décidément en faveur du ministère. Quoique les pairs d'Angleterre prennent une part active à la campagne, ce qu'ils n'avaient jamais l'habitude de faire, à l'exception des chefs très en vue, leur intervention, qui eût été autrefois d'un poids immense, semble plutôt soulever les passions hostiles, et provoquer des philippiques plus furibondes de la part des radicaux ministériels. Le parti du gouvernement semble mieux organisé, mieux préparé à la bataille, plus ardent et plus enflammé de fureur belliqueuse que l'opposi-

tion. Naturellement la situation peut encore se modifier d'ici à la fin de la lutte. Les élections commenceront le 10 janvier.

Aux dernières élections générales, il y a quatre ans, voici quel était le résultat du scrutin : libéraux 385, parti ouvrier 43, nationalistes irlandais 84, conservateurs 158. Ceci donnait aux libéraux une majorité de 100 voix sur tous les autres partis combinés. Mais les élections partielles ont depuis modifié ces chiffres. Au moment de la dissolution voici quelle était dans la Chambre des Communes la force des partis : libéraux 370, parti ouvrier 46, nationalistes 84, conservateurs 170. Dans les élections partielles, le gouvernement avait donc perdu 15 sièges, les conservateurs en avaient gagné 12, et les ouvriers 3. Malgré le terrain perdu, le gouvernement conservait encore une majorité de 200 voix sur les conservateurs, abstraction faite des ouvriers et des nationalistes. L'opposition peut-elle espérer renverser ces chiffres ? C'est une tâche qui paraît bien difficile, pour ne pas dire impossible.

Nous envisageons donc avec crainte le résultat des élections. Avec crainte, car nous persistons à penser que la victoire du ministère Asquith, que le triomphe des idées radicales et anti-confessionnelles de MM. Lloyd-George et Winstin Churchill seront désastreux pour la vieille Angleterre, pour les traditions, les institutions, les coutumes et l'esprit social qui lui ont assuré tant de force, de stabilité, de sécurité et de grandeur.

* * *

En France, les blocards se préparent à donner de nouveaux assauts à la liberté catholique. Ils veulent abroger la loi Falloux relative à l'enseignement secondaire, et faire voter une législation qui garrotte les pères de famille soucieux de protéger contre les entreprises d'instituteurs athées l'âme de leurs enfants. Le parti radical a tenu des conciliabules à cette fin, et, obéissant à ses

instances, il n'est pas douteux que le gouvernement va s'empresse de hâter l'adoption de mesures persécutrices. M. Briand saura déployer dans cette besogne la dextérité et la duplicité dans lesquelles il est passé maître, et qu'il a manifestées une fois de plus dans une passe d'armes récente avec M. l'abbé Gayraud. Cependant dans cette dernière occasion il n'a pas remporté les honneurs de la joute. M. l'abbé Gayraud était intervenu dans la discussion du budget des cultes. Il avait protesté d'abord contre l'iniquité commise par la spoliation et l'expulsion des ordres religieux, et contre le refus d'enseigner imposé à des citoyens français, éminents par leur science et leurs vertus. En second lieu, il avait signalé de nouveau le vice capital et monstrueux de la loi de séparation, par laquelle on avait prétendu régler l'état religieux des catholiques français en-dehors du pape, dont on méconnaissait systématiquement l'autorité et la juridiction comme chef de l'Eglise universelle. Voici l'un des passages les plus saillants de ce remarquable discours :

“ Il ne s'agit pas de savoir si le pape dans l'Eglise possède ou non une autorité d'origine divine ; cela ne vous regarde pas, j'en conviens ; vous n'avez pas à vous incliner devant cette autorité, nous en sommes d'accord. Mais il n'en est pas moins vrai, on ne peut le contester, que le fait que les catholiques du monde entier acceptent l'autorité du pape comme divine, qu'ils reconnaissent le pape comme le chef divin de l'Eglise, qu'ils ne veulent et ne peuvent admettre de solutions dans une question intéressant l'Eglise que si le pape y intervient et approuve, il n'en est pas moins vrai, dis-je, que ce fait s'impose, dans l'ordre politique, à tous ceux qui ont, dans une circonstance ou dans une autre, à traiter avec l'Eglise catholique. (Interruptions à l'extrême gauche.)

“ Que vous soyez catholiques, juifs, protestants d'une confession quelconque, tures ou bouddhistes, il n'y a, sous ce rapport, aucune différence entre nous, au point de vue politique : si vous

voulez traiter et régler une question avec l'Eglise catholique, vous n'avez pas à vous demander si vous croyez ou si vous ne croyez pas, mais simplement à enregistrer un fait, l'autorité du pape, et à vous conduire en conséquence. ”

Ce fait, délibérément, par arrogance et haine sectaires, ou par arrière-pensée subtile et scélérate, les auteurs de la Séparation l'ont ignoré. Ils ont voulu défaire le Concordat de 1804 sans le pape, avec qui Napoléon l'avait fait. Et tant que cette faute criminelle n'aura pas été réparée, tant que le gouvernement de la République française ne sera pas rentré dans la logique, dans le bon sens et dans le droit, il ne pourra y avoir en France de détente et de paix religieuse.

Le discours de l'abbé Gayraud avait fait impression par sa netteté et par sa claire dialectique, même sur cette Chambre de sectaires. Et M. Briand a senti le besoin de répondre. Suivant son habitude il a embrouillé la question, et multiplié les petites diversions dont il sait user dans les moments difficiles. Il a repris l'antienne de sa modération, de sa conciliation, et refait l'historique de ses ultra-généreuses concessions à l'Eglise de France, afin d'assurer une séparation pacifique et satisfaisante pour tous. Il a poussé la libéralité, la générosité, la bienveillance jusqu'aux extrêmes limites. Et cela, a-t-il ajouté, est tellement vrai que des catholiques importants ont cru possible de s'accommoder avec la loi de séparation. Mais le pape n'a pas voulu, il a interdit aux catholiques français de former des associations culturelles. C'est une autorité étrangère qui a empêché ceux-ci de jouir des bienfaits octroyés par la munificence de M. Briand. Et l'astucieux orateur, prenant son air le plus patelin, a versé un pleur sur le triste sort de ces malheureux condamnés à une lutte intestine entre leurs devoirs de bons Français et leur soumission de catholiques. Puis, une fois de plus, il a montré sa vraie figure et démasqué la tactique qui lui donne sa physionomie spéciale, dans la tourbe des persécuteurs, celle du fauteur, du provocateur de schisme. Il s'est écrié :

“ Ce n'est pas d'aujourd'hui, ce n'est pas d'hier qu'il y a des catholiques dans ce pays, il y a eu d'autres époques où ils ont connu les conflits de devoirs, où sur eux sont tombées des exigences de Rome, contre lesquelles, fièrement, en bons Français, ils se sont redressés ! (Vifs applaudissements à gauche) et nous avons connu une heure, en France, où des prêtres, des évêques, faisaient passer leur devoir de Français avant leur devoir de catholiques. J'attends que cette heure sonne de nouveau.

“ Elle sonnera bientôt ; car, peu à peu, vous sentirez que votre attitude est tellement nuisible aux intérêts de ce pays, que votre conscience de Français finira par crier plus fort que votre conscience de catholiques. (Vifs applaudissements répétés.) ”

Vous avez là le vrai Briand. Ce qu'il espérait, ce qu'il voudrait encore, ce serait de voir les catholiques français, l'Église gallicane, préférer une paix honteuse, des avantages matériels méprisables, puisqu'ils coûteraient l'honneur, au devoir imprescriptible de la fidélité au Saint-Siège et de la soumission au Vicaire de Jésus-Christ. Cette invite insidieuse a ramené M. l'abbé Gayraud à la tribune, et lui a fait lancer au premier-ministre cette frémissante riposte :

“ Non, M. le président du conseil, non, je l'espère, cette heure ne viendra pas. J'espère que jamais, dans ce pays, nous, catholiques, nous ne serons placés dans l'alternative de choisir entre le titre de Français et celui de catholiques.

“ Nous l'avons connue dans l'histoire, cette alternative ; maintes fois, nous avons dû choisir entre les lois de notre pays et les lois de la religion et nous savons — et nous en sommes fiers — l'attitude que ceux qui nous ont précédés dans la foi ont alors gardée vis-à-vis des tyrans

“ Je ne crois pas, d'ailleurs, que cette opposition dont a parlé M. le président du conseil se produise jamais, mais si elle se produisait, c'est-à-dire si vous faisiez une loi qui tendrait à nous empê-

cher de rendre au Saint-Siège ce qui lui est dû, je suis sûr que tous les catholiques de France sauraient, comme leurs ancêtres, remplir la leur, et puisque M. le président du conseil a évoqué la grande mémoire de Bossuet, je lui rappellerai ce que Bossuet disait à Louis XIV qui voulait forcer le clergé de France à marcher contre Rome : “ Nous y mettrons la tête, mais nous ne ferons pas ce que vous nous commandez ! ”

“ M. le président du conseil a dit à maintes reprises que la loi de séparation n'obligeait pas les catholiques à constituer des associations culturelles. Mais le jour où vous inséreriez dans une loi française une obligation contraire à notre conscience de catholiques, ce jour-là, nous saurions encore mourir pour notre foi ! (Très bien ! très bien ! à droite.) Et une fois de plus se réaliserait dans le monde ce grand fait de la résistance de l'Eglise à l'oppression, sauvant la liberté de conscience ! ”

M. l'abbé Gayraud a terminé sa superbe réplique par cette noble protestation de fidélité au Saint-Siège :

“ Puisque M. le président du conseil a tenté d'opposer notre conscience de Français à notre conscience de catholiques, avant de quitter cette tribune, en mon nom, au nom des représentants catholiques et de tous les catholiques de ce pays (Bruit), je tiens à envoyer au Souverain-Pontife l'assurance qu'il trouvera toujours chez les catholiques de France des enfants soumis et dévoués. (Applaudissements à droite.) ”

Ce discours fait le plus grand honneur à l'éloquent député de Brest. Et M. Briand en a été pour ses frais de perfidie. Mais cela ne l'empêchera pas sans doute de recommencer au premier jour. Depuis les discussions sur la loi de séparation, il a toujours cherché à exploiter les divisions des catholiques. Nos lecteurs se rappellent que bien des divergences se sont produites parmi ces derniers relativement à l'attitude qu'il fallait prendre après la rupture du Concordat. Ces divergences ont disparu devant la

parole du pape, et M. Briand perd son temps en essayant d'évoquer le souvenir.

Malheureusement, sur d'autres points graves, l'unité de vues et d'action ne règne pas encore parfaitement dans les rangs catholiques. En ces derniers temps on a eu le douloureux spectacle de discussions très vives à propos d'organisation, de groupement, de préparation aux luttes prochaines. On parle d'union, de ralliement, de mouvement d'ensemble, et en essayant d'arriver à ce résultat désiré, on se divise. Dernièrement deux vénérables évêques se sont trouvés, assez à l'improviste, en opposition devant le public, au moment où chacun d'eux, mu par un désir louable de discipliner les forces catholiques, préconisait une manière d'agir.

Mgr Germain, archevêque de Toulouse, fondait dans son diocèse une association catholique, dont il exposait ainsi le principe fondamental : " Concilier l'union pratique et féconde sur le point qui nous rapproche avec une complète liberté d'allure sur les points qui nous séparent ".

Sur son invitation une assemblée des catholiques les plus importants de la région eut lieu à Toulouse, et on y adoptait une déclaration dont voici la partie saillante : " Les soussignés, catholiques du département de la Haute-Garonne, agissant en leur qualité de citoyens, d'accord avec l'autorité religieuse hiérarchique, en vue, sur le terrain catholique, d'une entente commune et d'une action uniforme, et dans le but notamment, de régler d'une manière précise et pratique l'exercice concerté de leur droit électoral, ont adopté les résolutions suivantes.

" En ce qui concerne la politique religieuse de la France, ils déclarent résumer toutes leurs revendications en une seule dont ils poursuivront le triomphe par les voies légales et qu'ils formulent dans ces termes : *Nous demandons et nous demanderons sans trêve à notre pays* : " Le rétablissement de la paix religieuse, lo par une entente directe avec le Souverain-Pontife, ou, à défaut

de cette entente, par une législation nouvelle, assurant à l'Eglise sa pleine liberté, et acceptée par le Saint-Siège ; 2o Par la restitution complète de la liberté d'enseignement. ”

“ A leurs yeux, cette revendication, même dans l'ordre politique, prime toutes les autres, et se distingue, en fait, de chacune d'elles. Il est donc permis de la proposer avec confiance, non seulement à l'ensemble des catholiques du département, mais encore à tous ceux qui veulent sincèrement le respect de la liberté de conscience et le maintien de la tranquillité publique. ”

Cette déclaration préalable étant souscrite, l'assemblée adopta des statuts destinés à régler l'action de l'association nouvelle. Il y était dit qu'aux élections elle devra donner son appui aux candidats adhérant loyalement à la formule de revendication ; que si, au premier tour, plusieurs candidats y adhéraient, elle ne se prononcerait exclusivement pour aucun et laisserait ses membres libres de leur choix ; mais qu'au ballottage elle favoriserait celui qui aurait recueilli d'abord le plus grand nombre de noms. Le président de l'association était Mgr l'archevêque de Toulouse ; il y avait quatorze conseillers, un secrétaire-général et un trésorier.

Au moment même où cette initiative de Mgr Germain se produisait, et où cette déclaration et ces règlements, désignés sous le nom de Pacte de Toulouse, étaient livrés à la presse, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, publiait une brochure intitulée : *L'Union des catholiques, des libéraux sincères et des honnêtes gens de tous les partis, solution de simple bon sens*. Il y déclarait que l'union des catholiques seuls sur le terrain politique, pour la défense de la religion, ne saurait suffire ; que les catholiques devaient rechercher l'alliance des honnêtes gens, des libéraux sincères. Et il formulait ces deux règles :

1o Les hommes de tous les partis doivent s'unir pour la revendication et la défense des libertés civiles et religieuses ;

2o Tous doivent mettre au-dessus de tous les intérêts des per-

sonnes et des partis, les intérêts de la religion, de la société et de la France, et, par conséquent, il faut choisir pour candidat aux élections, parmi tous les adhérents à la première règle, ceux qui dans chaque région ont le plus de chance de succès ; et tous doivent, sans restriction et sans réserve, mettre au service de ces candidats leur influence, leurs ressources et leur action.

Comme on le voit l'archevêque de Toulouse et l'évêque de Nancy ne donnaient pas absolument la même note. Le premier préconisait et s'efforçait de réaliser chez lui l'union des catholiques entre eux, l'organisation distincte des forces catholiques. Le second recommandait l'union des catholiques avec les honnêtes gens de tous les drapeaux. En présence de ces deux actes, l'*Univers* les accueillit tous deux avec respect, s'efforçant de les faire concorder en les juxtaposant, mais donnant cependant le pas, au point de vue de l'application pratique, au mode de Mgr Germain. Par la plume de M. Jacques Rocafort, il fit les observations suivantes :

“ Ce projet et cet acte se contredisent si peu, que l'un complète l'autre. Et voilà pourquoi tous les deux ont pu recevoir également, avec les éloges du Souverain Pontife, les applaudissements de tous les catholiques français.

“ Mais ils diffèrent aussi, et ce que je voudrais expliquer, c'est pourquoi l'acte de Toulouse, par ce qui diffère en lui du projet de Nancy, me paraît devoir lui être antérieur, antérieur dans l'ordre du temps et de l'exécution, comme une base doit l'être par rapport à un couronnement ”.

Et l'auteur de l'article, développant sa pensée, disait qu'il importait d'abord de rallier les catholiques sur un terrain commun, de les organiser, de les discipliner, de leur faire adopter un programme d'entente parfaite, sans pour cela leur faire abdiquer leurs préférences ni désertier leurs groupements purement politiques. Puis, ce ralliement des catholiques opéré, cette union réalisée pour la défense des intérêts religieux, rien n'empêcherait ensuite le bloc

catholique de s'allier avec les non-catholiques honnêtes et bons patriotes, désireux de défendre l'ordre et la société, en commençant par respecter la liberté religieuse.

Cet effort pour concilier les deux initiatives épiscopales n'eut pas le don de plaire à l'éminent évêque de Nancy. Il adressa au grand journal catholique une lettre très vive dans laquelle il reprocha à M. François Veillot de l'avoir fait attaquer par M. Rocafort, et d'avoir affiché un complet dédain de l'épiscopat français. Mgr Turinaz s'insurgeait contre la tentative de concilier le programme de Toulouse avec celui de Nancy, et il s'efforçait au contraire d'en établir la disparité. Enfin il déclarait impossible aux catholiques de formuler des réclamations trop précises et trop accentuées, s'ils voulaient nouer des alliances fructueuses et obtenir des résultats tangibles. La lettre était d'un bout à l'autre d'allure très belliqueuse, et l'*Univers*, son directeur M. François Veillot, et son collaborateur M. Rocafort, y étaient fort malmenés. M. Veillot la publia en la faisant suivre de quelques commentaires respectueux. Il se défendit, et défendit son collaborateur d'avoir voulu attaquer Mgr Turinaz. Il fit observer que l'*Univers* n'avait pas condamné, en principe, l'alliance avec les honnêtes gens, mais signalé simplement des périls contre lesquels il était bon de se mettre en garde. Si, pour obtenir cette alliance, les catholiques devaient sacrifier des revendications essentielles, le résultat obtenu vaudrait-il le sacrifice consenti ? M. François Veillot ne le croit pas. Ce passage de sa réponse mérite d'être cité textuellement :

“ Nous, Monseigneur, nous croyons qu'il ne faut pas se résigner si vite. Nous croyons que si, dans le pays tout entier, les catholiques donnaient le spectacle de l'union compacte et résolue qui se prépare à Toulouse ; si, dans tous les partis, l'on était bien convaincu que, pour obtenir leur alliance, il faut accepter leurs conditions, certains résultats pourraient être acquis, que l'on suppose actuellement impossibles.

“ Votre Grandeur estimera peut-être que cette politique est à trop longue échéance. Elle préfère la victoire moins complète, mais plus rapide, que nous donnerait le grand parti des honnêtes gens. Qu'elle m'autorise à penser que son espérance est une illusion. L'alliance actuelle avec les modérés, si l'on veut la cimenter de concessions douloureuses et sans compensation, nous amoindrira sans nous délivrer. A moins d'un miracle, il faut nous attendre encore à des luttes très pénibles et très longues. Or, précisément en vue de ces luttes, et sans contester les avantages relatifs et momentanés des accords électoraux entre tous les partis d'opposition, nous croyons que, pour les catholiques, la nécessité primordiale est de s'unir *entre eux*, par les liens les plus solides et les plus étroits, sur un programme aussi net et aussi complet que possible ”.

Ce conflit d'opinions a eu beaucoup de retentissement. Des journaux non-catholiques, comme l'*Eclair*, ont pris part à la controverse. Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, est entré en lice, par une lettre d'approbation à Mgr Turinaz. D'autre part, les idées de Mgr l'archevêque de Toulouse et de l'*Univers* ont bien des adhérents. Et surtout une auguste parole est venue leur donner indirectement une sanction précieuse, si toutefois l'on doit s'en rapporter à une interprétation qui paraît très naturelle. Le pape vient d'adresser à l'Union économique-sociale de Rome une lettre de la plus haute importance. Au sein de l'association on avait exprimé le désir que son caractère de société catholique n'apparût pas aussi ouvertement, afin d'obtenir de plus larges adhésions, en accueillant des groupements qui s'inspireraient seulement de l'idée de justice chrétienne. Cette manière de voir fut soumise au jugement du Souverain-Pontife. Pie X a voulu répondre lui-même directement au président de l'Union, qui a été invité à rendre publique cette réponse “ afin qu'elle serve de règle à tous ”. Dans cette lettre le Saint-Père dit : “ Bien que nous soyons intimement persuadé que les partisans de cette modification soient animés d'excellents sentiments,

il est pourtant absolument impossible de l'accepter, et encore moins de l'approuver... Il n'est ni loyal ni digne de simuler, en couvrant d'une bannière équivoque la profession de catholicisme, comme si c'était une marchandise avariée et de contrebande. Avec l'idée de "justice chrétienne" très large et dangereuse, on ne sait jamais à quel point on pourrait arriver pour l'esprit des Ligues qui adhèreraient, par conséquent pour les personnes qui pourraient être portées par les élections à la direction.

"Que l'Union économique-sociale déploie donc courageusement le drapeau catholique et s'en tienne fermement au Statut approuvé le 20 mars dernier. Pourra-t-on obtenir ainsi le but de la Fédération ? Nous en remercierons le Seigneur. Notre désir sera-t-il vain ? Il restera toujours les Unions partielles, mais catholiques, qui conserveront l'esprit de Jésus-Christ, et le Seigneur ne manquera pas de nous bénir".

Ainsi donc, d'après cette direction, à laquelle il paraît avoir voulu donner une portée générale, le Souverain-Pontife entend que les catholiques ne dissimulent par leurs principes, s'affirment comme catholiques, même au risque de perdre certaines adhésions qui pourraient leur être temporairement utiles. M. François Veillot a cru devoir faire ressortir dans l'*Univers* l'enseignement d'application universelle qui se dégage de la lettre pontificale. Dans un article intitulé : *Concentration catholique*, il écrit : "Le pape estime que la faiblesse des catholiques vient surtout de ce qu'ils ne sont ni assez fortement ni assez nettement catholiques. Leur rendre une notion plus claire et plus résolue de leurs doctrines et de leurs devoirs ; leur faire sentir les avantages et la nécessité d'une attitude plus franche et plus énergique en face des adversaires ou des indifférents : c'est le but constant des efforts de Pie X. A cette œuvre d'avenir, il n'hésite pas à sacrifier les succès précaires, incertains, parfois dangereux, que le présent pourrait lui offrir, au prix de certaines alliances et de certaines concessions".

Puissent les conseils même indirects du Pasteur suprême rétablir parmi les catholiques français l'union d'esprit et de conduite, dont ils auraient tant besoin au milieu des crises douloureuses qu'ils traversent.

Nous devons nous borner à mentionner dans cette chronique la campagne de procès commencée contre les évêques par les auteurs de manuels condamnés. M. Aulard, entre autres, poursuit Mgr Amette, archevêque de Paris, à cause du tort causé à ses manuels scolaires. Se rencontrera-t-il des juges pour condamner les évêques qui sont demeurés dans les strictes limites de la critique permise ?

* * *

La Belgique a perdu son souverain ; Léopold II est mort et c'est son neveu Albert Ier qui lui succède. Le monarque disparu avait d'incontestables talents. Mais son rôle n'a pas toujours été bienfaisant ; et les ministres catholiques de ce roi catholique n'ont pas toujours eu à se louer de son attitude dans la politique intérieure de son pays. Quant à la vie privée de Léopold, elle a donné prise aux plus justes critiques.

* * *

Au Canada, la session du Parlement fédéral est interrompue par l'ajournement de Noël. Mais avant la suspension de la session, le ministre des finances a prononcé son exposé budgétaire. Il s'est réjoui de ce que la dépression commerciale dont le Canada avait souffert l'an dernier, est disparue pour faire place à une heureuse reprise des affaires, dont le résultat a été pour le trésor fédéral une augmentation considérable de revenu. En 1907-1908, le revenu avait atteint le chiffre de \$96,054,505. En 1908-1909, il est tombé à \$85,093,404. Soit une diminution d'environ \$11,000,000. La dépense imputable au revenu s'étant élevée à \$84,064,232, le surplus

n'a été que de \$1,000,000 au lieu de quatorze ou quinze millions qu'il avait été durant les années précédentes. Maintenant les dépenses imputables au capital ont été de \$42,593,166, dont \$24,892,351 pour le chemin de fer transcontinental. Enfin, il faut ajouter à cela \$1,785,887 pour subsides aux chemins de fer, \$2,467,306 pour primes à certaines industries, \$1,854,488 pour frais d'administration d'emprunts, et \$221,311 pour divers transports, ce qui fait un total de \$48,923,161 environ. L'augmentation de la dette, durant cette année fiscale a été de \$45,969,419.

L'année 1909-1910 permet à l'honorable M. Fielding de soumettre à la Chambre un tableau plus riant. Jusqu'au premier décembre le revenu a été de \$64,656,509. En se basant sur l'augmentation constatée durant ces premiers huit mois, on peut prévoir un revenu total de \$97,500,000 pour les douze mois qui seront terminés le 31 mars prochain. Les dépenses imputables au revenu ne devront pas dépasser \$81,000,000, ce qui laisserait pour l'année 1909-1910 un surplus de \$16,500,000. La dépense imputable au capital et la dépense spéciale pour primes, etc., est estimée à \$35,500,000. L'augmentation de la dette ne dépassera guère \$17,750,000. Enfin, jetant un coup d'œil sur la prochaine année fiscale, 1910-1911, le ministre des finances a déclaré que, d'après lui, le revenu va toucher les \$100,000,000. M. Fielding a traité, dans la seconde partie de son discours la question de la dette par tête, évaluant la population actuelle du Canada à 7,450,990 âmes ; et aussi celles du volume de notre commerce, des traités commerciaux et des emprunts. Il a terminé par un *aria di bravura* sur la prospérité dont jouit notre pays et ses perspectives d'avenir. Son légitime contradicteur, M. Foster, a ensuite pris la parole. Il s'est appliqué à faire ressortir, des chiffres soumis par le ministre des finances, l'énormité de la dépense publique. Durant la dernière année fiscale elle s'est élevée au chiffre extraordinaire de \$133,000,000, ou un peu plus que trois fois ce qu'elle était en 1896. M. Foster a

recherché la cause de la grande augmentation dans les affaires et dans le revenu public, dont le gouvernement a été l'heureux bénéficiaire cette année. Et il l'a assignée à l'immense accroissement de la production agricole dans le Nord-Ouest. Ainsi en 1900, le Nord-Ouest produisait 32,000,000 de boisseaux de céréales ; en 1907, il produisait 160,000,000 de boisseaux, 232,000,000 en 1908, et 313,500,000 en 1909. D'après M. Foster voilà le fait qui a redressé les finances chancelantes du gouvernement. Le critique financier de l'opposition s'est efforcé de montrer que les dépenses publiques, sous la présente administration, ont augmenté hors de toute proportion avec l'accroissement de la population et le développement normal du pays.

Le débat budgétaire n'est pas encore terminé. La session va reprendre son cours le 11 janvier. Et nous saurons bientôt officiellement quelle est la politique du gouvernement au sujet de la défense navale du Canada, et quelle attitude l'opposition va prendre sur cette grave question.

Il ne nous reste plus, à la fin de cette année 1909, bientôt entrée dans le domaine du passé, qu'à offrir à nos fidèles lecteurs de la *Revue Canadienne* nos souhaits de bonheur et de paix pour l'année qui s'avance.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 décembre 1909.

CHRONIQUE DES REVUES

SOMMAIRE.—LE BILAN DE L'AVIATION (Article de M. Emile Lessard—*Le Correspondant*, 10 nov. 1909). — LE TRANSFORMISME (Article de M. Driesch — *La Revue de Philosophie*, nov. 1909). — L'ENSEIGNEMENT DU DROIT POUR LA FEMME (Discours de M. le Comte d'Haussonville, de l'Académie française, nov. 1909). — LA GRANDE INNOCENTE (Article de M. Arthur Mayer, directeur du *Gaulois*, au sujet du procès de Mme Steinheil, 15 nov. 1909). — LA MALADIE DE LA FRANCE : LE COUSINAGE (Interview d'un savant norvégien, par M. Paul Roche, du *Gaulois*, 25 nov. 1909). — LE SERMON DU PETIT PAIN (Article de M. Maurice Talmeyr, 1er déc. 1909). — LES BAS-FONDS DES VILLES ANGLAISES (Article de M. J.-A. MacDonald, rédacteur du *Globe* de Toronto, cité par le *Canada* de Montréal, 3 septembre 1909). — L'ÂME CANADIENNE (Causerie de l'Ami des Revues — *L'Ami du Clergé*, 21 octobre 1909). — TOUJOURS L'ÂME CANADIENNE (Article de M. Aegidius Fauteux — *La Patrie* de Montréal, 23 novembre 1909). — LA CHRONIQUE DES REVUES APPRÉCIÉE (Article de M. Arthur Dansereau — *La Presse* de Montréal, 29 septembre 1909).

LE BILAN DE L'AVIATION (Article de M. Emile Lessard—*Le Correspondant*, 10 novembre 1909). — L'année 1909 sera célèbre dans l'histoire de l'aviation. Toutes les revues d'année et tous les almanachs, et Dieu sait si nous en avons ! le proclament avec unanimité. Nous marquons 1909 d'une pierre blanche à cause du triomphe du plus lourd que l'air. L'aéroplane est le bateau de l'avenir ! Dans notre chronique des revues nous avons déjà noté cette belle conquête. Nous y revenons aujourd'hui pour signaler à nos lecteurs l'intéressant article du *Correspondant*, où M. Emile Lessard nous donne le bilan de l'aviation. Un à un, il rappelle les *records* des aviateurs, notamment la traversée à jamais célèbre de Calais à Douvres par-dessus l'Atlantique du Français

Blériot et les stupéfiantes envolées des champions de la semaine de Reims. Il discute la valeur des monoplans et des biplans et il tire des conclusions auxquelles plus d'un s'intéressera. Mais ce qui nous a paru surtout piquant, c'est la comparaison de l'aéroplane avec le ballon. C'est à lire et nous citons :

Nous avons été fiers de notre flotille de dirigeables en France ; mais les incidents du *Patrie*, du *Ville-de-Paris*, la catastrophe du *République*, et, il faut bien le dire, les tribulations tragi-comiques du *Zeppelin* et du *Parseval* en Allemagne ont enlevé à beaucoup la confiance très grande qu'ils avaient eue tout d'abord dans ce mode de locomotion aérienne. Et il est facile de se rendre compte de l'infériorité générale de tous les appareils du type "plus léger que l'air" au point de vue militaire. Le ballon, c'est la bouée qui flotte et qu'on dirige toujours imparfaitement ; d'où peu de maniabilité, une faible vitesse et une assez grande vulnérabilité aux coups de l'ennemi, un rayon d'action assez court et l'incapacité complète de travail par les grands vents et même par les vents moyens. Qu'on songe maintenant à l'attirail qui doit accompagner un tel engin, surtout dans le cas d'une campagne. Qu'on songe à la provision d'hydrogène, à ce hangar énorme qu'on est obligé de traîner avec soi, de démonter et de remonter aussi rapidement que possible. Qu'on songe qu'il faut constamment remplacer le gaz qui fuit par osmose et qu'un dégonflement total du ballon est le travail de plusieurs jours. Qu'on se représente, d'autre part, les armées actuelles extrêmement mobiles, beaucoup plus certainement que les ballons à moteur, d'autant plus que les troupes sortent par tous les temps et que l'aérostat reste en hangar au moins trois jours sur quatre, tous les jours dans la mauvaise saison, et l'on se demandera comment l'on peut penser encore aux dirigeables, alors que l'audace de deux Américains vient de nous donner l'aéroplane. Enfin, que l'on songe au danger réel qu'il y a à monter dans une machine qui est en quelque sorte un mélange explosif en suspension dans l'atmosphère, au moins pour les ballons français. Le ballonnet compensateur du général Meusnier, situé à l'intérieur, est, en effet, rempli d'air soufflé énergiquement par le moteur lui-même ; c'est tout autour de ce ballonnet, séparée par une mince enveloppe, que se trouve une enceinte contenant le gaz le plus indiscret qui soit au monde : l'hydrogène, dont tout le monde connaît les propriétés endosmotique. Au-dessous de ce dangereux voisinage, à quelques mètres à peine, un foyer permanent d'incendie, le moteur à essence, qui a causé jusqu'ici presque toutes les catastrophes de dirigeables, qui causa la mort de Bradsky et de Severo,

qui fit sauter le *Zeppelin*, qui faillit, il y a quelques semaines, mettre fin à la glorieuse carrière de Blériot, qui a déjà mis le feu à une quantité considérable d'automobiles, et avec quelle soudaineté !

A côté du dirigeable, l'aéroplane, véritable oiseau mécanique, se joue des vents, monte et descend à volonté, décrit des orbites dans le ciel avec la sûreté des grands planeurs de la nature : admirable instrument d'observation rapide et sûr. Blériot traversant le Pas-de-Calais, voyait avec une netteté parfaite les sous-marins en plongée à quelques centaines de mètres au-dessous de lui. Latham au-dessus de Berlin, seul dans son *Antoinette*, prenait des photographies instantanées. M. Georges Prades, accompagnant Rougier dans l'un de ses vols, s'étonnait de la facilité avec laquelle on distinguait l'ensemble et les détails de la vaste carte naturelle qu'il dominait. A Reims, enfin, Latham donna aux spectateurs angoissés une idée de ce que pouvait être la guerre future : il s'amusa à passer successivement au-dessus et au-dessous du *Colonel-Renard*, très embarrassé dans les virages de l'aérodrome ; il le harcelait comme la mouche harcèle la masse pesante du bœuf traînant la charrue, et l'ont eut l'impression que si au lieu d'exercices pacifiques et d'ordre essentiellement sportif il se fût agi d'une lutte entre un aéroplane et un dirigeable ennemis, l'aéroplane, piquant sur le ballon, l'eût traversé de part en part avec sa proue et aurait passé à travers comme les écuyers de cirque passent à travers de simples cerceaux de papier. L'oiseau mécanique triomphait réellement du dirigeable impuissant à fuir et à se défendre.

LE TRANSFORMISME (Article de M. Driesch — *La Revue de Philosophie*, nov. 1909). — M. Driesch est un savant professeur allemand de l'Université d'Heidelberg. La remarquable étude qu'il publie sur la biologie et le transformisme, et dans laquelle il se place au seul point de vue scientifique, sans faire entrer en ligne de compte les principes de telle ou telle philosophie, constitue une critique très sévère du darwinisme et du lamarckisme. Après les études de notre savant confrère, M. Perrin, publiées ici l'an dernier, ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à ces hautes questions liront encore avec plaisir du travail du professeur allemand ces pages décisives :

Le darwinisme — écrit M. Driesch — comporte deux parties distinctes, logiquement tout à fait différentes : la théorie de la sélection naturelle et la théorie de la viabilité fortuite, sans aucun principe directeur, comme point de départ de tout changement des formes spécifiques.

La théorie de la sélection naturelle prétend que par suite de l'extrême rapidité avec laquelle se multiplient les organismes, il se produit beaucoup plus d'individus qu'il n'en peut subsister par rapport à la place donnée et à la nourriture donnée, que par suite une "lutte pour l'existence" a lieu entre les organismes, de laquelle ceux-là seulement sortent victorieux qui à quelque point de vue ont une conformation mieux adaptée aux conditions de la vie que celle de leurs compagnons. De la manière dont les différences individuelles prennent naissance, la théorie de la sélection comme telle ne dit rien.

Or maintenant, comme G. Wolff principalement l'a fait remarquer, il ne va pas nullement de soi que la survivance d'un petit nombre d'individus parmi beaucoup d'autres, repose *toujours* sur un avantage dans l'organisation, et pas plutôt sur un avantage dans la situation accidentelle. Dans un accident de chemin de fer n'est-ce pas bien évidemment les individus les mieux placés qui survivent, et nullement les plus forts? En second lieu il est clair que la sélection n'est qu'un facteur négatif, un facteur de destruction, jamais un facteur positif, un facteur de création. Et en un certain sens il est vrai, l'action négative de la sélection naturelle se comprend de soi-même.

Comme facteur positif de la descendance le darwinisme n'envisage, comme il a déjà été dit, que la variation fortuite, absolument indéterminée en grandeur et en direction, et qui doit reposer, en dernière analyse, sur des différences de nutrition accidentelles.

Ce facteur peut à tout prendre avoir joué un rôle dans la production des différences spécifiques n'ayant trait qu'à la *quantité*, par exemple, si l'on veut, au degré de la coloration; au moins si l'on admet hypothétiquement que les variations quantitatives comme telles se laissent d'abord fixer, et ensuite intensifier par l'hérédité, ce qui n'est *pas* démontré.

Mais l'hypothèse d'une variabilité fortuite comme unique source de la différenciation spécifique n'explique *absolument pas* les phénomènes suivants :

- Origine de nouveaux organes ;
- Harmonie des parties du corps entre elles ;
- Harmonie entre individus différents, par exemple entre les deux sexes, ou entre les insectes et les fleurs ;
- Caractères de pure organisation systématique, comme tels sans aucune utilité.

A cela s'ajoute que la variabilité fortuite est radicalement incapable d'expliquer le fait que le système des organismes est précisément un *système*, c'est-à-dire un ordre, et non pas un chaos.

Enfin le pouvoir de restitution des organismes, par exemple le phénomène bien connu de la régénération, ne peut nullement s'expliquer d'une manière darwinienne ; bien plus, la théorie entre ici dans le domaine du ridicule, car elle devrait partir de ce point que ces individus-là seulement *ont survécu* un jour, qui par suite d'une raison quelconque possédaient *un manque, une déficience* ! Sans cela la faculté de la régénération n'aurait jamais pu être acquise !

La complète banqueroute du darwinisme comme théorie *générale* de la descendance est donc tout à fait hors de doute.

Le lamarckisme, lui, rend l'organisme actif là où le darwinisme le suppose passif. Ce n'est pas la sélection et après elle l'hérédité qui doivent fixer les variations accidentelles, c'est un principe psychologique, un vouloir fondé sur des jugements dans l'organisme lui-même ; en cela le lamarckisme, principalement sous la forme moderne que M. A. Pauly lui a donnée, est vitaliste, tandis que le darwinisme est essentiellement matérialiste. A côté de la fixation active de différences accidentelles, l'usage et le non-usage des organes doivent aussi jouer un rôle dans la descendance. Le fait de l' "adaptation fonctionnelle" est certes bien connu, le fait par exemple que les muscles d'un gymnaste deviennent particulièrement puissants. Par malheur, de l'hérédité de tels résultats d'adaptation, nous savons aussi peu que rien. Et c'est l' "hérédité des caractères acquis" qui forme le centre de la théorie *lamarckienne*. Hypothétiquement il y a peut-être moyen d'admettre l'hérédité des caractères acquis, lorsque les agents qui ont provoqué ces caractères ont agi dans le même sens au cours de *nombreuses* générations ; avec une telle hypothèse certaines structures historiques dont l'adaptation est *innée*, par exemple celle des os, seraient explicables d'une manière lamarckienne.

Mais le lamarckisme ne peut rien expliquer de plus.

Le lamarckisme attribue *au hasard*, tout comme le darwinisme, la première origine de toute différenciation spécifique. C'est pourquoi valent contre lui absolument les mêmes raisons que nous avons avancées contre la théorie darwinienne du hasard. Lui non plus il n'explique *nullement* ce qui touche en propre à l'organisation et à l'harmonie dans les organismes, c'est-à-dire en bref, cette intégralité que malgré les différences spécifiques ils présentent toujours. Lui aussi, il se trouve, pour expliquer l'origine de nouveaux organes et le fait de la restitution, radicalement impuissant, — tout-à-fait comme le darwinisme.

Ce que les deux grandes théories du transformisme actuellement en cours ont éclairci jusqu'à un certain point n'est rien de plus que ceci : Les dissemblances systématiques qui consistent en simples différences de

quantité, d'intensité ou de nombre, peuvent peut-être s'être produites sur la base de la variabilité habituelle ; au moins si nous pouvons supposer qu'en de tels cas l'hérédité a été en état de fixer sans reversions de semblables variations produites en fluctuant, ce qui, comme nous le répétons, encore une fois, n'est pour le moment absolument pas démontré. La sélection naturelle a pu entrer en jeu dans ce processus, en éliminant tous les individus qui ne possédaient pas le caractère utile en question. Là se trouve, dans une explication du transformisme, la partie *darwinienne* qu'on peut accorder hypothétiquement. D'un autre côté l'adaptivité histologique innée peut hypothétiquement être mise sur le compte de l'hérédité des caractères d'adaptation acquis par l'activité propre de l'organisme, au cas où ce processus aurait duré tout le long de nombreuses générations. C'est là qu'est la contribution *lamarckienne* à la théorie de la descendance.

Mais ni la théorie de Darwin ni celle de Lamarck ne fournissent rien de plus à cette théorie. Et de là il suit que *presque tout reste encore à faire*. Car nous n'avons présentement aucune hypothèse pour le fondement d'une norme systématique quelconque, c'est-à-dire pour les dissemblances qui portent proprement sur l'organisation, et pour tout ce qui concerne les *types* comme tels et le degré de complication de ces types, lesquels sont tous deux, type et degré de complication, indépendants de l'adaptation et de l'adaptivité histologique.

Connaissions-nous maintenant quelques faits qui soient propres à éclaircir ce problème ? Ce que nous connaissons en fait sur une déviation quelconque de l'hérédité, c'est-à-dire sur des différences innées entre parents et descendants dans la mesure où cela touche à ce qui regarde en propre l'organisation, est tout autant que rien : nous ne connaissons que le peu de faits observés par De Vries et les expériences des jardiniers et des éleveurs. Ces faits témoignent peut-être en faveur de la possibilité d'une variation discontinue, c'est-à-dire d'une vraie mutation, qui se produit de l'intérieur à l'extérieur, suit certaines lignes tectoniques et conduit à des résultats constants ; mais tout le reste, c'est-à-dire tout, au regard d'une vraie théorie de la descendance, doit être pour ainsi dire entièrement abandonné au goût de l'auteur qui écrit sur la théorie de la vie. Et même à la vérité, ce seul et unique fondement sérieux du transformisme, le concept de la mutation a été ébranlé par de nouvelles recherches, en particulier par celles de Klebs, et pour le moins privé par elles de sa pleine certitude. On peut dire qu'un tel état de choses est très *inscientifique*, mais un autre n'est pas possible.

Et dans le fait, presque tous ceux qui se sont occupés sans idées pré-

conçues du problème du transformisme ont accordé qu'il en va ainsi. Lamarek lui-même voyait bien qu'une sorte de loi d'organisation doit être le fondement de tout transformisme, et il est bien connu que Nægeli, Koelliker, Wigand, Eimer et beaucoup d'autres se sont employés à rechercher par voie d'hypothèses une loi originale régissant la phylogénie. Mais une étude approfondie de toutes ces lois nous serait de peu d'utilité, car toutes, malheureusement, ne servent à rien de plus qu'à mettre clairement en évidence le simple *fait* qu'il faut, si nous voulons faire la supposition de la descendance en général, qu'une certaine loi d'organisation inconnue ait été en œuvre dans la phylogénie.

Il est important de remarquer, que, même un darwiniste convaincu comme Wallace, qui comme on le sait découvrit indépendamment le principe de l'élimination, admettait une exception à ses principes transformistes, au moins pour un cas, celui de l'origine de l'homme. Mais une exception suffit pour détruire l'universalité d'une doctrine.

En terminant, M. Driesch déclare vouloir s'abstenir d'ajouter n'importe quelle hypothèse particulière à cette proposition générale qu'il doit y avoir quelque principe inconnu du transformisme, si, par ailleurs, l'hypothèse de la descendance en général est autorisée. Nous avons ainsi le droit de conclure qu'au seul point de vue scientifique le transformisme est plein d'arbitraires hypothèses, n'explique rien, ne se soutient pas et ne s'explique pas lui-même.

L'ENSEIGNEMENT DU DROIT POUR LA FEMME (Discours de M. le Comte d'Haussonville, de l'Académie française, novembre 1909). — La question très complexe des droits de la femme en est une d'actualité tout autant peut-être, sinon plus, que celle de l'aviation et que celle du transformisme. Si la science, en effet, n'est pas encore assurée de la conquête de l'air et si les théories darwiniennes semblent aux scientifiques eux-mêmes plus problématiques que jamais, l'émancipation de la femme, entendue en un certain sens, plutôt exagéré, grâce à l'organisation des suffragettes du monde entier, et particulièrement de celles de l'Angleterre, est un problème qu'il n'est plus permis d'élucider... ni d'ignorer. A propos de la création d'une Ecole d'Enseignement Supérieur pour les Filles à Montréal l'an dernier — de celle dont nous parlait justement M. l'abbé Lamarche

dans notre dernière livraison — que n'a-t-on pas dit dans l'un et l'autre sens ? « Vous allez nous affliger de *bas-bleus* dont nous n'avons que faire », disait-on d'une part. « Vous limitez trop leur sphère d'action », disaient quelques autres. « Laissez-leur donc le champ libre. Qu'elles volent de leurs propres ailes. Il faut à la pensée moderne, pour les femmes comme pour les hommes, de plus larges horizons ». Le fait est que nous ne sommes plus au temps où Joseph de Maistre écrivait à sa mie Constance : « Il vaut beaucoup mieux pour une jeune fille de passer pour coquette que pour savante ; car pour épouser une coquette, il ne faut qu'un sot — ce qui est fréquent, tandis que, pour épouser une savante il faut un homme modeste — ce qui est rare ! » M. d'Haussonville, qui est l'un des penseurs et l'un des écrivains les mieux connus de France, ce qui n'est pas peu dire, ayant présidé à Paris, cet automne, la séance d'ouverture des cours de l'Institut féminin de droit pratique, a été amené à dire son sentiment sur ce délicat problème de la vie sociale. Il l'a fait en des termes singulièrement justes. Nous ne voulons citer ici que sa conclusion ; mais il y aurait plaisir à revoir comment il admet la femme médecin, comment il redoute la femme avocat, et surtout la femme politique. Au fond, toute sa thèse est dans la conclusion que voici :

Les femmes avaient le droit de se plaindre que notre code fut un peu trop la loi de l'homme, comme disait mon éminent confrère M. Hervieu, elles avaient le droit de se plaindre que notre législation s'inspirât par trop de ces traditions du droit romain qui honorait les matrones, mais leur prescrivait de vivre à la maison et de filer de la laine. L'honneur de notre civilisation chrétienne est d'avoir relevé le rang de la femme, de lui avoir donné la place qu'elle doit occuper dans la vie sociale. C'est là la supériorité de la civilisation chrétienne sur les autres civilisations qui avaient ravalé la femme à un rang indigne d'elle. J'applaudis donc de tout cœur à tous les efforts qui sont et qui seront tentés pour élargir les droits de la femme sans cependant la dispenser d'aucun devoir ; j'applaudis à tout ce qui sera entrepris pour faire d'elle, je ne dirai pas — pardonnez-moi cette dernière impertinence — l'égale de l'homme (je ne crois pas que la femme soit jamais l'égale de l'homme) mais sa digne compagne, non pas seule-

ment la compagne de ses joies et de ses douleurs domestiques, mais encore la compagne de ses occupations sociales et politiques, c'est-à-dire une compagne qui soit pour lui un réconfort perpétuel et un solide appui. — Voilà comment je comprends le rôle de la femme dans notre civilisation chrétienne, et permettez-moi — ce seront mes dernières paroles — de traduire cette conception du rôle social et conjugal de la femme par une comparaison sensible. — Il y a bien des années, à Rome, je me rappelle avoir remarqué... était-ce dans les galeries du Vatican ou sur la voie Appienne, je ne saurais trop le dire... un bas-relief sculpté sur le tombeau de deux époux. L'homme tenait sa femme par la main ; mais il regardait en face de lui. La femme avait, au contraire, son regard humblement tourné vers son époux. Ce n'est pas ainsi que je comprendrais un bas-relief sculpté sur le tombeau de deux époux chrétiens. L'homme devrait bien, suivant moi, dans ce bas-relief imaginaire, tenir la femme par la main et regarder devant lui, car c'est à lui de conduire ; mais je voudrais que la femme, tout en ayant sa tête peut-être légèrement inclinée du côté de son époux, regardât aussi devant elle, et que, du même coup d'œil ils mesurassent tous les deux cette longue carrière de la vie qu'ils doivent parcourir ensemble, la main dans la main, l'épaule contre l'épaule, chacun des deux étant pour l'autre un tendre et fidèle soutien.

LA GRANDE INNOCENTE (Article de M. Arthur Mayer, directeur du *Gaulois*, au sujet du procès de Mme Steinheil, 15 novembre 1909). — La transition est facile ; mais par contraste. Le procès de Mme Steinheil a eu presque autant d'éclat que l'affaire Dreyfus. Et d'ailleurs c'était aussi une juive, comme Dreyfus. Elle n'était pas accusée, elle, d'avoir trahi la patrie, mais d'avoir tué son mari et sa mère. Nos journaux canadiens eux-mêmes nous ont donné force détails, et, comme pour l'affaire Dreyfus toujours, la même « Presse associée » a constamment présenté les choses dans un sens favorable à l'accusée. En tout cela qu'y a-t-il ? Si c'est à cela que doit nous conduire la campagne des suffragettes, combien M. d'Haussonville a raison de se méfier ! Mais le directeur du *Gaulois* y voit plus encore qu'une émancipation par trop exagérée. Dans la campagne de presse qui s'est faite en faveur de la « veuve rouge », dans la façon dont les diverses procédures ont été conduites, dans l'explosion d'enthousiasme surtout qui a accueilli son acquittement, il perçoit un symptôme —

et c'est un triste symptôme — de la dégradation de l'esprit public : quelque chose qui rappelle la Rome des Césars agonisante, ou le Bas-Empire croulant, et il écrit :

Les jurés ont délivré Mme Steinheil de l'affreux cauchemar qui l'opressait après une très longue délibération ; ils l'ont acquittée. Je doute qu'ils aient prétendu la glorifier et transformer en piédestal l'échafaud auquel ils l'avaient soustraite. Dès lors, pourquoi ces cris, ces trépignements, cet enthousiasme indescriptible, ces cris de triomphe qui ont accueilli — comme on l'eût fait d'une victoire française — la défaite de la police et de la magistrature ? Mme Steinheil fut-elle une épouse infidèle ? Oui. A-t-elle cherché par des mensonges répétés à égarer la justice ? Oui. Mme Steinheil, qui aurait reculé devant l'assassinat de son mari, n'a-t-elle pas accusé — en inventant pour l'un d'eux une pièce à conviction — Remy Couillard, Burlingham, Alexandre Wolff, au risque de les envoyer à l'échafaud ? Oui. Et quand nous assistons à cet étrange soulèvement en sa faveur, ne devons-nous pas croire que l'on a systématiquement écarté du prétoire le vrai public dont on redoutait l'explosion de sentiments contraires ? Cette immorale manifestation, ce n'est peut-être pas l'apothéose du crime, c'est certainement le vice triomphant. En sommes-nous arrivés là que notre sensiblerie n'accepte plus l'idée d'un châtiment ? La sensiblerie se traduit en politique par l'humanitarisme et le pacifisme ; en morale, par l'horreur des sanctions, même légitimes. Nous faut-il croire que le reflet des grandes passions amoureuses est à ce point aveuglant qu'il obscurcit la vision des réalités ? Suffit-il, comme l'a dit l'avocat général, d'avoir été la femme ou la maîtresse de César pour n'être point soupçonnée ?

LA MALADIE DE LA FRANCE : LE COUSINAGE (Interview d'un savant norvégien, par M. Paul Roche du *Gaulois*, 25 novembre 1909). — Le terrible mal de la dépopulation sévit en France, sous la troisième République, on ne le sait que trop, de façon alarmante. S'il est vrai que les peuples, comme les individus, naissent, grandissent, vieillissent et meurent, que faut-il penser d'un pays auquel « chaque année coûte un corps d'armée » ? L'un des rédacteurs du *Gaulois* a interrogé là-dessus certain savant norvégien, qui lui a donné de cette maladie de la France une curieuse explication. M. Paul Roche fait ses réserves en la publiant, et nous croyons qu'il a grandement

raison. Si les Français revenaient aux traditions catholiques de leurs aïeux, ils n'auraient pas à déplorer leur constant affaiblissement numérique. Les statistiques elles-mêmes le prouvent. Ils n'ont qu'à regarder. Ce sont encore les « pays » les plus catholiques, la Bretagne et la Vendée par exemple, qui donnent le plus d'enfants. Et que dire des Canadiens — qui sont encore Français par la langue et par le cœur — qui n'ait pas déjà été dit ? Quoiqu'il en soit, voici ce que pense le savant norvégien, et c'est très curieux !

Vous autres, Français, vous possédez d'éminentes qualités ; les bonnes fées vous ont libéralement accordé le courage, l'intelligence, le goût, l'ingéniosité, d'admirables facultés de compréhension, l'amour du travail, la volonté d'acquiescer et l'esprit d'économie. Malheureusement, la fée Carabosse, conformément à la tradition, a déposé en vous un mauvais germe qui est la cause unique de tous les malheurs qui vous menacent.—Elle a décidé que vous vous replieriez sur vous-mêmes, qu'à l'imitation des moines du Mont Athos, vous vous absorberiez dans votre propre contemplation, que vous vous efforceriez d'imposer aux autres vos idées, sans penser qu'il vous pût être profitable de vous approprier les leurs, que, dans les guerres que vous entreprendriez, vous recherchiez des satisfactions d'orgueil plutôt que des avantages matériels.—Par-dessus tout, vous croyez à la supériorité et à la pureté de votre race et vous ne montrez aucun souci de la modifier par des croisements judicieux. Vous ne devez pas ignorer, cependant, que la France fut, pendant des siècles, un immense creuset où se fondaient, s'amalgamaient tous les peuples du monde. La conquête romaine et les invasions barbares ont rapidement modifié le type, les mœurs et le tempérament des Celtes primitifs, et les rois de France ont achevé cette salutaire, je pourrais dire cette providentielle transformation, en réunissant sous une même domination les Normands, qui étaient fortement mâtinés de Scandinaves, les Burgondes à moitié Germains, les Latins de Provence.—De ces alluvions successives sortit la France, qui fut pendant des siècles la nation la plus puissante et la plus enviée. La patrie était créée, la race était formée. Et quelle race !—Spirituelle, d'une frivolité qui n'excluait ni la grâce, ni le charme, héritage des anciens Gaulois, artistique et poétique comme les Latins, brave, endurante, rude au combat comme les Germains, il semblait que la destinée, en comprimant dans un même moule ces éléments divers, en eût fait préalablement une heureuse sélection. Ce mélange s'est consolidé ; la mosaïque a bientôt formé un tout

homogène et la race nouvelle, oublieuse de ses origines, a considéré comme des barbares tous ceux qui n'étaient pas nés sur son sol.— Depuis longtemps, en dehors des classes élevées, on ignore, on veut ignorer l'étranger, et le mariage mixte est encore dans la plus grande partie de la France une exception remarquée. Par ce refus de tout croisement, vous êtes, à la longue, devenus une race pure, vivant sur elle-même, sur son propre fonds, et de ce moment date votre apparente décadence. Pour qu'un peuple grandisse, pour que son ascension ne subisse aucun arrêt, il lui faut entretenir des relations étroites, constantes, avec le reste du monde ; il lui faut organiser des échanges moraux, matériels, physiques avec les autres peuples. Comprenez-moi bien ; c'est par l'échange que s'établit la prospérité d'un pays, c'est aussi par l'échange que se fortifient les races humaines.—La maladie de la France, c'est ce que l'on pourrait appeler le *cousinage*. Vous souffrez aussi parce que vous ne vous êtes pas développés dans votre cadre traditionnel. Vous avez changé fréquemment le terrain naturel sur lequel devaient s'opérer vos évolutions, et les secousse brutales que vous ont imprimées vos bouleversements politiques vous ont mûris mais aussi vous ont vieillis avant l'heure.

LE SERMON DU PETIT PAIN (Article de M. Maurice Talmeyr, 1er décembre 1909). — Le journaliste parisien traite là un sujet qui est vieux comme le monde. Si, comme au temps du fabuliste, les bêtes et les choses pouvaient parler, que ne diraient-elles pas des mœurs des hommes ? De nos jours on parle beaucoup des droits du peuple. Mais en a-t-on pitié de ce pauvre peuple ? C'est là encore une maladie sociale dont on souffre en France comme ailleurs, et ailleurs qu'en France. Le petit travailleur, la femme des manufactures, la jeune couturière, l'enfant qui peine..... on chante très haut leurs droits ; mais, pratiquement, par les exigences du luxe et plus encore de ce qui ressemble au luxe, on les écrase, ces pauvres et ces faibles ! Et c'est peut-être, à Paris, l'une des causes les plus vraies de la dépopulation qui sévit dans les rangs du petit peuple — qu'on remplace par l'apport venu du dehors, mais qui ne se reproduit pas. Cette question sociale, si sérieuse et si angoissante, est venue à l'ordre du jour dans la grande capitale, quand les faiseurs de petits pains — les mitrons — se sont l'autre matin à leur tour agités et mis en grève. Publiquement, Mgr l'archevêque de Paris est intervenu en leur

faveur devant le tribunal de l'opinion. M. Maurice Talmeyr a pris occasion de ce fait pour donner à ses lecteurs ce qu'il appelle le sermon du petit pain.

Et qui songe, en effet, le matin—écrit-il—en faisant craquer son petit pain, à ce qu'il représente, pour toute une catégorie sociale et toute une armée d'enfants, de vie exténuante et triste? On a fait d'innombrables vers sur ce que disent la pluie, les fleurs, le vent et les parfums. A-t-on pensé à en faire quelques-uns sur ce que disent, ou pourraient dire, les miettes du petit pain doré, en tombant dans la tasse de chocolat. On n'en connaît pas, et pour cause. Si nous aimons ce qui excite notre sensibilité, et même ce qui l'excite à la mélancolie, nous n'aimons pas ce qui la blesse, et les confidences, j'allais dire le sermon du petit pain, nous gêneraient notre premier déjeuner. Elles évoqueraient pour nous de véritables bagnes nocturnes, dont les condamnés nous feraient par trop péniblement penser aux plus cruelles duretés de l'esclavage antique. Nous verrions ainsi, de notre confortable coin du feu, toute une population vouée à vivre comme dans les mines, brisée par une besogne accablante, brûlée par une température d'enfer, et vivant d'une existence où il ne peut plus jamais rien y avoir pour elle de ce qui éclaire ou adoucit celle des autres. Combien, si leur petit pain leur disait seulement quelque chose de cela, le trouveraient encore aussi bon et le voudraient toujours aussi croustillant?—Voyons, est allé demander un reporter à un patron, ne seriez-vous pas disposé, au moins une fois par semaine, à supprimer le travail de nuit?—Jamais? aurait répondu le patron... Jamais la clientèle ne l'admettrait?—Même pour le dimanche?—Surtout le dimanche?... C'est justement le dimanche, monsieur, qu'on tient surtout à son pain frais?—Mais en faisant comprendre au public...?—Jamais il ne comprendrait?...—Est-ce bien vrai, et la clientèle du matin est-elle véritablement aussi néronienne?...—Néronienne, la clientèle, en effet, l'est toujours forcément un peu, elle l'est d'ailleurs sans le vouloir. Sauf d'assez rares exceptions, chacun de ceux qui la composent ne jouirait pas pleinement du plaisir d'un bon déjeuner s'il avait refusé l'aumône au pauvre qui la lui a demandée à la porte du restaurant. Chacun de nous est donc eu général plutôt bon, ou, plus exactement, n'est pas mauvais. Mais l'ensemble des consommateurs, plutôt disposés individuellement à s'attendrir, n'en forme pas moins une masse dont on pourrait dire, en effet, qu'elle est singulièrement cruelle. Peut-être même serait-il permis de soutenir qu'elle foule sous ses exigences un esclavage tout aussi dur et des esclaves tout aussi à plaindre que ceux des temps les plus anciens, et

ce n'est même pas là le problème le moins mystérieux de notre vie contemporaine. Tout, dans la société actuelle, tend, ou est censé tendre, à donner à tous le paradis sur terre. Ce paradis, cependant, a-t-il, pour cela, beaucoup plus d'élus, et le nombre des réprouvés n'est-il pas toujours tout aussi grand ? Ne serait-il même pas d'autant plus grand que la multitude de ceux qui veulent jouir est maintenant plus considérable, et l'enfer social ne se trouverait-il pas ainsi fatalement d'autant plus peuplé qu'il y a plus de candidats aux délices de l'empyrée ?

LES BAS-FONDS DES VILLES ANGLAISES, (Article de M. J.-A. MacDonald, rédacteur du *Globe* de Toronto, cité par le *Canada* de Montréal, 3 septembre 1909). — Même après ce que nous venons d'écrire au sujet des mitrons de Paris et de leurs souffrances, nous hésiterions à citer ici ce que M. le rédacteur en chef du *Globe* a écrit dans son journal à son retour de la Conférence impériale (à Londres), l'été dernier—coupure que nous avons soigneusement conservée—si le titre et la qualité de M. Macdonald ne nous mettaient à l'aise contre ceux qui voudraient voir en cela quelque fanatisme. Ah ! tout n'est pas rose ans les bas-fonds des grandes villes anglaises ! Qu'on en juge :

Mais le problème social se dresse partout si effrayant qu'on est tenté d'en désespérer. Partout où nous allons, il nous est impossible d'y échapper. L'un de ses moins dangereux aspects, c'est cette procession des sans-foyer aux yeux caves de Londres, que la police fait circuler dans les rues, aux approches de la nuit, lorsqu'ils attendent l'ouverture des locaux où l'on distribue gratuitement la soupe.

Londres, Sheffield, Manchester, Glasgow, Edimbourg, chaque ville a ses types spéciaux ; mais partout on voit gravées les marques de la maladie et de la dégénérescence du corps, de l'âme, de la morale.

Dans quelques plus petites localités où la population industrielle prédomine, où les occupations sont malsaines, comme dans le *pays noir* ou dans les localités de l'industrie de la poterie, les travailleurs au sang empoisonné présentent une apparence affligeante aux yeux qui n'y sont pas accoutumés. Dans des villes comme Portsmouth où nous avons fait le tour de la cité après avoir assisté à la revue de la flotte, le sédiment humain qui se pressait sur les portes et dans les allées chassait de l'esprit tout souvenir de la gloire britannique. Il était difficile de s'enthousiasmer du spectacle du splendide appareil de guerre qui avait défilé devant nous,

avec ces squelettes hagards du vrai conflit de la vie, défilant devant nos yeux, sans joie, sans cri, sans espoir !

Sheffield a émerveillé tous les visiteurs. Ses quartiers de résidences et les collines avoisinantes sont magnifiques à voir. C'est une ruche industrielle dont le nom par le monde entier est synonyme de bon acier. Mais ses spécimens d'humanité ! La condition des pauvres peut être pire dans d'autres centres industriels anglais ; mais certainement aucun des délégués à la conférence impériale de la presse n'a jamais vu rien de semblable dans aucun pays de race blanche au-delà des mers, n'a même jamais cru que ce fut possible dans les limites de la nature humaine... Ce n'est pas que les gens sont pauvres, ni même qu'ils sont affamés. La pauvreté et la faim sont guérissables. Ce qui a frappé tous les délégués qui ont observé, c'est le manque absolu d'expression des visages qui se retournaient vers nous, soit dans la rue, soit des fenêtres, et qui semblaient avoir à peine assez de curiosité pour se demander qui nous étions et ce que nous faisons là. D'une rue à l'autre, c'était toujours ainsi. Pas un signe de joie, d'intérêt ou de plaisir. Pas même une étincelle de l'humaine envie. Epaules penchées, poitrines creuses, yeux sans reflet et, ce qui est encore plus effrayant, bouches caves avec gencives anémiées, plantées par-ci par-là de quelque dent utilisable. Des centaines de femmes, entre dix-sept et soixante-dix ans, se sont littéralement pressées contre nos automobiles, ce jour-là, et toutes portaient ces marques. Ces bouches édentées des hommes, des femmes, et des enfants, disent toute une histoire. La même maladie les a tous faits semblables. — Qu'en pensez-vous, demandait un reporter de Londres à un journaliste canadien. — C'est un enfer ? répondit le Canadien ; et son compagnon, un Australien, ne trouva aucun terme plus juste.

L'ÂME CANADIENNE (Causerie de l'Ami des Revues — *L'Ami du Clergé*, 21 octobre 1909). — L'article de M. Louis Arnould sur l'âme canadienne (du *Correspondant* du 10 août) qui nous a valu l'intéressant débat Filiatrault-Arnould, dont les lecteurs de nos livraisons de septembre, octobre, novembre et décembre 1909 nous ont dit avoir été enchantés, a été apprécié ailleurs qu'à Montréal. Certes, nous ne voulons pas laisser entendre que l'article de M. Arnould ne nous était pas sympathique et bienveillant, mais il manquait peut-être de profondeur et de plénitude dans l'analyse de notre âme nationale. M. Filiatrault, entre autres choses, lui a reproché « la recherche du trait », il en donnait d'ailleurs une explication qui a son poids : « Le chroniqueur — écrivait

il ⁽¹⁾ — ne peut pas donner à ses lecteurs l'enseignement classique passé dans les manuels de collège. Pour satisfaire la curiosité un peu superficielle de l'amateur, il faut qu'il se mette à l'affût de faits nouveaux, de phénomènes étranges, non encore classés, sujets à être démentis par l'expérience de demain... Le conférencier qui veut parler d'un peuple étranger se trouve un peu dans le même cas, il sacrifie à son insu au désir d'enregistrer ce qui piquera la curiosité, alors même que ce sont des faits accidentels et pas du tout représentatifs ». Le collaborateur de *L'Ami du Clergé*, qui fait *la causerie* tous les deux mois à travers les revues, ayant cité l'article de M. Arnould sur l'âme canadienne et noté en particulier ce qu'il dit de l'influence des mœurs américaines chez nous, porte ce jugement d'ensemble sur l'étude du professeur de Poitiers, qu'il nous a semblé intéressant de rappeler, en le rapprochant de la critique de M. Filiatrault :

L'étude de M. Arnould m'a paru plutôt superficielle et piquée de la tarentule anecdotière. Les quelques détails qu'il donne sont vrais sans doute, mais il n'a pas tout vu ⁽²⁾.

TOUJOURS L'ÂME CANADIENNE (Article de M. Aegidius Fauteux — *La Patrie* de Montréal, 23 novembre 1909). — Nous enregistrons ici avec plaisir — pour faire suite à la polémique Filiatrault-Arnould — le solide et très net article par lequel M. Aegidius Fauteux, alors rédacteur à *La Patrie*, salvait ce qu'il croyait être à ce moment la conclusion du débat sur l'âme canadienne. M. Fauteux fut lui-même l'un des plus distingués lauréats des cours de littérature de l'Université Laval, au temps de M. de Labriolle. Sa façon d'apprécier l'échange de vues entre M. Arnould et son critique canadien, est celle, croyons-nous, du public instruit au Canada. On peut nous juger par là trop susceptibles ? Soit ! Mais il y a justement pour le moins tout autant de susceptibilité à s'en montrer froissé et indigné.

⁽¹⁾ Cf : *Revue Canadienne* — septembre, p. 234.

⁽²⁾ Cf : *L'Ami du Clergé* — 21 octobre, p. 941.

Voici le *Premier-Montréal* de *La Patrie* du 23 novembre. Après avoir expliqué ce dont il s'agit, M. Fauteux écrit :

C'était à la revue, plutôt qu'au journal, qu'il convenait d'entrer dans le détail et de démêler ce qu'il pouvait y avoir de vrai, d'erroné ou de simplement exagéré, dans une étude (celle du *Correspondant*) aussi abondamment fournie. Notre excellente *Revue Canadienne* s'est en effet chargée de ce soin, ainsi que nous nous y attendions ; en deux articles d'une très belle venue littéraire, dûs à la plume de M. l'abbé Hector Filiatrault, elle a donné à l'étude de M. Arnould la réponse attendue.

M. Arnould lui-même vient de répliquer par une lettre que publie la *Revue Canadienne* dans sa livraison de novembre. L'ancien conférencier de Laval laisse voir qu'il est fort étonné de la défense de M. Filiatrault. Sa surprise est manifestement sincère, mais elle n'en est pas moins surprenante. M. Arnould, s'il prend la peine de se relire, devra reconnaître que le portrait qu'il trace de nous est très peu flatté par endroits. Personne ne lui conteste le droit de dire sincèrement ce qu'il pense de nous, mais il ne devra pas nous contester non plus celui de lui répondre qu'il a tort. Ainsi que le fait observer très justement M. Filiatrault, il est bien légitime que nous montrions quelque impatience, lorsque quelqu'un vient nous dire avec un peu trop d'insistance : "Vous n'êtes pas polis ; vous crachez partout, vos mœurs universitaires sont déplorables, vous avez pour les morts un culte singulier, etc". Ce sont des vérités qu'on peut se dire à soi-même, mais que l'on n'aime pas à s'entendre dire. Tous les peuples sont un peu sur ce point comme Cyrano qui, après avoir accumulé sur son horreur nasale les plaisanteries les plus truculentes, s'écriait :

Je me les sers moi-même avec assez de verve

Mais je ne permets pas qu'un autre me les serve.

Sans aucun doute, M. Arnould répétera que nous sommes plus que jamais susceptibles. Eh bien, oui, nous le sommes ! C'est un défaut commun à l'humaine nature et auquel lui-même ne sait pas échapper. N'est-ce pas de la susceptibilité, et de la plus naïve, lorsque, lui reprochant presque son ingratitude, il rappelle à la *Revue Canadienne* comment elle a tant insisté il y a deux ans, pour avoir un article de lui, qu'il lui a donné ? Car, encore plus que surpris, M. Arnould est piqué. Peut-être en effet, M. Filiatrault, qui vengeait notre amour-propre blessé, s'est-il laissé emporter par l'ardeur de la polémique, et peut-être sa plume a-t-elle égratigné un peu fort,

à ou elle ne voulait qu'effleurer. Cependant, dans quelque temps, lorsque la première cuisson sera apaisée, M. Arnould ne sera lui-même pas trop fâché de constater que, dans ce jeune pays où il est venu former des élèves, il se trouve déjà des polémistes capables de croiser le fer avec lui et de faire sentir le mordant de leur verve.

Nous arrêtons là la citation, le reste n'importe pas. Mais il importait à notre *Revue* de consigner dans ses pages cette appréciation très nette et suffisamment nuancée qui est celle — répétons-le, parce que nous avons des raisons spéciales de le croire — de nos hommes de lettres et de nos écrivains les plus distingués. Cependant, tout en estimant que M. Arnould devait être réfuté sur plus d'un point et qu'il l'a été avec succès, nous persistons à croire — avec M. l'abbé Filiatrault du reste — que son étude du *Correspondant* est l'une des plus sympathiques qui ait jamais été publiée sur la mentalité canadienne. Il nous a dit des choses dures — que nous ne méritons pas peut-être, mais aussi beaucoup d'autres que nous méritons et dont, grâce à lui, plusieurs chez nous chercheront à se corriger.

LA CHRONIQUE DES REVUES APPRÉCIÉE (Article de M. Arthur Dansereau — *La Presse* de Montréal, 29 septembre 1909). — Que celui qui est sans péché nous jette la première pierre ! On a dit quelque bien de nous et nous voulons en témoigner notre reconnaissance à qui de droit. Notre dette est déjà un peu ancienne ; mais pour le cœur, ces choses-là ne se prescrivent pas. Voici donc comment le rédacteur en chef de *La Presse* a bien voulu apprécier nos modestes efforts.

En Canada, les esprits sérieux qui s'intéressent aux choses de l'intelligence, au mouvement de la pensée, sont nombreux ; mais la nécessité du travail qui doit faire arriver le pain quotidien à la maison est si pressante pour tous qu'ils n'ont guère le loisir d'approfondir les sujets. Un petit nombre de privilégiés se sont formé une bibliothèque d'études et de références ; mais la plupart n'ont à leur disposition que les journaux et les revues. Ceux qui désirent apprendre aiment à être renseignés sur les sources à consulter, ne fût-ce que pour acquérir plus facilement des notions généra-

les de grande utilité sur les questions du jour. Depuis sa transformation en organe ⁽¹⁾ de l'Université Laval, la *Revue Canadienne* a pris, d'emblée, la première place dans cette mission de diffusion intellectuelle. Nous pourrions bien, par exemple, recommander aux autres l'usage profitable que nous faisons du recueil de sa *Chronique des Revues*. M. l'abbé Elie-J. Auclair a adopté un excellent système, en cueillant, ou plutôt en commentant et en critiquant avec discernement, les principaux articles des revues françaises. Dans la livraison de septembre, le vigilant chroniqueur relève, entre autres sujets, un travail de Mgr Baudrillart, du *Correspondant*, sur l'Université Laval. Voici, du reste, comment M. Auclair expose sa manière de procéder :

Mgr le recteur de l'Institut Catholique de Paris, ayant entrepris, à propos des fêtes jubilaires de Louvain, de parler à ses lecteurs des " Universités catholiques ", a été amené à dire ce qu'il pense de notre " Université Laval ". Il l'a fait en termes certainement très sympathiques. Il nous donne des conseils qu'il convient—sans doute—d'accepter de bonne grâce. Mais il est clair, pour tous ceux qui sont au courant de notre organisation universitaire que le distingué prélat a été sur plusieurs points insuffisamment informé. Nous avons tenu à reproduire, dans cette " Chronique des Revues ", toute la partie de son article qui a trait à " l'Université Laval ", en soulignant et en rectifiant au besoin, dans des notes au bas des pages ce qui nous a paru inexact.

Ceux qui ont lu l'article du *Correspondant* avaient dû déjà supposer que le recteur du grand Institut Catholique s'était laissé influencer par des écrivains qui ne font pas autorité dans notre pays et dont les critiques acerbes ont pour effet, comme le fait remarquer M. Auclair, de jouer le jeu des laïciseurs et de les encourager à " courir sus " au " clergé et à affirmer son incompetence ou à proclamer sa prétendue infériorité ". M. Auclair a le bon esprit de ne pas discuter avec l'auteur ; mais il rectifie d'un simple mot, d'une note en marge, les affirmations contraires aux faits et aux chiffres. Pour un écrivain de bonne foi comme Mgr Baudrillart, ces remarques brèves et sans animosité seront certainement mieux venues que des reproches. (Et M. Dansereau cite quelques-unes de ces remarques).

L'on sait en effet que c'est ainsi que Mgr Baudrillart a pris les

(1) Ce n'est pas tout à fait cela. La *Revue* est publiée sous la direction d'un groupe de professeurs de l'Université Laval — mais elle n'est pas l'organe de l'Université.

choses. Nous avons publié, dans notre dernière *Chronique des Revues*, la très aimable lettre que Mgr le recteur a bien voulu nous écrire à ce sujet. Tout en réservant sa manière de voir sur certains points, Mgr Baudrillart estime que nous avons été bien inspiré en lui signalant les quelques erreurs de détail qui lui avaient échappé. Et cela démontre qu'il ne faut pas craindre, avec des hommes de sa valeur, à l'occasion, de remettre les choses au point.

Au reste, l'article de M. Dansereau nous a paru mériter d'être signalé à nos lecteurs. C'est toujours un encouragement précieux de constater que nos efforts, si modestes soient-ils, ne passent pas inaperçus.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

L'IDÉE DE DIEU DANS LES SCIENCES CONTEMPORAINES. -- Le firmament, l'atome, le monde végétal, par le Dr L. Murat, Paris, Téqui, Libraire-éditeur.

La lecture de ce livre ne donne pas raison à la boutade du personnage de Renan qui aurait feint de croire que le monde est " une farce imaginée par quelque démiurge jovial ". Non, la science ne confirme pas cette plaisanterie de dilettante. L'astronomie, la physique et la chimie, la botanique démontrent l'existence de l'intelligence ordonnatrice. C'est ce que le docteur Murat s'efforce de démontrer et plus d'un athée avouera, à cette lecture, ne pas posséder le monopole de la raison. Dans les plantes, par exemple, que de merveilles qui accusent une sagesse infinie ! Lisez. " Le murmure discret des feuilles qui nous rappelle leur vie intense et secrète, ignorée de la foule, et l'immense et incessant travail qu'elles accomplissent, doit nous remplir d'une religieuse admiration pour ces créatures, presque animées, dont l'organisme porte le sceau de la science et de l'art divins " (Page 259).

* * *

LE VAISSEAU DE PLOMB, par G. Lechartier. Un vol. in-12. Prix : 3.50 frs. Plon-Nourrit & Cie, 8, rue Garancière, Paris.

Le personnage principal de ce roman est un prêtre moderniste qui, blessé dans une émeute, meurt après s'être réconcilié avec l'Eglise.

L'auteur ne paraît pas très au courant des véritables données philosophiques et théologiques. Il fait soutenir à son héros (?) des discussions plus ou moins orthodoxes et parfois même lui laisse émettre des opinions entièrement fausses au point de vue catholique, sans prendre le soin nécessaire pour réfuter les erreurs énoncées avec tant de chaleur. Le livre est bien écrit et les caractères bien fixés.

* * *

LE VII^e CENTENAIRE DE L'ORDRE FRANCISCAIN. Prix : 0.10 cents. En vente à Maison Sainte-Marguerite, Ville-Montcalm, Québec.

Compte rendu des fêtes célébrées à Québec les 2, 3, 4 octobre 1909, pour commémorer le septième centenaire de l'Ordre.

Table des matières : Argument historique. -- Discours du R. P. M. Tami-sier, S. J. -- Discours du T. R. P. Colomban, O. F. M. -- Discours du T. R. P. Hage, O. P.

* * *

AIMER QUAND MÊME, par Jean de la Brête. Un vol. in-12. Prix : 3.50 frs.
Plon-Nourrit & Cie, 8, rue Garancière, Paris.

Un médecin généreux a pour clientes deux femmes ruinées qui travaillent pour vivre. L'une d'elles, que le praticien voudrait épouser, est accusée d'un crime atroce. Après une suite de démarches et d'enquêtes, l'innocence de la jeune fille est reconnue et elle devient l'épouse de son sauveur. Dans cette trame, rien de bien neuf. Les caractères des personnages ne sont peut-être pas assez fouillés. Toutefois l'auteur a beaucoup de verve, entraîne avec lui ses lecteurs et en somme tout le roman plaît. Ajoutons qu'on n'y peut rien trouver contre la morale la plus austère, ce qui n'est pas un mince mérite pour un roman écrit de nos jours en France.

* * *

LA FRANCE DE LOUIS XIII, par Noël Aymès. Un vol. in-12. Prix : 3.50 frs. Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes, Paris.

Ce volume — le premier d'une série destinée à donner des *idées claires* sur certains points d'histoire moins étudiés — nous reporte au temps du roi Louis XIII et de son ministre Richelieu. L'auteur, après nous avoir tracé des portraits assez complets de ces deux personnages, nous fait voir les suites de la Réforme et de la guerre de Trente ans, il nous fait assister à la naissance du classicisme avec Corneille, du rationalisme avec Descartes, et termine par une étude de mœurs pénétrant toutes les classes : noblesse, clergé, bourgeoisie et peuple. Cette étude, très variée, est par là même un peu superficielle. L'ouvrage est écrit simplement comme il convient au but de la collection et nul doute que le livre ne soit apprécié comme il convient.

* * *

L'ÉGLISE ET LE PROGRÈS DU MONDE, par C. S. Devas. Ouvrage traduit de l'anglais par le R. P. J. Folghera, des Frères Prêcheurs. 1 volume in 12. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Dans ce volume, M. Devas, auteur d'un *Manuel d'Economie politique* qui en peu de temps a atteint sa troisième édition, a voulu faire une œuvre de *sociologue* et d'*apologiste* au sens le plus large de ces mots.

L'auteur pose le problème de la société humaine considérée dans son évolution. Quel est le sens de l'histoire et du progrès du monde ? Le *théisme* (par opposition au monisme panthéisme ou matérialiste) sous la forme du *christianisme* a en sa faveur les plus fortes présomptions historiques et sociologiques. Quant aux difficultés qu'il comporte, l'*Eglise catholique* prétend les résoudre, donnant ainsi la réponse au suprême problème. — Mais elle a ses difficultés ou plutôt ses *antinomies* qu'il faut expliquer. L'auteur en compte dix principales : *L'Eglise et la culture*. — *L'Eglise et la prospérité*. — *La morale chrétienne*. —

L'Eglise et l'Etat. — La question sociale. — Scandales et sainteté. — Liberté de conscience. — Hérétiques et schismatiques. — Développement. — Défaite et victoire.

Un exposé rapide aboutit à reconnaître dans l'Église une grande exception aux lois naturelles, un grand *miracle*, par lequel sont expliqués en principe les autres miracles que ne sauraient supprimer des négations *a priori* et que doit expliquer l'histoire.

* * *

L'ÉGLISE ET LA CRITIQUE, par S. G. Mgr Mignot, archevêque d'Albi. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 — Librairie Victor Lecoffre, J Gabalda et Cie. rue Bonaparte, 90, Paris.

Ce nouveau volume contient les études que Mgr l'archevêque d'Albi a publiées à l'occasion du mouvement d'idées qui a rempli les dix dernières années. Rarement une aussi courte période aura été aussi féconde en controverse religieuse.

Comme les *Lettres sur les Etudes ecclésiastiques*, ces études concourent à la vulgarisation des véritables méthodes de travail et à la rénovation des sciences ecclésiastiques ; on peut dire qu'elles font suite au premier volume de Mgr Mignot et le complètent.

* * *

L'ÉGLISE ET LE MONDE BARBARE, par F. Mourret. Un vol. de 500 pages in-8 raisin. Prix : 6 frs. Relié : 7 fr. 25. Bloud & Cie, 7, Saint-Sulpice, Paris.

Le récit commence à la chute de l'Empire romain d'Occident, en 476, et se termine à l'établissement du Saint-Empire Germanique en 962.

La ruine de l'Empire romain et de ses institutions, la fin du paganisme, les origines chrétiennes de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Espagne et des pays slaves et scandinaves, la formation du pouvoir temporel du Saint-Siège, l'œuvre civilisatrice de Charlemagne, les destinées de l'Église pendant la période troublée du démembrement de l'Empire et de l'apparition du régime féodal, la puissante action sociale de S. Nicolas I, la tragique histoire des papes du " siècle de fer " et la reprise de l'œuvre de Charlemagne par l'empereur Otton I : tels sont les principaux tableaux que nous retrace ce volume.

Mais, dans ce cadre historique, l'auteur s'applique surtout à mettre en relief le développement de la vie intime de l'Église, de ses dogmes, de ses fruits de sainteté et de son action sociale sur les peuples.

L'auteur a pris pour règle cette parole du pape Léon XIII, dans sa *Lettre sur l'histoire* du 18 août 1883. " Il faut énergiquement s'efforcer de réfuter les mensonges et les faussetés, en recourant aux sources ; ayant surtout présent à l'esprit que la première loi de l'histoire est de ne pas oser mentir, la seconde, de ne pas craindre de dire vrai, *ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat* ."

L'auteur a mis à profit les travaux récents des Duchesne, des Kurth, des

Grisar, des Lapôte, des Fustel de Coulange, des Flach, des Imbart de La Tour, etc., en même temps que les impérissables travaux de Thomassin, des savants éditeurs de l'*Histoire littéraire de la France* et de la grande école bénédictine des xviii et xviii siècles.

Mais on s'est appliqué surtout à mettre le lecteur en contact direct avec les textes du *Liber Pontificalis* (éditions Duchesne et Mommsen), des *Regesta pontificum romanorum*, de Jaffé et Potthast, des *Monumenta Germaniæ historica*, de Pertz et de Waitz, des *Historiens de la Gaule*, de Dom Bouquet, des *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, des *Acta Sanctorum*, etc., etc.

* * *

PAROLES DE JEANNE D'ARC, par J.-M. A., missionnaire apostolique 1 vol. in-32, de 168 pages, broché, 0 fr. 25 ; franco, 0 fr 30. F Paillart, Imprimeur-Editeur, Abbeville (Somme)

Encore une brochure sur Jeanne d'Arc, dira-t-on !

Celle-ci ne ressemble à aucune de celles qui ont paru jusqu'ici.

Il n'est pas possible de grouper les paroles de Jeanne d'Arc d'une façon plus claire et plus agréable que l'a fait l'auteur de ce petit livre.

* * *

LES MANIFESTES ÉLECTORAUX par le R. P. Hugolin. Une plaquette in-12, Montréal, Beauchemin, s. d.

N'EN BUVONS PLUS, par le R. P. Hugolin in-12. Prix 0.10 cents l'exemplaire \$5.00 le cent. Montréal, Beauchemin, s. d.

Ces deux brochures, œuvre d'un apôtre de la tempérance, sont destinées à faire beaucoup de bien. On voit que l'auteur est tout plein de son sujet et laisse errer sa plume " la bride sur le cou ", cette façon d'écrire " à la Sévigné " a son style que l'on voudrait plus ferme et plus soigné.

* * *

LE BRAHMANISME, par L. de la Vallée-Poussin, professeur à l'Université de Gand. 1 vol. in-12 de 128 pages (Collection *Histoire des Religions*, n. 552-553). Prix : 1 fr. 20. — Bloud et Cie éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI).

Le distingué professeur de l'Université de Gand poursuit dans ce volume la série des exposés qu'il se propose de donner des religions de l'Inde, dans la série *Histoire des Religions* de la Collection *Science et Religion*.

Dans ces petits volumes très brefs et accessibles à tous, le savant auteur condense le résultat de ses patientes recherches.

* * *

PETAU par l'abbé Jules Martin (1583-1652). 1 vol. de la Collection *Science et Religion* (série des *Grands Théologiens*, n° 545). — Librairie Bloud et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI). Prix : 0 fr. 60.

Il faut avoir parcouru ce livre pour apprécier les services qu'il pourra rendre aux séminaristes, aux apologistes laïques désireux de savoir comment les grands théologiens ont posé les éternelles problèmes de l'existence de Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la grâce, la création, les sacrements, la hiérarchie.

Les spéciatistes eux-mêmes ne dédaigneront pas ce petit livre, ils y trouveront d'ailleurs une bibliographie composée d'après les méthodes de la science la plus impeccable, et bien des aperçus nouveaux.

* * *

LA REPRÉSENTATION DE LA MADONE À TRAVERS LES AGES, par J.-H.-M. Clément. Un vol. in-16 de 72 pages. (Collection *Science et Religion*, no 547). Prix : 0 fr. 60. Bloud & Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). En vente chez tous les libraires.

L'auteur nous fait suivre l'iconographie de la Vierge depuis les premières représentations des Catacombes jusqu'aux œuvres les plus récentes des artistes contemporains. Bornant délibérément son vaste sujet, il laisse de côté les scènes de la vie de Marie pour n'étudier que les images de la Vierge-Mère, parfois représentée seule mais le plus souvent accompagnée de l'Enfant.

* * *

JOUBERT. *Pensées*. Reproduction de l'édition originale, avec la *Notice historique* du frère de Joubert. Introduction et notes par M. Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). Un vol. de la collection *Science et Religion* (série des *Chefs-d'œuvre de la Littérature religieuse*, no 535-536). Librairie Bloud & Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). Prix : 1 fr. 20.

Les *Pensées* de Joubert ont au moins ce trait commun avec celles de Pascal d'être posthumes, et d'avoir été extraites de ses manuscrits par des amis dévoués. Le premier éditeur de ces *Pensées* a été Chateaubriand : l'édition qu'il en a procurée en 1838 n'a pas été mise dans le commerce, et elle est aujourd'hui à peu près introuvable. Pour diverses raisons qu'il expose dans son *Introduction*, M. Victor Giraud a cru devoir revenir à ce choix primitif qui lui a paru offrir, sous une forme moins dispersée et plus concise, tout l'essentiel de Joubert. Il a fait précéder la *Préface* de Chateaubriand d'une *Notice historique*, presque inédite, et fort précieuse, qu'Arnaud Joubert avait consacrée à la mémoire de son frère. Tous ceux qui aiment Joubert et qui ne se lassent pas de lire ses *Pensées* seront heureux de cette occasion qui leur est offerte de faire plus ample connaissance avec l'exquis moraliste.

J. DANTONY

Manufacturier de **VALISES**

278, BOULEVARD SAINT-LAURENT,

MONTREAL

... PRIX SPÉCIAUX AUX COMMUNAUTÉS ...

Fournisseur des Messieurs de Saint-Sulpice, des FF. du Collège d'Iberville,
des Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska, etc.

AUSSI représentant des meilleures maisons françaises pour **Vitraux d'Art, Statues, Chemins de Croix, Marbre Artificiel pour Autels.**

Vitraux placés à **Montréal** : à Saint-Louis-de-France, à Saint-Jean-Baptiste, au Sacré-Cœur, à Saint-Grégoire-le-Thaumaturge, à Saint-Léon-de-Westmount ; à **Québec** : à la Basilique ; à **Hull** : à Notre-Dame ; à **Guelph, Ont.**

Autels placés à **Montréal** : à la Nativité d'Hochelaga ; à **Québec** : à Notre-Dame-du-Chemin ; à **Guelph**, à la Cathédrale de **Rimouski.**

Chemin de Croix : Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke ; à Saint-Jérôme.

Téléphone Bell Main 3920

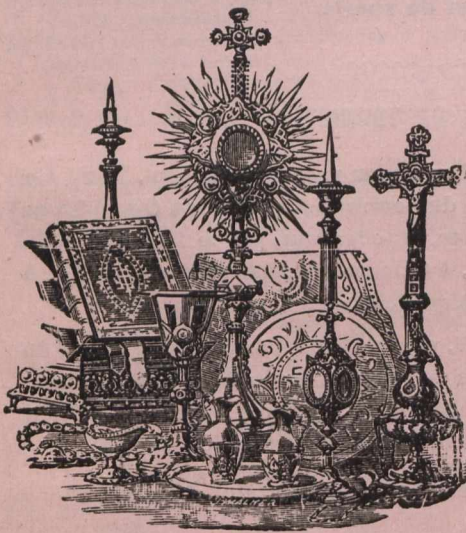
16, Notre-Dame Ouest, - MONTREAL

J. E. CARREAU

Successeur de

C. B. LANCTOT

Importateur de Bronzes, Orfèvreries,
Ornements, Sacs, Métrines, Vêtements
Ecclésiastiques, Etc.



Ateliers spéciaux pour la fabrication de Statues peintures, Chemins de Croix en peinture sur toile, Chemins de Croix en relief, Drapeaux, Bannières, Décorations pour Société. Vins de messes approuvés par les autorités ecclésiastiques, Tarragone, Sicile, Massaula, Sauternes, Muscatel et Clarets.

Huile de table, Huile d'Olive de Nice, brûlant huit jours, hautement recommandé et étant aussi le plus en usage pour le clergé et les communautés religieuses du Canada. Nous vendons notre Huile avec le privilège de la retourner à nos dépens si elle ne donne pas satisfaction, Bouquets et Fleurs, Lustres en cristaux, Photographies de Statues, etc., et la liste des prix envoyée sur demande. Braise Encens, Encens Arabie, Dominical. Nous avons toujours en mains un assortiment très varié d'objets pour missions à des prix très avantageux. Médailles, Chapelets.

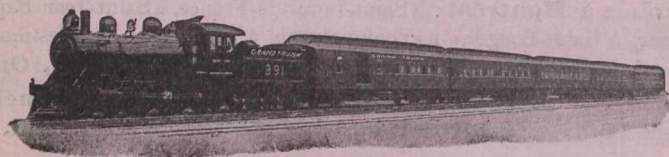
Spécialité : Décorations d'Eglises, Tentures Funèbres de tous genres.

**GRAND
TRUNK
RAILWAY
SYSTEM**

VOYAGES D'HIVER

Au Mexique, au Colorado, en Californie
et autres endroits des côtes
du Pacifique

Le réseau du Grand Tronc parcourt une route
des plus populaires depuis l'Est du Canada
jusqu'à Chicago.



SOMMAIRE

Voies doubles, trains à grande vitesse, très beaux lits-salons,
aménagement moderne. Wagons-restaurants de première classe.
Toutes les garanties de confort et de sûreté.

... EXCURSIONS DE TOURISTES ...

Trois fois par semaine des trains d'excursion partent de Boston, Mass., sur
les lignes du Boston & Maine, du Central Vermont et du Grand Tronc
passant par Montréal et Toronto, et se rendent, par le fameux réseau
Victoria du tunnel Saint-Clair, à Chicago et autres points de l'Ouest, à
la Californie, des côtes du Pacifique, etc., etc.

Ces trains quittent Boston, les lundi, mercredi et vendredi à 10.30 heures du
matin ; Montréal à 10.30 heures du soir, et Toronto le lendemain matin
à 8 heures, arrivant à Chicago à 9.25 heures du soir et faisant
correspondance exacte avec les différentes lignes de l'Ouest.

Pour plus amples informations, livrets illustrés, tarifs, etc., s'adresser à

W. E. DAVIS,

Pass. Traff. Manager,

Montreal.

G. T. BELL,

Ass. Pass. Traff. Manager,

Montreal.

GEO. W. VAUX,

General Pass. Agent,

Montreal.

Actif : \$236,927,361.19

Rapport pour l'année finissant le 31 décembre 1908

DE LA

METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.

(Société anonyme incorporée par l'Etat de New York)

" Société du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple "

ACTIF

Débitures et actions de villes et de chemins de fer des Etats-Unis...	\$ 99,630,935.56
Débitures et hypothèques.....	90,795,519.02
Immeubles.....	22,444,627.78
Prêts à demande.....	2,192,702.00
Fonds en mains.....	4,775,988.79
Prêts aux porteurs de polices.....	8,966,362.78
Primes dues et en cours de perception.....	5,300,922.97
Intérêts et loyers.....	2,820,502.29
	\$236,927,361.91

PASSIF

Dividendes payables en 1909 aux porteurs de polices avec participation Branche intermédiaire.....	\$ 1,382,722.00
Dividendes payables en 1909 aux porteurs de polices avec participation. Département ordinaire.....	104,203.73
NOTE. — Presque toutes les polices ordinaires de cette compagnie sont non participantes et émises à primes peu élevées.	
Partie de Bonus payable en 1909 sur polices industrielles.....	2,650,000.00
	\$ 4,136,925.73
Fonds de réserve spécial et réassurance.....	208,134,891.00
Tout autre passif.....	2,532,637.34
Capital et surplus.....	22,122,907.12
	\$236,927,361.19

Augmentation par période de dix années

Revenu pour l'année		Actif à la fin de l'année	
Déc. 31, 1888	\$ 7,086,218.65	Déc. 31, 1888	\$ 6,287,781.35
" 1898	25,137,957.92	" 1898	43,512,013.51
" 1908	76,732,343.24	" 1908	236,927,361.19
Surplus à la fin de l'année		Nombre de polices en vigueur à la fin de l'année	
Déc. 31, 1888	\$ 927,022.86	Déc. 31, 1888	1,636,021
" 1898	7,459,605.66	" 1898	4,399,785
" 1908	22,122,907.12	" 1908	9,960,106
Valeur des assurances à la fin de l'année			
Déc. 31, 1888	\$ 180,600,919.00		
" 1898	666,207,850.00		
" 1908	1,861,890,803.00		

CHS DESJARDINS & CIE

LA GRANDE MAISON DE FOURRURES

Tél. Office 1536

Département de Fourrures, 1537

Plus d'un million (\$1,000,000) de dollars de superbes fourrures manufacturées, toutes prêtes à être portées ; articles de Cou et Manchons de toutes sortes par milliers à choisir, à votre goût et à votre prix. Nos prix sont au moins 40 p. c. moindre que la valeur réelle. Visitez notre établissement. Vous êtes tous les bienvenus.

130, rue Saint-Denis, . . . MONTRÉAL

ENTRE LES RUES SAINTE-CATHERINE ET DORCHESTER